

AVRIL 2016

CHARTRES Votre Ville

**16 AVRIL : RENDEZ-VOUS
AVEC CHARTRES EN LUMIÈRES**



C'est Chartres !
chartres.fr

N° 155

EN ATTENDANT LE NOUVEAU PÔLE ADMINISTRATIF...





C'est Chartres !

Au sortir d'un hiver chargé pour la Ville, ses équipes techniques, ses agents des espaces verts, mais aussi pour vous Chartrains qui avez su faire preuve de patience devant les travaux engagés un peu partout en centre-ville, nous pouvons affirmer que c'est ensemble que nous avons préparé la belle saison qui s'annonce.

Les places du Cygne et Marceau, achèvent leur réaménagement. Et à la question «pourquoi avoir lancé tous les chantiers en même temps ?», nous répondons simplement «patiencez encore quelques semaines...». Alors qu'en étalant dans le temps la programmation des travaux, vous auriez scandé légitimement «quand est-ce que cela va s'arrêter?».

Notre équipe a fait le choix de consacrer la période hivernale à la réhabilitation des espaces qui vous accueilleront dès les beaux jours. Depuis le début, vous nous avez accompagnés et vous continuez à le faire avec beaucoup de sympathie.

Après deux mois de travaux, le parking des Halles est aujourd'hui ré-ouvert au public. La sortie piétons par ascenseur a été reconfigurée et intégrée à un nouvel édifice. Il remplace l'ancienne fontaine comblée puis greffée d'arbres.

Le mois d'avril, c'est aussi le départ de la saison de Chartres en Lumières. La treizième cette année. Du 16 avril au 8 octobre, ce sont 24 sites, ruelles, églises, musée et théâtre, médiathèque, ponts et lavoirs, jardins, sans oublier les portails Royal, Nord et Sud de la cathédrale, qui retrouveront la lumière pour s'offrir aux Chartrains et visiteurs en un spectacle époustouflant, jusqu'à l'apothéose du 17 septembre, jour de la quatorzième Fête de la Lumière.

Chartres en lumières, C'est Chartres ! Et nous sommes d'ailleurs la seule ville en France, mais aussi dans le monde, capable de proposer un spectacle de mise en lumière entièrement gratuit, avec cette année encore 176 soirées consécutives d'illuminations, plus d'un million de visiteurs attendus, et de nombreuses manifestations sportives et familiales autour de l'évènement.

Un succès auquel je souhaite vous associer, vous les Chartrains, rassemblés toujours aussi nombreux autour de ce qui fait l'identité de votre cité. Ces remerciements vont aussi à nos nombreux partenaires, toujours aussi fidèles, le personnel de la Ville qui entretient tout au long de l'année le patrimoine mis en scène, mais aussi les restaurateurs et les commerçants qui relèvent chaque année le défi d'accompagner l'évènement.

Jean-Pierre GORGES
Député-Maire de Chartres

CHARTRES Votre Ville

VOTRE VILLE
LE MAGAZINE DE CHARTRES
NUMÉRO 154
AVRIL 2016
HÔTEL DE VILLE
PLACE DES HALLES
28 019 CHARTRES CEDEX
TEL. : 02 37 23 40 00
votreville@agglo-ville.chartres.fr
www.chartres.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
JEAN-PIERRE GORGES

CO-DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION
ELISABETH FROMONT

DIRECTEUR
DE LA COMMUNICATION
STÉPHANE LEFEBVRE

REDACTRICE EN CHEF
MATHILDE GORGES

REDACTION
MATHILDE GORGES
JEAN-GUY MURIEL
STÉPHANE LEFEBVRE
JACQUELINE BRENNER
XAVIER VOINCHET
VALENTIN LIERRE

PHOTOGRAPHIES
GROUPEMENT MARTINO
MATHILDE GORGES
STÉPHANE LEFEBVRE
JACQUELINE BRENNER
VALENTIN LIERRE

MAQUETTE, MISE EN PAGE
PAO MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION
IMPRIMERIE IMAYE GRAPHIC

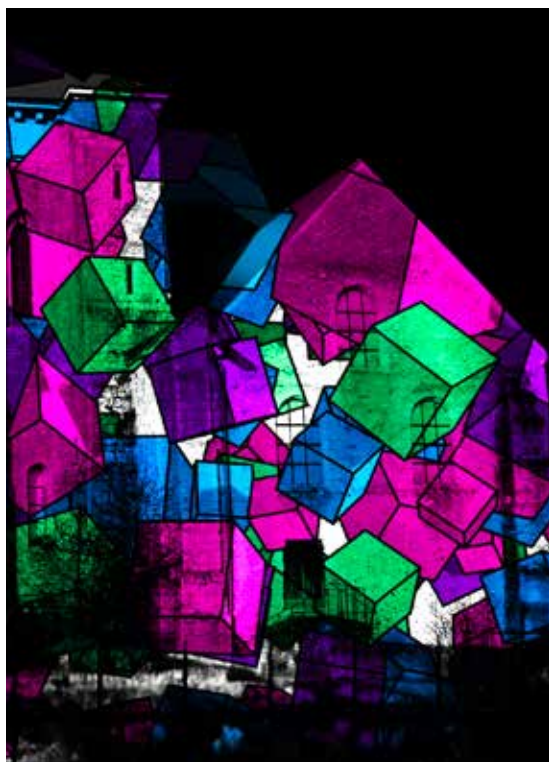
TIRAGE
26000 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION
MAIRIE DE CHARTRES
Dépôt légal:
à parution
N° ISSN : 1257-5194

6

Événement

- Chartres en Lumières souffle sa treizième bougie



12

Urbanisme

- Place Marceau, les lumières s'installent. Place du Cygne, les arbres prennent racine.



Logos Imprim'vert et PEFC : ces deux logos certifient que la société qui imprime le magazine Votre Ville respecte les normes environnementales, (gestion des déchets dangereux, sécurisation du stockage des liquides dangereux, non-utilisation de produits toxiques et gestion durable des forêts).

**En couverture:**

Luna, la nouvelle scénographie du musée des Beaux-Arts proposée par Camille Gross et Olivier Magermans.

Commerçants, attention : arnaque à l'accessibilité !

Certains commerçants ont reçu une facture à entête de l'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) faisant croire qu'un règlement est dû au titre de la déclaration obligatoire du dossier Ad'AP. Ne pas régler ! Les sociétés habilitées par l'Ad'AP se déplacent et établissent des devis préalablement à toute intervention et facturation.

Le service de la mairie chargé de l'urbanisme, de la sécurité et de l'accessibilité, vous conseille et se tient disponible pour accompagner sur la mise aux normes de l'accessibilité.

Renseignements : 02 37 88 43 24

20

Services

- Les vacances d'avril dans les Maisons pour tous



41

Agenda

- Votre programme culturel pour le mois d'avril



Du 16 avril au 8 octobre 2016

Chartres en Lumières souffle sa treizième bougie !

Il y a des villes qui sombrent dans l'obscurité à la tombée de la nuit... et il y a Chartres. Depuis treize ans, le cœur de la ville s'emballa une fois le soleil disparu. Le patrimoine chartrain s'illumine de scénographies envoûtantes retraçant l'histoire de la ville ou de mystérieux contes. De la cathédrale Notre-Dame aux bords de l'Eure en passant par le théâtre ou encore la médiathèque l'Apostrophe, laissez-vous surprendre et émerveiller par cette manifestation gratuite et ouverte à tous. Pendant 176 soirées, découvrez en famille ou entre amis 24 sites illuminés de votre patrimoine... tant d'occasions s'offrent à vous !

Un, deux, quatre... Lumières !

Pour la quatrième année consécutive, Chartres en Lumières donne son coup d'envoi avec les manifestations sportives organisées par l'association Chartres Métropole Triathlon. Trois portes d'entrées s'ouvrent à vous pour pénétrer l'univers lumineux de la nuit chartreuse...

Jeu d'orientation culturelle (16h) : Seul, entre amis ou en famille, parcourez le centre de Chartres pour résoudre la phrase mystère avant la tombée de la nuit. Inscription sur place, 1 euro symbolique reversé à l'association *Enfants de la Lune*.

Footing féminin (19h30) : Un parcours de 4km réservé aux femmes dans le cœur historique de Chartres. Inscrivez-vous directement sur : <http://www.trail-urbain-nocturne-chartres.fr> et devenez ambassadrice de la lutte contre le cancer du sein !

Trail urbain nocturne (21h30) :

Découvrez en avant première les illuminations de Chartres en Lumières au pas de course. De 7km pour les moins aguerris à 16 km pour les plus sportifs, participez à cette manifestation solidaire puisque les bénéfices seront reversés à l'association *Enfants de la Lune*.

Cette année est aussi celle de la deuxième édition du concours de light painting proposé par l'Office du Tourisme de Chartres. Cette technique artistique consiste à se servir de sources lumineuses pour dessiner des formes pendant une prise de vue photographique. Un concours gratuit pour les amateurs de photographie. Pour y participer, rendez-vous sur chartresenlumieres.com.

Il y a du nouveau !

Pour cette 13^e édition de Chartres en Lumières, trois nouvelles scénographies ont été réalisées :

Au musée des Beaux-Arts, les façades des jardins de l'Évêché seront mises en scène par deux nouveaux artistes : Camille Gross et Olivier Margerms. Deux jeunes talents pour une œuvre inédite. Laissez-vous emporter par l'univers onirique de *Luna*, une petite lune qui a égaré son amie, l'étoile Stella.

Au Théâtre de Chartres, ce sont les quatre vainqueurs du concours de vidéo mapping 2015 qui en illumineront la façade. À noter que cette année, ce concours laissera place à celui de Light Painting !

À la collégiale Saint-André, une nouvelle carte blanche a été offerte aux graphistes de la Ville qui vous transporteront dans de multiples univers abstraits et hauts en couleur.

Le lavoir Foulerie sera également mis en scène par les graphistes de la Ville. Une scénographie naïve et décalée.

Le soir de la Fête de la musique (21 juin), la **façade d'honneur du musée des Beaux-Arts** accueillera une nouvelle scénographie qui l'habillera jusqu'à sa clôture. Découvrez en avant première cette illumination dans votre magazine *Votre Ville* du mois de juin.



Trois questions à Camille Gross et Olivier Magermans, artistes scénographes



Votre Ville : Qui sont Camille Gross et Olivier Magermans, les créateurs de la nouvelle scénographie des jardins de l'Évêché au musée des Beaux-Arts ?

Camille GROSS : J'ai été diplômée en scénographie à l'ESAT (École Supérieure des Arts et Techniques) à Paris où j'ai étudié jusqu'en 2008. Depuis, j'ai essentiellement travaillé dans la vidéo-projection.

Olivier MAGERMANS : Avec Camille, on a un peu le même parcours. J'ai été diplômé de l'École de Communication Visuelle (EVC) à Paris. On s'est rencontrés grâce à la vidéo-projection et on a décidé de proposer ensemble une scénographie pour le musée des Beaux-Arts. Nous trouvons que c'est un lieu inspirant...

VV : Que dire de Luna, l'histoire que vous racontez à travers cette scénographie ?

C.G. : C'est un conte qui retrace les aventures d'une petite lune du nom de Luna. Elle est à la recherche de son amie, l'étoile Stella. Luna va nous emmener dans sa quête à travers dif-

férents univers célestes.

O.M. : *Luna* est un concentré de merveilles et de mystères qui dure près de six minutes. On a vraiment hâte de vous faire découvrir cette histoire !

VV : Que souhaitez-vous transmettre à travers ce conte ?

O.M. : En suivant *Luna* dans son périple, on vous fera redécouvrir les différentes époques de notre ciel. Du début de l'astronomie jusqu'à la science fiction, *Luna* vous fera voyager dans le temps et l'espace.

C.G. : *Luna* est un conte plein de légèreté. Il émerveillera les enfants comme il fera réfléchir les plus grands en les faisant prendre du recul sur notre évolution et celle de l'univers.

→ Retrouvez « Luna » tous les soirs au musée des Beaux-Arts façades des jardins de l'Évêché à partir du 16 avril.

→ Découvrez l'univers des deux artistes sur : camillegross.com et olivier-magermans.com.



Scénographies

Cette année, 24 monuments et bâtiments du cœur de ville historique chartrain seront mis en scène par les techniques de projection de Chartres en Lumières

- 1 Cathédrale Notre-Dame, portail royal
- 2 Cathédrale Notre-Dame, portail nord
- 3 Cathédrale Notre-Dame, portail sud
- 4 Musée des Beaux-Arts, façade d'honneur
- 5 Musée des Beaux-Arts, façades des jardins de l'Évêché
- 6 Collégiale Saint-André
- 7 à 15 Les ponts et lavoirs des bords de l'Eure (9 sites)
- 16 Église Saint-Pierre
- 17 Rue Saint-Pierre
- 18 Rue des Écuycers
- 19 Place Billard
- 20 Fresque De-Lattre-De-Tassigny
- 21 Théâtre
- 22 Médiathèque
- 23 Galerie de Chartres, ancienne chapelle Sainte-Foy
- 24 Rue de l'Étroit-Degré



Multipliez et partagez votre découverte de ce fabuleux parcours lumineux



A pied, à vélo ou en petit train touristique, laissez-vous guider à travers votre ville en suivant un des parcours proposés. Sept thématiques variées et accessibles à tous : Au cœur de la ville, Au pied de la ville, Un parcours sans embûches, Flânerie romantique, En un clin d'œil, Le Tech tour et En quelques tours de roues.

Découvrez et téléchargez les différents parcours de Chartres en Lumières sur l'application et sur chartresenlumieres.com.

L'application Chartres en Lumières permet de localiser les différents sites illuminés du patrimoine chartrain. Elle vous raconte également l'histoire des monuments et celle des scénographies qui les animent. Cette ap-

plication gratuite est disponible sur Googleplay et Appstore.

Envie d'un souvenir ? L'Office du Tourisme de Chartres vous propose une large gamme de produits « Chartres en Lumières » : DVD, livres, stylos,...

→ Pour aller plus loin : chartresenlumieres.com



14^e édition de la Fête de la lumière

Samedi 17 septembre, de 21h à 1h du matin

Événement emblématique de la ville, la Fête de la Lumière réunit chaque année des milliers de personnes dans une ambiance familiale et chaleureuse. Le 17 septembre, laissez-vous enivrer par l'animation du cœur de ville chartrain : manifestations poétiques et ludiques, expositions artistiques, animations de rue ou encore installations plastiques. Une soirée haute en couleurs qui reste gratuite et ouverte à tous !



Nos partenaires

Tous les ans, ils sont nombreux à se joindre à nous. Entreprises locales et nationales choisissent d'associer leur nom à Chartres en Lumières, chacun à leur manière. Que ce soit par du prêt de matériel, des mécénats ou encore par la mise à disposition de leurs savoir-faire, elles contribuent à faire de cet événement une réussite sans équivalent au monde. Leur soutien permet à Chartres en Lumière de rayonner au niveau local et national et bien au-delà de nos frontières. Un immense merci à eux

AUVISYS



Imprimerie
Chauveau



CAISSE D'ÉPARGNE
LOIRE-CENTRE



2^e édition du Concours de light painting de Chartres en Lumières

L'Office de Tourisme de Chartres a lancé, le 29 mars dernier, la 2^e édition de son concours de light painting de Chartres en Lumières.

Le light painting en quelques mots

C'est une technique photographique qui repose sur l'utilisation d'une source lumineuse, comme une lampe de poche, pour dessiner des formes pendant la prise de vue. En réglant son appareil photo sur un temps d'exposition long, les « coups de pinceaux » apparaissent sous la forme de traces lumineuses.

Une utilisation qui complète parfaitement le panel technique de Chartres en Lumières.

Les nouveautés de cette seconde édition

En 2016, le concours cible davantage ses participants en proposant des sessions « pro » et « grand public ». Chaque participant devra orienter son projet artistique en travaillant sur la thématique : « Chartres, pour vous c'est... »

Vous souhaitez participer ? Rien de plus simple

Il suffit de nous envoyer votre création sous format jpeg à l'adresse communication@otchartres.fr au plus tard le 5 juin prochain en précisant la catégorie pour laquelle vous souhaitez concourir : « professionnel »

ou « grand public ». A gagner : des cadeaux thématiques offerts par les partenaires de l'opération, la projection de votre création lors de la Fête de la Lumière le 17 septembre prochain et, pour la catégorie « professionnel », la mise à disposition d'un de nos salons à la Maison du Saumon pour l'organisation d'une exposition.

Retrouvez le règlement du concours et l'ensemble de nos partenaires sur le site www.chartresenlumieres.com

Un grand merci à : Atelier Picol, La Brûlerie Chartraine, La Chocolaterie, Le Clos Chedeville, Crêperie les 3 Lys, Les Crépinières, David Lambert Chocolatier, Esprit gourmand, Les Feuillantines, Hôtel-spa Le Grand Monarque****, Hôtellerie Saint-Yves, Le Jardin Cathédrale, Maison Ailleurs, Pâtisserie Ios Arnaud, Le Petit Chart'Train, La Rosace, Rucher Billard, Le Tripot.

→ Renseignements auprès de l'Office de Tourisme de Chartres au 02 37 18 26 26 ou par e-mail à info@otchartres.fr

Également ce mois-ci

Conférence

Chartres, les guerres du Cloître par Juliette Clément, directrice des publications de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir : samedi 9 avril à 14h30.

Exposition :

« Cathédrale : de l'ombre à la lumière » - exposition-vente par Yves LEJEUNE : 80 photos inédites sur la cathédrale avant et après la restauration : du 29 avril au 16 mai.

Visite guidée

- Les maisons remarquables, samedi 16 avril à 14h30. Par Françoise Faraud, guide-conférencière.
- Chartres en Lumières, samedis 16, 23 et 30 avril à 21h30.
- Chartres en Lumières Privilège (incluant la visite guidée de la crypte de la cathédrale à la lueur de la bougie, vendredis 22 et 29 avril à 22h.
- Raconte-moi l'histoire de Chartres, visite théâtralisée pour enfants : samedi 23 avril à 14h30.

Rendez-vous gourmands à la Maison du Saumon à 14h30

- Atelier pour adultes :
- Rouleaux de printemps classiques et revisités : samedi 9 avril
 - Religieuse aux fruits rouges : samedi 7 mai
- Pour les groupes, des ateliers privés peuvent être organisés.

→ Pour l'ensemble de nos rendez-vous, renseignements et inscription au 02 37 18 26 26. www.chartres-tourisme.com

→ Partagez vos moments #chartrestourisme

Le 22 avril

La mode défile place Billard

Pour la deuxième année consécutive, six commerçants de la rue du Soleil-d'Or organisent un défilé de mode ouvert à tous, le 22 avril, place Billard.

Venez passer un moment convivial le vendredi 22 avril à partir de 19h, en cœur de ville. Six enseignes chartraines déroulent le tapis rouge pour vous présenter leurs dernières tendances.

Des mannequins d'un jour vous présenteront des gammes de prêt-à-porter enfants et adultes, de linge de maison, d'optique, d'accessoires et de lingerie. Cet événement de proximité organisé en toute simplicité a connu un succès fou l'an passé : il constitue un moment privilégié pour renouveler son regard sur la mode, se mettre à la page et discuter avec vos commerçants



→ **Le 22 avril à 19h place Billard.**
Entrée gratuite.

De gauche à droite :
Edwige Barreteau (Garance Preppy),
Edith Dupé (Canavesio Ottica),
Valerie Leray (Petit Bateau),
Louise Jugé (Elsa lingerie),
Florian Plu (Serge Blanco),
Amélie De Sousa (Tendance coiffure).



Le 27 mai

17^e édition de la fête des voisins

La Fête des voisins se déroulera le vendredi 27 mai. Un moment privilégié pour rencontrer et mieux connaître ses voisins, qu'on salue simplement dans le couloir, l'ascenseur ou dans la rue tout au long de l'année.

Abas le masque de l'anonymat et rendez-vous pour un moment de détente et d'échange sympathique autour d'un verre ou d'animations dans votre quartier. La fête des voisins prévue le vendredi 27 mai vous donne l'occasion de rencontrer connaître davantage vos voisins : de votre palier, de votre résidence, de votre rue, de votre quartier.

En 2016, la Ville de Chartres a décidé d'accompagner cette action en mettant des kits de communication à disposition des habitants qui voudraient être organisateurs (cartes d'invitation, affichettes, ballons, gobelets, nappes, tee-shirts ...).

A découvrir en détail et en pratique dans votre magazine *Votre Ville* de mai, sur Internet (chartres.fr) et les réseaux sociaux de la Ville.

Balades en voiture : on remet ça !



Le Rotary Club Chartres Deux Vallées organise une nouvelle fois sa manifestation annuelle *Balades en voiture* dont le succès ne s'est pas démenti depuis dix ans. Elle se déroule au plein cœur Chartres sur la place des Épars, mise à la disposition du Club par la Ville deux jours de suite de 10h à 18h.

Comme depuis 10 ans maintenant, le Rotary Club fera défiler ses plus belles voitures place des Épars les 23 et 24 avril prochains. En 2015, 120 tours en voitures anciennes et plus de 140 en Ferrari ont été effectués. Un succès qui a encouragé l'association à reconduire l'événement.

Grâce au concours du Club des Voitures Anciennes, d'un club de ferraristes et de façon générale de nombreux amateurs de toute marque, l'événement *Balades en voiture* offre une belle exposition gratuite de modèles de tous les âges, du début du

XX^e siècle jusqu'à nos jours avec les dernières séries des grandes marques sportives. Cette visite se complète d'une tombola et de la possibilité de faire un tour de ville comme passager pour un prix modique, un peu moins pour les sportives !

L'animation attire des curieux de tous les âges pour le plaisir des souvenirs des voitures anciennes et les sensations fortes des puissantes cylindrées dernier cri.

Il faut souligner que chaque conducteur et propriétaire met au service de cette belle opération son temps et son véhicule de façon bénévole. Cette passion partagée pour l'automobile permet de récolter des fonds qui seront tous affectés à une seconde opération - HTMA - menée par le Rotary Club Chartres Deux Vallées en juin prochain, grâce également au Club de l'Aérodrome de Chartres. Il s'agit de transporter aux Sables d'Olonne une vingtaine de jeunes handicapés mentaux encadrés par l'ASPIC, association chartreuse, qui, pendant deux



jours et demi, va partir découvrir par terre, mer et air.

Pour participer et contribuer au bonheur de ces enfants et leur permettre de s'ouvrir, rendez-vous donc les 23 et 24 avril, place des Épars !



→ **11^e édition des Balades en voiture**
Samedi 23 et dimanche 24 avril
Place des Épars de 10h à 18h

Chantier du Pôle administratif

Réouverture du parking des Halles

Après deux mois de travaux, le parking des Halles est rendu au public : la sortie piétons sur la place a été entièrement reconfigurée. En parallèle, le périmètre du Pôle administratif continue sa mue et, bientôt, la place des Halles reverra éclore ses terrasses.

Après deux mois de rénovation, le parking des Halles rouvre ses portes au public. La sortie piétons par l'ascenseur qui a été reconfigurée et intégrée dans un nouvel édifice. Pour permettre l'accès au parking, les rues Mathurin Régnier et des Côtes sont rendues à la circulation. La circulation sur la rue Mathurin-Régnier reste toutefois interdite après l'entrée du parking.

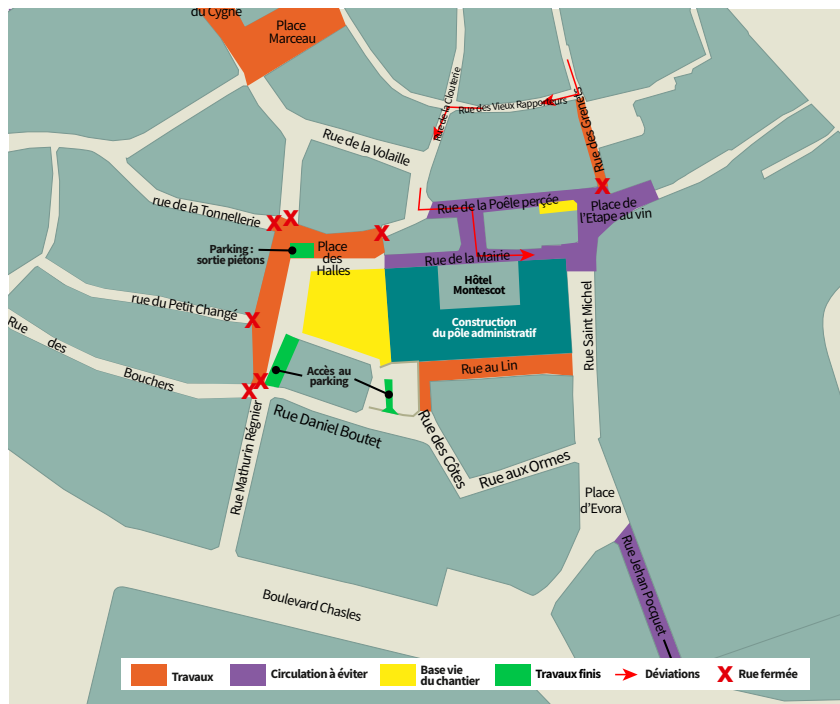
Les espaces carrossables autour de la place des Halles sont toujours inaccessibles aux véhicules. De ce fait, les rues des Bouchers, du Petit Changé, de la Tonnellerie et De-Lattre-de-Tassigny restent en impasse côté place des Halles.

L'accessibilité de la place se simplifie tout de même : côtés nord et ouest, la préparation des revêtements progresse. Ce sera le début de la pose des pavés et des dallages, pour que la place commence à prendre son visage définitif. Rappelons-le, l'intégralité de la place des Halles et des rues voisines sera pavée et dallée (voir notre magazine du mois dernier)...

En avril, les piétons retrouveront plus d'aise côtés nord et ouest de la place. Les travaux de pavage devant les commerces permettront notamment une réouverture des terrasses.

Fermeture de la rue des Grenets, perturbations place de l'Étape-au-Vin et rue Saint-Michel

Jusqu'au 18 avril, la rue des Grenets est fermée à la circulation pour permettre la rénovation des réseaux d'assainissement et des collecteurs d'eau pluviale. Pour maintenir une circulation sortante de la rue des Changes vers la sortie par la rue Saint-Michel, une déviation est organisée via la rue des Vieux-Rapporteurs, de la Cloute-



rie (en double sens pour l'occasion) et de la Mairie (en sens inversé). Pour permettre les travaux rue des Grenets, la rue de la Poêle-Percée est mise en impasse.

Les bacs à déchets, normalement installés place Saint-Aignan, sont délocalisés place de l'Étape-au-Vin.

De la mi-avril à début mai, la circulation place de l'Étape-au-Vin sera perturbée par une rénovation des réseaux d'eau potable.

La rue Jehan-Pocquet sera, quant à elle, perturbée par une réfection de ses accotements. La circulation, définitivement en sens unique sens descendant, sera organisée en demi-chaussée.

Il reste préférable d'éviter de circuler sur ce secteur Étape-au-Vin et Saint-Michel.

Le parking des Halles soigne sa sortie

En dehors des bâtiments eux-mêmes, le programme du Pôle administratif comprend le réaménagement du

périmètre avoisinant. Cette reconfiguration ne pouvait s'accommoder de l'ancienne sortie piétons du parking des Halles. Massive, datée dans son esthétique, elle correspondait à l'esprit « béton » de l'ancien hôtel de Ville, mais ne pouvait s'accorder à l'environnement proposé par le cabinet d'architecture Wilmotte SA, lauréat du projet.

L'ancien colimaçon de béton qui hébergeait l'ascenseur et l'escalier, démoli en février, est dorénavant remplacé par un petit édifice de verre qui, sous une dénomination d'« office du commerce », sera dédié à l'Union des commerçants chartrains (UCC) pour la promotion de ses événements et de l'activité commerciale du cœur de ville.

Le nouvel escalier, lui aussi totalement vitré, confèrera à cette sortie un plus grand confort. Pour tenir ses engagements sur la réouverture du parking, Q Park reporte à cet été quelques finitions à l'aménagement du parking



La nouvelle sortie piétons du parking et son édicule, en voie d'achèvement.



Début février, les pelles curaient la sortie piétons du parking, ne laissant que la cage d'ascenseur et la cage d'escalier.



Début mars, l'ossature de la nouvelle structure était finie.

Focus sur le Pôle administratif



L'hôtel Montescot est solidement campé sur les nouveaux contreforts des bâtiments du Pôle administratif.



Les cloisons préfabriquées sont stockées sur site et posées au fur et à mesure de la progression des bâtiments du Pôle administratif.



Fin mars, le niveau R-2 du Pôle administratif est pratiquement achevé.

Aménagements

Place Marceau, la lumière s'installe...

La place Marceau sera livrée à la mi-avril ! Et le chantier avance à grands pas. Alors que la pose des dalles lumineuses poursuit sa progression sur l'enrobé avec la colonne Marceau en ligne de mire, les pavés gagnent du terrain au niveau du carrefour entre les rues de la Volaille, Marceau et Maréchal-de-Lattres-de-Tassigny... Vous exigiez une opération rapide ?



Coté sud de la place, le pavage de la bande de circulation en direction de la rue de la Pie a été finalisé permettant ainsi une continuité de cheminement avec la rue de la Pie et la rue de l'Épervier, aujourd'hui ré-ouverte à la circulation.

Coté Nord, la partie trottoir a été réalisée le long du Franprix, du café du Général et de la Chocolaterie qui ont déjà redéployé leurs terrasses pour profiter des premiers jours du printemps. Sur cet espace, la pose des dalles intégrant un dispositif LED progresse et devrait s'achever à la mi-avril. Les équipes techniques réaliseront le 6 avril prochain, à 20h30, les

premiers essais lumières... En tout, ce sont 300 points lumineux qui orneront l'ensemble de la surface de la place réaménagée.

La pose des dalles lumineuses achevée et les joints brossés, il ne restera qu'à parfaire, au sol, le contour de la colonne Marceau grâce à un calepinage de pavés qui la mettra encore davantage en valeur en la détachant visuellement du reste de la surface de la place.

En parallèle, les équipes travaillent actuellement sur le carrefour des rues de la Volaille, Marceau et Maréchal-de-Lattres-de-Tassigny. Une zone importante car elle devra permettre une continuité de circulation

par la rue Marceau, lorsque la rue du Maréchal-de-Lattres-de-Tassigny sera fermée à la circulation pour permettre les travaux des concessionnaires sur les réseaux souterrains du pôle administratif. La rue de la Volaille sera alors la voie principale jusqu'à la fin des travaux.

Sur le carrefour, les caniveaux à fente ont pris place, l'enrobé a été coulé sur toute la zone et le pavage est en cours de finalisation. La circulation piétonne, même perturbée, recommence doucement à se fluidifier. La clôture métallique de chantier recule jour après jour vers la place du Cygne... On avance !



Le carrefour à l'angle des rues de la Volaille, du Maréchal-de-Lattres-de-Tassigny et Marceau.





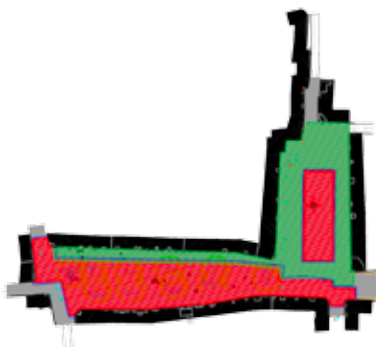
Pascal et Sylvain, Le café du Général

Les travaux de la place du Cygne ont commencé en octobre devant chez nous avec le démontage de la colonne Marceau. Une opération qui n'a pas vraiment perturbé le fonctionnement du Café du Général. C'est au début du mois de janvier que les travaux de la place ont vraiment débuté et que nous avons un peu souffert d'une perte temporaire de notre clientèle... Les équipes chargées des travaux sont à l'écoute et nous ont vraiment accompagnés pendant la durée des travaux.

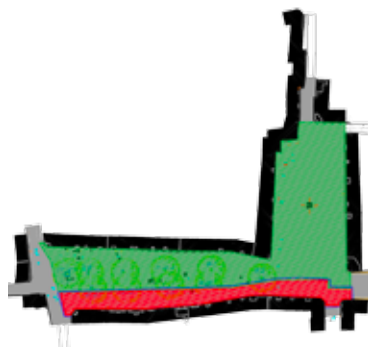
Le réaménagement de cet espace était nécessaire. Il est très fréquenté par les Chartrains mais aussi par les touristes. Il est vrai que les travaux ont perturbé le fonctionnement de notre établissement. Mais a-t-on déjà vu des travaux qui se font sans que cela ne gêne personne ? Et puis il faut être honnête, le contexte national fait que le commerce en général est en difficulté. Et puis n'oublions pas non plus que nous amorçons le printemps avec 8 degrés... S'il y avait une année pour faire les travaux c'était cette année. Alors nous avons joué le jeu ! Et puis on sait aussi qu'à l'issue des travaux nos clients reviendront... et dans un cadre encore plus agréable qu'avant. C'est le prix à payer. Des projets comme celui-ci sont ambitieux et nous les accompagnons avec beaucoup de confiance pour la suite. Notre équipe vient aussi d'acquérir l'ancien restaurant Le Vésuve, place des Halles. Là où se situent les travaux les plus importants de la ville avec le chantier du pôle administratif... Non, promis on ne le fait pas exprès ! Mais nous avons choisi de parier sur l'avenir...

LE PHASAGE DES TRAVAUX EN AVRIL ET MAI

-  Aménagement de surface
-  Aménagement terminé



Du 28 mars au 22 avril



Du 22 avril au 6 mai

Aménagements

Place du Cygne, les nouveaux arbres prennent racine...

Comme prévu, de nouveaux arbres viendront étoffer la place du Cygne dès le début du mois d'avril, période propice à la plantation. Ainsi, les fosses creusées au mois de janvier et rebouchées dans l'attente de leurs futurs locataires seront habitées par dix nouveaux arbres de trois essences différentes, aux couleurs variées et à faible développement : aulnes, gleditzia, koelreuteria. En parallèle, les travaux d'aménagement de surface se poursuivent, dans les temps.



Côté sud



Côté nord

Tout au long du mois de mars, les aménagements de surface ont bien progressé place du Cygne. Côté nord, le long des vitrines des magasins, le pavage des trottoirs et de la bande de circulation a été achevé et ouvert au cheminement des piétons. Il en va de même pour le petit bout de terrasse qui restait à l'angle de la Chocolaterie.

Depuis le 28 mars, le haut de la rue du Soleil-d'Or a été fermé à la circulation. A cet endroit, le raccordement est en cours de réalisation entre les nouveaux aménagements de la place du Cygne et la rue du Soleil-d'Or, pour un fini parfait. Une fois cette partie achevée, la continuité d'aménagements entre la place du Cygne et la rue Sainte-Même pourra à son tour commencer. Ici, le pavage sera étendu sur quelques mètres dans la rue Sainte-Même, jusqu'à l'endroit où débute l'enrobé de la voie de circulation. En réalisant une zone après l'autre, la continuité de circulation sera assurée depuis la rue Noël-Ballay. Lorsque

la rue Sainte-Même sera fermée à la circulation, les véhicules pourront emprunter la rue Percheronne pour rejoindre la borne de sortie du cœur de ville, en face du BIJ.

Côté sud de la place, le long des magasins Covent Garden, Etam, etc. les caniveaux à fente ont été positionnés et l'enrobé coulé. Bientôt, le pavage pourra débuter. De ce côté, et dans l'attente des aménagements, l'accès aux boutiques a été assuré par une bande de circulation temporaire qui dessert les magasins et qui permet de faire le tour de la place.

Sur l'espace central de la place, les aménagements de surface reprendront une fois que les arbres auront rejoint leur terre promise... C'est la semaine du 4 avril que les premiers d'entre eux seront plantés, chacun dans sa fosse. Un moment important pour les riverains qui pouvaient s'inquiéter de la disparition, même temporaire, des végétaux sur cet espace nouvellement aménagé. Mis en

terre à cette période de l'année, les dix nouveaux arbres déjà matures d'une quinzaine d'années pourront bénéficier de conditions de reprise optimales.

Les techniques d'implantation des arbres en ville ont considérablement évolué au fil des années. Nous sommes bien loin des années 50 ou 60... Dans la configuration antérieure, les tilleuls avaient été plantés à même l'enrobé de la place du Cygne, avec ce que l'on peut imaginer comme quantité de terre dans un espace urbain central tel que celui-ci... Avec l'aménagement de fosses de plantation pour les nouveaux sujets, on s'assure que les réseaux seront protégés des réseaux racinaires souvent ravageurs, et l'on garantit dans le même temps de bien meilleures conditions de vie aux nouveaux arbres qui pourront se développer normalement, sur 30, 40 ou 50 ans...

C'est à ce moment que la question de les remplacer se posera à nouveau...

ETUDIANTS AMÉRICAINS



Dans le cadre d'un échange avec l'Institut Notre-Dame, six étudiants américains de la Cienega High School de Tucson (Arizona) ont été accueilli à Chartres pendant une semaine et hébergés chez des familles chartraises.



ÉQUIPE DE FRANCE DE RUGBY MOINS DE 20 ANS



Karine Dorange a rencontré l'équipe de France de rugby moins de 20 ans féminine avant leur match contre l'Angleterre le 19 mars

FUNK IT UP



Concert du groupe Funk It Up le 17 mars dernier, dans le cadre du festival Jazz de Mars, au foyer de jeunes travailleurs de Chartres.

CHEMIN DES ARTS



Le 19 mars a eu lieu le vernissage de l'exposition de peintures de Danielle Burgart. Ses huiles sur toile sont visibles au Prieuré Saint-Vincent jusqu'au 1^{er} mai 2016.



HANDBALL CMHB28-DUNKERQUE



Le club de handball du CMHB28 s'est incliné 25 à 26 contre Dunkerque, le 2 mars à la Halle Jean-Cochet, lors de la 17^e journée de D1.



Pôle Gare

Pôles gare de Chartres et Dreux : pas de concurrence, de la complémentarité

Le principe des pôles gare n'est pas propre à Chartres. Plusieurs villes en France sont engagées –ou veulent l'être– dans ces programmations qui ont pour vocation centrale de mettre en cohérence les transports aux alentours des gares. L'Eure-et-Loir comporte deux projets de ce type : celui de Chartres et celui de Dreux. Loin d'être concurrentes, ces programmations doivent au contraire faire l'objet d'une cohésion. C'est le message que les deux Villes ont fait passer lors de la visite à Dreux de Daniel Guéret, adjoint au maire de Chartres en charge du Pôle Gare, le 22 mars.

Votre Ville : Le 22 mars vous avez rencontré Gérard Hamel, maire de Dreux, qui vous a fait visiter le chantier du Pôle Gare drouais. Quelle était la motivation de cette visite ?

Daniel Guéret : Cette journée s'inscrit dans une démarche commune de Jean-Pierre Gorges et Gérard Hamel de développer une coopération générale entre les deux Villes et leurs agglomérations, et en particulier sur leurs projets pôles gare. Ces deux programmes sont deux des trois projets ferroviaires structurants pour la région Centre-Val-de-Loire, le troisième étant la réouverture du Chartres-Orléans initiée par la Région.

Jean-Pierre Gorges m'a demandé d'échanger avec nos amis drouais sur le Pôle Gare. Nous sommes allés à Dreux nous faire présenter le projet, avec une visite des travaux réalisés ou engagés. Gérard Hamel et ses équipes nous rendront visite à Chartres pour le même exercice.

Pour les deux maires, ces deux projets ont beaucoup de similitudes. Tous deux sont en cœur d'agglo et doivent être menés avec les mêmes interlocuteurs : la Région, le Département, et le rail, c'est-à-dire SNCF via les directions régionales de ses succursales SNCF Réseau, Mobilités et Gares & Connexions.

VV : Les deux projets se caractérisent par une grande complexité de conception et de mise en œuvre, et des délais importants. Comment aboutissent-ils ?

DG : Dans les deux cas ils sont initiés et portés par une même volonté poli-



Gérard Hamel, maire de Dreux, et Daniel Guéret, adjoint au maire de Chartres, devant la gare de Dreux.

tique. C'est cette volonté, essentielle et commune à Jean-Pierre Gorges et Gérard Hamel, qui permet d'obtenir de tous les partenaires l'investissement nécessaire et la mobilisation des financements. Nos deux projets réussissent à prendre corps ; nous voulons démontrer que la mobilisation de tous est indispensable pour les réaliser au plus vite. C'est un enjeu de taille pour les deux bassins de vie chartrain et drouais, qui représentent à eux deux une grosse partie du département.

VV : Une même ambition politique, une même conception des contenus ?

DG : Les deux projets reposent sur le même constat de carences en matières d'organisation des transports. La conception s'est basée dans les deux cas sur un marché d'étude et de définition qui a établi les principes de leur programmation globale et de leurs opérations spécifiques. Si les ordres de grandeur sont différents en termes d'emprises et de coûts, les problématiques d'organisation des mobilités et de développement d'offres de logement, d'activité économique et de services se sont imposées dans les deux cas, comme des fils conducteurs indispensables de l'opération. Être en cœur d'agglomération impose d'apporter des réponses et des aménagements dans ces trois domaines.

En parallèle, il revient à SNCF et aux autorités organisatrices des transports de prendre en mains l'amélioration des conditions quotidiennes d'accueil et de transport des voyageurs.

VV : La conception du Pôle Gare chartrain compte avec les 10000 voyageurs pendulaires quotidiens entre Chartres et Paris. Quel est le poids de l'extra-départemental pour les deux programmes ?

DG : La proximité de la région parisienne est un élément majeur. Dans le cadre de Chartres, on raisonne en effet sur un trafic essentiellement dirigé vers ce bassin d'activité ; pour ce qui est de Dreux, le Pôle Gare se conçoit dans un schéma de porte directe sur l'Île-de-France. Mais du côté chartrain, on raisonne aussi dans la



Le futur parvis sud de la gare drouaise © La Fabrique urbaine, urbanisme

Le Pôle Gare de Dreux en bref

- 10 ha de réaménagements urbains
- Résorption de friches ferroviaires
- Extension du passage souterrain piéton de la gare
- Création d'un parc de stationnement en silo
- Réaménagement de la gare routière
- Création d'un pôle d'affaire (5230 m² de surface de plancher)
- Étude de fonctionnement du pôle d'échange multimodal et acquisition de matériels
- Réaménagement du parvis sud de la gare et création d'un parvis nord
- Surcreusement des voies de circulation sous voies ferrées et création d'un giratoire
- Réaménagement des boulevards d'accès à la gare
- 14 millions d'investissements répartis Ville / Agglo
- Livraison complète : 2020

perspective d'une liaison nouvelle vers Tours (via Voves) et, plus tard, vers Orléans. C'est notre scénario de redéploiement de l'étoile ferroviaire chartraine.

VV : La coopération Chartres - Dreux pourrait influencer sur les enjeux de leurs pôles gare ?

DG : Dans le cadre de cette coopération, on peut tout à fait envisager de voir comment réactiver un jour une liaison ferroviaire entre les deux villes, dans une perspective future de renforcement du transport ferroviaire. En gardant à l'esprit que les réouvertures de lignes ferroviaires

sont rarissimes. En parallèle, le projet de l'A154 progresse ; il ne faut pas tomber dans la facilité de croire que le développement de la route et du rail sont concurrentiels. En aucun cas l'aménagement ferroviaire ne doit-il être opposé au développement et à l'aménagement de l'A154, indispensable pour notre région.

Les deux trafics pendulaires Chartres-Paris et Chartres-Dreux ont tous les deux leur importance. Ne perdons pas de vue que nos deux agglomérations représentent à elles deux la moitié de la population du département et 80 % de son activité économique.

Vacances de printemps

Toutes les activités dans les maisons pour tous

MPT de la Madeleine

Mail Jean-de-Dunois
Tél. : 02 37 88 45 01

Lundi 4 avril

Matin : accueil/jeux au choix
Après-midi : initiation baseball

Mardi 5 avril

Matin : squash, badminton
Après-midi : escrime

Mercredi 6 avril

Matin : patinoire
Après-midi : bubble foot

Jeudi 7 avril

Matin : basket
Après-midi : tennis de table salle Rosskopf

Vendredi 8 avril

Matin : trampoline
Après-midi : tournoi de baseball

Lundi 11 avril

Matin : accueil/jeux aux choix
Après-midi : footcity

Mardi 12 avril

Journée accrobranche



Mercredi 13 avril

Matin : patinoire
Après-midi : piscine Odyssee/jeux au choix

Jeudi 14 avril

Matin : tournoi de cartes
Après-midi : cinéma

Vendredi 15 avril

Matin : trampoline
Après-midi : multisports

MPT de Rechèvres/Bel-Air

4 allée du Berry
Tél. 02 37 23 40 67

Lundi 4 avril

Matin : accueil libre et présentation des vacances (consignes, ...).
Après-midi : rugby indoor (dojo Rosskopf)

Mardi 5 avril

Matin : zumba à Rechèvres
Après-midi : tout chocolat (fabrication d'œufs en chocolat avec un chef pâtissier)

Mercredi 6 avril

Journée pique-nique
BMX/swing : site Jean-Gallet

Jeudi 7 avril

Journée accrobranche à Digny

Vendredi 8 avril

Matin : Compo Zic
Après-midi : secteur OKLM

Lundi 11 avril

Matin : accueil libre
Après-midi : ultimate

Mardi 12 avril

Matin : secourisme
Après-midi : réalisation de vidéo sur youtube

Mercredi 13 avril

Journée pique-nique
Activités avec le Rugby Chartres métropole suivies d'une sortie en canoë-kayak



Jeudi 14 avril

Matin : squash/badminton
Après-midi : Graffs avec Dirty arts

Vendredi 15 avril

Matin : Face time avec la Nouvelle-Zélande, Québec, Allemagne
Repas et après-midi Secteur-Fureur.

MPT des Petits-Clos

4 avenue François-Mitterrand
Tél. 02 37 23 40 69

Lundi 4 avril

Matin : accueil (jeux de société, informatique, billard, baby-foot et ping-pong)
Après-midi : futsal

Mardi 5 avril

Matin : atelier poterie
Après-midi : baseball

Mercredi 6 avril

Matin : tchoukball
Après-midi : cinéma et danse

Jeudi 7 avril

Matin : ultimate
Après-midi : escrime

Jeudi 8 avril

Matin : atelier poterie
Après-midi : tournoi inter-quartiers de baseball

Lundi 11 avril

Matin : accueil (jeux de société, informatique, billard, baby-foot et ping-pong)
Après-midi : basket

Mardi 12 avril

Matin : patinoire de l'Odyssee
Après-midi : piscine de l'Odyssee

Mercredi 13 avril

Matin : vidéo et danse
Après-midi : bowling

Jeudi 14 avril

Journée : sports extrêmes : jeux stratégiques

Vendredi 15 avril

Matin : atelier cuisine
Après-midi : jeux et goûter

MPT des Hauts-de-Chartres/Saint-Chéron

5 rue des Hauts-de-Chartres

Tél. 02 37 23 40 70
ou 02 37 23 40 72

Lundi 4 avril

Matin : accueil - présentation de l'équipe et du planning
Après-midi : futsal

Mardi 5 avril

Sortie à la journée : accrobranche (14 places)

Mercredi 6 avril

Sortie à la journée (7 places)
Matin : marché de Brou
Après-midi : swin golf

Jeudi 7 avril

Matin : lutte et jeux d'opposition
Après-midi : escrime

Vendredi 8 avril

Journée brésilienne
Les jeunes Chartains recevront des adolescents fréquentant des accueils de loisirs de Chartres métropole et partageront avec eux le repas du midi.
Matin : stage de capoeira
Repas : kebab
Après-midi : zumba

Lundi 11 avril

Matin : accueil - présentation de l'équipe et du planning
Après-midi : futsal
Activités photo dans un cadre rural.

Thibaut Baise-Coudray, 13 ans

Votre Ville : Depuis quand fréquentes-tu la maison pour tous des Hauts-de-Chartres/Saint-Chéron ?

Thibaut : Depuis 2 ans. J'étais impatient d'avoir 12 ans pour pouvoir m'inscrire, le temps m'a paru long.

VV : Que représente cet endroit pour toi ?

T : Le secteur jeunes est pour moi un lieu de détente, un lieu où je peux m'amuser et apprendre des choses : atelier bois, musées, expos...

VV : Qu'est-ce que tu aimes faire ?

T : Les activités sportives, mais aussi les sorties ou activités culturelles. J'aime par-dessus tout les sorties à la journée qui me permettent de sortir du quartier, même si le soir j'apprécie de retrouver mon chez-moi.

VV : Que voudrais-tu y améliorer ?

T : Je souhaiterais que l'on décore notre salle d'accueil pour qu'elle ressemble aux autres secteurs des maisons pour tous.

VV : Que penses-tu de l'équipe d'animation ?

T : Nos animateurs sont gentils et ouverts au dialogue. J'aime l'idée qu'ils soient toujours là pour nous. Ils ne sont pas juste présents, ils sont attentifs à tout ce que les jeunes leur disent.

Mardi 12 avril

American day
Matin : petit-déjeuner américain animé par des professionnels du base-ball
Après-midi : initiation base-ball sur un véritable terrain de base-ball

Mercredi 13 avril

Sortie à la journée : équitation

Jeudi 14 avril

Journée activités manuelles dignes d'un pro
Matin : Redonner vie à un piano droit



Après-midi : bijoux et porte-clés en pâte fimo
Soirée : shooting-photo encadré par une photographe professionnelle

Vendredi 15 avril

Matin : gym/trampoline
Après-midi : bowling

Vacances de printemps

Vacances sportives : le programme des activités

La Ville de Chartres et l'association Madeleine Sport Détente proposent pour ces vacances une grande diversité d'activités sportives pour les 7/15 ans (âge requis à la date des activités). Ces animations se déroulent le matin et l'après-midi en fonction des plannings élaborés ci-après. Elles sont toutes encadrées par des éducateurs qualifiés.

Inscriptions

Il est encore temps d'inscrire vos enfants pour les dernières activités disponibles les lundis 4 et 11 avril de 9 h 30 à 11 h 30 à la halle Jean-Cochet, rue Jean-Monnet à Chartres.

Tarifs

Chartrains

Séance de 2 heures : 4€. Séance de 3 heures : 5€.

Non Chartrains

Séance de 2 heures : 5€. Séance de 3 heures : 6€.

Lieux des activités

Escalade, escrime, BMX: salles spécialisées et salle du CRJS, rue Jean Monnet, proche gendarmerie RN10.

Squash: complexe Squash Badminton, avenue d'Orléans

Patinage sur glace: hall d'accueil complexe Odysée, rue du Médecin Général Beyne.

Gymnastique, Trampoline: complexe sportif de la Madeleine, rue des Eparges.

Équitation: Chartres Équitation, avenue Victor-Hugo, route de Nogent-le-Phaye.

Golf: départ en bus à 9 h 45 devant le complexe de la Madeleine et retour vers 12 h 15.

Bowling 9/15 ans: accueil à 9 h 45 et départ en bus à 10 h devant le complexe sportif de la Madeleine (rue des Eparges). Retour à 12 h au même endroit.

Bowling 7/9 ans: accueil à 9 h 30, départ en bus à 9 h 45 devant le complexe sportif de la Madeleine (rue des Eparges) et retour vers 12 h 15 au même endroit.

Tennis 9/12 ans: stade de Ligue entrée avenue Jean-Perin.

Les autres activités: à la salle Roskopf ou au complexe sportif de la Madeleine, les précisions étant données lors de l'inscription.

→ **Renseignements: Ville de Chartres.**
Tél. 02 37 18 47 70. www.chartres.fr

7/9 ans	Activités 10h/12h	Activités 14h/17h
Lundi 4 avril	Tir à l'arc Trampoline	Escrime et escalade
Mardi 5 avril	Escalade Basket	Jeux athlétiques et volley
Mercredi 6 avril	Patinage	Roller et jeux d'adresse
Jeudi 7 avril	Escalade Équitation	Gymnastique et trampoline
Vendredi 8 avril	Bowling	Baseball et jeux de raquettes
Lundi 11 avril	Tir à l'arc	Escrime et escalade
Mardi 12 avril	Football en salle	Gymnastique et trampoline
Mercredi 13 avril	Patinage	Badminton et basket
Jeudi 14 avril	Équitation	Tir à l'arc et ultimate Frisbee
Vendredi 15 avril	Bowling	Baseball et hockey

9/12 ans	Activités 10/12h	Activités 14h/16h
Lundi 4 avril	Équitation Escrime	BMX Tennis
Mardi 5 avril	Bowling	Basket Escalade
Mercredi 6 avril	Tir à l'arc Équitation	Tournoi 3 ballons Boxe
Jeudi 7 avril	Golf Patinage	Squash Escalade
Vendredi 8 avril	Baseball	Kinball Tennis de table
Lundi 11 avril	Équitation Escrime	Foot en salle Tennis
Mardi 12 avril	Bowling	Squash
Mercredi 13 avril	Équitation Tir à l'arc	Basket BMX
Jeudi 14 avril	Golf	Kinball
Vendredi 15 avril	Baseball	Trampoline

12/15 ans	Activités 10h/12h	Activités 14h/16h
Lundi 4 avril	Équitation Escrime	BMX
Mardi 5 avril	Bowling	Escalade
Mercredi 6 avril	Tir à l'arc Équitation	
Jeudi 7 avril	Golf	Escalade
Vendredi 8 avril	Baseball	Tennis de table
Lundi 11 avril	Équitation Escrime	
Mardi 12 avril	Bowling	
Mercredi 13 avril	Équitation Tir à l'arc	BMX
Jeudi 14 avril	Golf	
Vendredi 15 avril	Baseball	Trampoline

BIJ Bureau Information Jeunesse



Opération jobs d'été

Du 4 au 15 avril

Toutes les infos pour vous aider dans vos démarches de recherche de jobs d'été, panneaux d'affichages avec annonces de jobs, aide aux CV et lettres de motivation.

Recrutement Mc Do

Jeudi 7 avril de 13h30 à 17h

Vous recherchez un petit boulot : le Mc Do sera présent tout l'après-midi au Bij pour réceptionner vos candidatures.

Le Time's up des métiers

Mercredi 6 et 13 avril à 14h (sur inscription)

Sur le principe du jeu time's up, le BIJ vous propose de venir découvrir les métiers en s'amusant le temps d'un après-midi.

Animé par Marie, volontaire en Service civique au BIJ.

Le métier de gendarme

Mercredi 20 avril à 14h30 (sur inscription)

Le BIJ de Chartres vous propose un atelier sur le Métier de gendarme animé par le chef d'escadron Martial Losson et Monsieur Winckler, référent recrutement.

Les métiers d'une salle de spectacle

Samedi 23 avril de 18h à 22h30 à la salle Doussineau

De 18h à 20h, venez découvrir cet univers en direct de la salle Doussineau et poser vos questions aux professionnels et de 20h à 22h30 spectacle Tact et Mad en slam#10 (danse hip-hop, arts numériques, rap).

Places limitées (sur inscription auprès du BIJ).

Le métier de pompier

Mercredi 27 avril à 14h (sur inscription)

Le BIJ de Chartres vous propose un atelier sur le métier de Pompier animé par Sylvain Monsimier, responsable de la mission volontariat.

→ **Accueil libre, anonyme et gratuit. Rendez-vous au Bureau Information Jeunesse, place de la Cathédrale**
Tel: 0237 234232,
bij.chartres@ijcentre.fr
Facebook bijdechartres, Twitter @Bijdechartres

Les juniors deviennent des archéologues en herbe!

L'équipe Animation de la direction de l'Archéologie reçoit les 8-11 ans du 4 au 8 avril lors d'ateliers ludiques autour de différentes thématiques. N'oubliez pas de vous inscrire au plus tôt!

Fouiller et étudier des ossements animaux, découvrir l'archéozoologie

lundi 4 de 14 h à 17 h

ou vendredi 8 de 9 h à 12 h

Fabriquer un masque de théâtre antique

mardi 5 de 14 h à 17 h

Créer une poterie

mardi 5 ou jeudi 7 de 9 h à 12 h

Découvrir les écritures de l'Antiquité

mercredi 6 de 9 h à 12 h

Visiter l'exposition *Les Objets mystérieux de votre Ville*

mercredi 6 à 15h

(départ unique)

Créer un blason

jeudi 7 de 14 h à 17 h

Tarifs (à la séance):

- 3,50€ (enfants résidant à Chartres)

- 4,50€ (enfants autres communes)

→ **Renseignements et inscriptions:**
Tél. : 0237 2341 75
Mél: ateliersarcheologie@agglo-ville.chartres.fr
Direction de l'Archéologie
2, rue Georges-Brassens à Chartres

Rentrée scolaire 2016/2017

Inscriptions des enfants dans les écoles maternelles et élémentaires publiques



Toutes les inscriptions scolaires des enfants dans les écoles maternelles et élémentaires pour la rentrée scolaire 2016/2017 commenceront le lundi 4 avril 2016.

Quels sont les enfants concernés ?

Avant l'admission définitive de votre enfant dans une école publique, cette formalité administrative est obligatoire. Elle concerne uniquement :

- Les enfants qui entrent pour la première fois à l'école maternelle (petite section) ou à l'école élémentaire (Classe Préparatoire)
- Tous les enfants nouvellement installés dans la ville et en âge d'aller à l'école maternelle ou élémentaire.

Comment effectuer cette démarche ?

Vous pouvez retirer l'imprimé de pré-inscription :

- Au Guichet unique – 32 boulevard Chasles, dans les crèches et dans les Maisons pour tous ;
- Sur le site internet www.chartres.fr ;
- En détachant celui joint ci-contre.

Cet imprimé de pré-inscription, dûment complété et accompagné des justificatifs nécessaires, est à déposer ou à envoyer au

**Service Enseignement
Direction générale des services
à la population**

**32 boulevard Chasles
28000 Chartres**

**Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.**

**Par courrier électronique :
inscription.scolaire@agglo-ville.chartres.fr**

Seuls les dossiers complets permettront aux services de la Ville de délivrer le certificat d'inscription.

L'admission de votre enfant sera validée définitivement par la direction de l'école sur présentation du certificat d'inscription lors des journées de permanence qui vous seront communiquées ultérieurement.

Quels sont les justificatifs à joindre obligatoirement ?

- Copie du livret de famille ou un extrait d'acte de naissance de l'enfant.
- Pour les parents séparés ou divorcés, une copie d'un document qui atteste la garde de l'enfant (pièce justificative du droit de garde).
- Copie d'un justificatif de domicile au nom des parents de moins de 3 mois (facture d'électricité, loyer...).
- Copie d'un document attestant que toutes les vaccinations obligatoires sont à jour (carnet de santé de l'enfant ou certificat de vaccinations).
- Certificat de radiation pour les enfants qui changent d'école (hormis ceux qui rentrent au CP).

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA PAS ÊTRE ENREGISTRÉ.

Pré-inscription dans les écoles maternelles et élémentaires publiques de Chartres (année scolaire 2016-2017)

ENFANT Nom et prénom Date de naissance

ÉCOLE École de secteur Classe

PÈRE

Nom:

Prénom:

Adresse:

.....

Code Postal:

Ville:

Tél. domicile:

Tél. mobile:

Adresse mail

MÈRE

Nom:

Prénom:

Adresse:

.....

Code Postal:

Ville:

Tél. domicile:

Tél. mobile:

Adresse mail

Situation familiale: Célibataire, Concubin(e), Marié(e), Divorcé(e), Pacsé(e), Veuf (ve)

PHOTOCOPIES DES PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À CET IMPRIMÉ



- Copie du livret de famille (parents-enfants) ou un extrait d'acte de naissance de l'enfant
- Pour les parents séparés ou divorcés, une copie d'un document qui atteste la garde de l'enfant (pièce justificative du droit de garde)
- Copie d'un justificatif de domicile au nom des parents de moins de 3 mois (facture d'électricité, loyer...)
- Copie d'un document attestant que toutes les vaccinations obligatoires sont à jour (carnet de santé de l'enfant ou certificat de vaccinations)
- Certificat de radiation pour les enfants qui changent d'école (hormis ceux qui rentrent au CP)

DOSSIER COMPLET À DÉPOSER OU À ENVOYER :

Guichet Unique : 32, boulevard Chasles – 28000 CHARTRES (du lundi au vendredi de 9h à 17h)

Par courrier électronique : inscription.scolaire@agglo-ville.chartres.fr

IMPORTANT : Seuls les dossiers complets permettront aux services de la Ville de délivrer le certificat d'inscription.

L'admission de votre enfant sera validée définitivement par la direction de l'école sur présentation du certificat d'inscription lors des journées de permanence qui vous seront communiquées ultérieurement.

Chartres, le Signature des parents :



Pour une bonne rentrée 2016/2017

La rentrée scolaire, temps fort pour toutes les familles, engendre diverses interrogations des parents pour répondre aux contraintes d'emploi du temps de chacun.

Karine Dorange, adjointe aux affaires scolaires, vie associative, jeunesse et sport, dresse un bilan des dernières nouveautés en allant encore plus loin.

Votre Ville : Le guide périscolaire fête sa première année. Va-t-il être reconduit ?

Karine Dorange : Ce document, édité pour la première fois l'an passé, a rencontré un vif succès auprès des parents. Il leur permet de connaître toutes les offres d'accueil périscolaire proposées par la Ville à leurs enfants. La formule sera donc pérennisée pour la prochaine rentrée scolaire.

VV : Des nouveautés prévues à la rentrée ?

KD : Nous avons décidé d'harmoniser les dates d'inscription à l'école et aux accueils de loisirs, afin de permettre aux parents d'accomplir toutes leurs démarches en une seule fois. Le début des inscriptions scolaires et périscolaires aura lieu à partir du 4 avril. Le guide et le dossier unique d'inscription ont été élargis à l'offre des activités sportives –école des sports- et aux activités proposées dans les centres de loisirs lors des vacances scolaires.

VV : Le bien-être des élèves, leur évolution en tant que futurs citoyens, un enjeu de taille ?

KD : La municipalité, avec ses différents partenaires, fait le maximum pour accueillir les enfants dans les écoles dans les meilleures condi-



tions. Elle maintient ses efforts en matière d'investissement numérique pour permettre aux écoliers de s'appropriier les outils actuels. Elle poursuit aussi ses engagements dans les travaux de rénovation des écoles. Elle développe sa réflexion concernant

les dispositifs d'accueils dans le cadre du Projet éducatif de territoire et du Programme de réussite éducative. A cela s'ajoute un travail important au quotidien consacré à l'accueil de chaque enfant par les agents municipaux et les professionnels de l'enfance.



Si des questions subsistent après la lecture du guide périscolaire, vous pouvez prendre contact avec le Guichet unique, au 32, boulevard Chasles, et tout au long de l'année, auprès de vos interlocuteurs habituels dans les différentes structures.

Ecoles maternelle et élémentaire Jules-Ferry

Un groupe scolaire plein d'ambitions



Jules-Ferry est une énorme structure qui s'étend sur deux rues. On y accède soit par la rue de Varize pour l'école maternelle, soit par la rue de Villaines pour l'école élémentaire. Avec ses 13 classes et ses 318 élèves, l'établissement est né d'une fusion des écoles Jules-Ferry 1 et Jules-Ferry 2 en 2006, et de la maternelle en 2012. Il porte le nom d'un homme politique français qui a rendu l'école gratuite, laïque et obligatoire. Un groupe scolaire qui fourmille de projets.

Monique Doussot est à la tête des écoles maternelle et élémentaire Jules-Ferry depuis septembre 2015. « Cette bâtisse imposante, située en centre-ville, a su garder une âme d'école de quartier chaleureux ». Les 318 élèves -117 en maternelle et 201 en élémentaire- qui s'y rendent quotidiennement ont la chance de bénéficier de locaux et d'espaces extérieurs spacieux, clairs et adaptés. La Ville a réalisé, ces dernières années, de nombreux aménagements : pour les maternelles, nouvelle structure de jeux, nouveau dortoir, cantine. Les élémentaires bénéficient depuis peu d'un self qui fait la joie des enfants : « Les élèves sont ainsi plus autonomes et ravis d'avoir un plateau-repas ». La bibliothèque centre documentaire

(BCD) connaît un grand succès. Enfin, un aménagement pour l'accessibilité des handicapés a été réalisé : toilettes, rampe d'accès.

«Une école aux trois spécificités»

L'école Jules-Ferry se distingue par ses trois spécificités. C'est une école d'application. Elle héberge une antenne de l'Institut André Beulé, et aussi propose des Classes à Horaires Aménagés Danse (CHAD).

« L'école Jules-Ferry une école chartraine estampillée « Ecole d'application. Des stagiaires qui viennent ici observent, avant de prendre la classe pour une séance préparée avec l'enseignant titulaire. Leur travail est ensuite analysé avec l'équipe. Nous

leur présentons la vie de l'école, son fonctionnement et le projet d'école. Ces étudiants préparent à la fois le Concours de Recrutement de Professeurs des Ecoles (CRPE), et leur futur métier ».

Deuxième spécificité, l'école Jules-Ferry est la seule école chartraine à accueillir une antenne de l'Institut André Beulé. Une section qui prend en charge des enfants sourds ou atteints de troubles spécifiques du langage. « Nous accueillons une dizaine d'élèves de l'Institut dans nos classes ». Ces élèves ont un projet personnalisé de scolarisation. Ils sont pris en charge par trois enseignants spécialisés de l'Institut et se retrouvent dans les classes avec les autres élèves pour certaines disciplines. « La scolarisation des élèves



Monique Doussot, directrice de l'école d'application Jules-Ferry

handicapés est une chance et une richesse pour tous. Nos élèves développent des attitudes profondément citoyennes d'entraide et d'accueil de l'autre. Cela les prépare à la vie en société, au désir de vivre ensemble ». Enfin, le groupe scolaire accueille 22 élèves de CE2, CM1 et CM2, en Classes à Horaires Aménagés Danse (CHAD). « *Ce programme permet aux élèves de bénéficier de quatre heures de cours par semaine au Conservatoire de musique et de danse* ».

La nomination de Monique Doussot comme directrice de l'école Jules-Ferry s'est faite dans des conditions un peu particulières. La communauté éducative de l'école Jules-Ferry a connu un grand drame en août 2015. « *La directrice de l'école, Jocelyne Pellet, est décédée le jour de la pré-rentrée. Le choc a été important pour les enseignants, les parents et les élèves. L'inspectrice de l'Éducation nationale m'a demandé de prendre la direction de l'école. J'ai accepté. Je connaissais déjà la structure où j'enseignais depuis 13 ans en CM2 et maître-formateur à l'ESPE* ». Monique Doussot est passionnée par son travail. « *J'apprécie beaucoup le relationnel avec les familles, les enseignants*

et les élèves, les stagiaires de l'ESPE, les contacts avec la mairie et l'Éducation nationale ». La cohésion d'une équipe est très importante pour le fonctionnement de l'établissement. « *J'ai la chance d'avoir à mes côtés une équipe soudée, efficace, chevronnée, qui m'accompagne dans mes tâches au quotidien* ».

Projets 2016

La directrice a souhaité impulser une dynamique de projets qui regroupe toute l'école.

- **Les sciences** : un planétarium gonflable a été installé dans l'école. Tous les élèves des classes élémentaires ont découvert les étoiles, le système solaire, les phases de la lune... grâce à l'intervention de François Pedron, diplômé en astronomie agréé par l'Éducation nationale.
- **l'environnement** : un travail pédagogique sur la gestion, la valorisation et le recyclage des déchets est programmé, avec des visites d'Orisane et de la déchetterie de Lucé. « *Une animatrice de Chartres métropole propose des situations ludiques : jeu de tri de déchets en classe en CP et en CE2* ». Autres projets : la fabrication d'une éolienne, d'un véhicule à énergie solaire, d'une station météo... Une exposition des travaux réalisés est prévue en fin d'année scolaire.
- **Les mathématiques** : suite aux évaluations des CE2, les enfants parti-

ciperont au triathlon des mathématiques pour apprendre à résoudre des problèmes de façon ludique et en équipe.

- **La semaine de la presse** : elle s'est déroulée du 21 au 26 mars 2016. Toutes les classes se sont impliquées à travers des ateliers-débats sur un sujet d'actualité, interview avec un journaliste, revue de presse, travail sur la une d'un journal, retranscription de l'interview d'un journaliste sportif, reportage sur la visite d'Orisane...

- **Le cross** : toutes les classes y participeront le 18 mai, à la base de loisirs de Luisant.

Projets spécifiques à l'école maternelle :

- **Rencontres en chantant** : un concert est programmé le jeudi 12 mai de 15 h à 15 h 45 à la salle André-Malraux de Luisant.

- **Programme éco-école dans l'optique d'un engagement éco-responsable « Faire entrer la nature à l'école »** : les enfants vont s'investir dans la création d'un petit jardin dans la cour de récréation. Ils seront aussi sensibilisés au tri des déchets, à l'observation de la décomposition des aliments. Un lombricompost sera installé pour recycler les déchets alimentaires et fabriquer de l'engrais bio pour les plantations à l'école. Un





hôtel à insectes sera construit à l'entrée de l'école maternelle et toutes les espèces présentes dans la cour seront recensées. Des nichoirs seront fabriqués avant d'être installés dans le marronnier de la cour.

- **Ateliers** : Les petits sont sensibilisés à la musique au Conservatoire, à l'écriture d'un album dans le cadre du concours Étamine proposée par l'Office central de la coopération à l'école (l'OCCE).

- **Ronde des livres** : les parents viennent offrir une lecture-plaisir aux élèves.

Monique Doussot insiste sur l'aide importante apportée par la mairie de Chartres à l'école Jules-Ferry : subventions pour les activités scientifiques, interventions des éducateurs sportifs de la Ville dans certaines classes, utilisation des gymnases de la ville, accès à la médiathèque, à l'Odyssée, nouvelles infrastructures.



Nicole Sortais assiste la directrice dans les tâches administratives.
«Une aide appréciable »

→ **Ecole maternelle Jules-Ferry**
67, rue de Varize

→ **Ecole élémentaire Jules-Ferry**
34/36, rue de Villaines
28000 Chartres
Tél. 02 37 28 79 65



Jules Ferry, laïciste de l'école

Jules Ferry, homme politique français, est né en 1832. Maire de Paris en 1871, il est surtout connu pour avoir rendu l'instruction obligatoire. Il est l'auteur de lois sur l'école primaire votées sous la III^e République, qui rendent l'école gratuite (1881), l'instruction obligatoire et l'enseignement public laïc (1882).

Personnel de l'école

1 directrice
13 enseignants
1 secrétaire, employée communale
3 assistantes de vie scolaire,
1 employée de vie scolaire,
5 agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (atsem)
7 employés communaux (cantine et ménage)

Personnel de l'Institut Beulé intervenant à l'école

3 enseignantes spécialisées
1 orthophoniste
1 psychomotricienne à temps partiel.



L'équipe du SSIAD aux petits soins des personnes âgées ou en situation de handicap.

Le service de soins infirmiers à domicile du CCAS

Le SSIAD : un service permanent

Vous les croisez quotidiennement dans les rues de Chartres entre 7h et 22h, au volant de petites Twingo blanches au logo de la collectivité. Ce sont les aides-soignantes du service de soins infirmiers à domicile du CCAS (SSIAD) qui se rendent à tout instant de la journée au domicile de leurs patients. Des missions au cœur des préoccupations sociétales et de la prise en charge d'une population de plus en plus âgée.

Le SSIAD intervient à domicile pour dispenser des soins aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap. Il contribue au maintien des personnes à leur domicile. Les interventions sont prises en charge par l'assurance maladie.

À qui s'adresse précisément le SSIAD ?

Le SSIAD intervient sur prescription médicale auprès des personnes âgées de plus de 60 ans, malades ou en perte d'autonomie, des personnes de moins de 60 ans handicapées ou atteintes d'une maladie chronique. Les interventions permettent de prévenir la perte d'autonomie, d'éviter une hospitalisation, de faciliter le

retour à domicile après une hospitalisation, de retarder une entrée dans un établissement d'hébergement. Les interventions peuvent être de courte, moyenne ou longue durée, selon l'état de santé et les besoins du patient, 7 jours sur 7 si nécessaire, jours fériés compris.

Quels types de soins sont réalisés par le SSIAD ?

Les équipes du SSIAD coordonnent et réalisent des soins de nursing : hygiène, surveillance et observation, prévention et suivi relationnel. Elles sont essentiellement composées d'aides-soignants et d'infirmiers coordinateurs. Les interventions vont même plus

Si vous êtes l'aidant d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou apparentée, le SSIAD, à travers son Equipe Spécialisée Alzheimer (ESA), peut vous aider par l'intermédiaire de son ergothérapeute coordinateur et son équipe d'assistantes de soins en gérontologie.

loin : le SSIAD assure aussi une coordination avec les autres intervenants médicaux et para-médicaux : cabinets d'infirmiers libéraux pour les actes infirmiers (pansements, distribution des médicaments, injections...), services d'aide à domicile, kinésithérapeutes, médecins...



De nouveaux véhicules pour le SSIAD

Le parc des véhicules utilisés par les agents du SSIAD est renouvelé tous les trois ans. 19 Twingo neuves et très fonctionnelles, au logo de la collectivité, sillonnent les rues chartraines depuis janvier 2016.

Comment faire appel au SSIAD ?

Si vous avez une prescription médicale, vous pouvez contacter directement le SSIAD. Une évaluation des besoins est réalisée à votre domicile par l'infirmier coordinateur. Puis, un rythme d'interventions vous sera proposé.

→ **Où contacter le SSIAD du CCAS de Chartres ?**
Pôle Gérontologique
2, rue de l'automne ensoleillé
28000 Chartres
tél. 02 37 18 47 24.

Un service indispensable pour Odette Renard



Chantal Marthey, aide-soignante et Odette Renard, bénéficiaire des services du SSIAD.

Odette Renard, 81 ans, réside rue Guynemer depuis 1964. Après d'importants problèmes de santé, elle bénéficie des services du SSIAD depuis 2012. Elle apprécie sans demi-mesure les services qui lui sont rendus. « L'aide-soignante vient tous les matins, du lundi au dimanche, pour la toilette ou la douche et pour m'habiller. Elle revient le soir vers 18h pour me déshabiller et surtout mettre ma robe de chambre, car je ne peux pas le faire moi-même. Je suis très contente de bénéficier de ce service indispensable à mes yeux pour les personnes en difficulté qui souhaitent rester à leur domicile. Je m'entends bien avec toutes les filles qui viennent, car ce ne sont pas toujours les mêmes. Il y a un roulement. Je vois du monde, quand mes enfants travaillent. J'ai trois enfants et cinq petits-enfants ». Cette mamy, très méritante, s'est occupée à son domicile de sa maman jusqu'à ses 98 ans qui a ensuite été placée 7 ans à l'Hôtel-Dieu, avant de décéder à l'âge de 105 ans.

Aux côtés d'Odette ce vendredi, Chantal Marthey, aide-soignante, est aux petits soins. « Je l'aide dans tous les gestes de la vie quotidienne. Les aides-soignantes interviennent dans l'intimité de la personne. Au départ, il faut se faire accepter. On fait prendre une douche, on change les draps si la personne dispose d'un lit médicalisé, ce qui est le cas d'Odette Renard. Des liens se créent : on connaît ensuite la famille ». Chantal travaillait auparavant dans le milieu hospitalier. « J'aime beaucoup mon travail. C'est un enrichissement. On assure les soins d'hygiène et de confort. On humanise les conditions de vie de la personne. Le relationnel est très important : on lit le journal ensemble, on discute ».

Chantal Marthey intervient aussi auprès d'adultes handicapés qui ont des pathologies lourdes et de personnes en soins palliatifs ou en fin de vie.



Banquet des seniors Plus de 3 000 convives réunis à Chartrexpo

Le traditionnel banquet des seniors, organisé par le Centre Communal d'action sociale, a réuni plus de 3 000 convives sur trois jours, les 2, 3 et 4 mars. Une hausse de fréquentation due aux jeunes seniors qui se sont inscrits à cet événement toujours très apprécié.

Mise à l'honneur des doyens, anniversaires du jour, spectacle, tombola, cadeaux... une réussite totale pour ce banquet qui tourne la page de Chartrexpo. Il se déroulera les deux prochaines années sur l'ancien site Lego, avenue Gustave-Eiffel, dans le Jardin d'entreprises, avant de prendre ses aises dans le futur parc des expositions qui sera construit sur le Plateau Nord-Est (PNE).



Geneviève Valentini a fêté ses 100 ans



Elisabeth Fromont, Geneviève Valentini, Marie-Claude Leroy.

Lors de ces journées, 30 doyens ont été mis à l'honneur

Almire Aubouin, 97 ans ; Nelly Bigot, 95 ans ; Georges Bioget, 95 ans ; Andrée Brouard, 97 ans ; Raymond Bonneville, 94 ans ; Jeannine Cantineaux, 94 ans ; André Condette, 96 ans ; Paule Danet, 102 ans ; Pierre Delorme, 93 ans ; Andrée Dordoigne, 96 ans ; Bernard Dousset, 95 ans ; Pierre Dumus, 95 ans ; Paulette Duval, 95 ans ; Robert Fauchoux, 94 ans ; Alfonse Frangeul, 95 ans ; Amboise Ganche, 100 ans ; Paulette Girard, 97 ans ; Marcel Gontier, 92 ans ; Robert Goussard, 96 ans ; Bernadette Josse, 95 ans ; Maria Joly, 96 ans ; Abel Lantran, 95 ans ; Geneviève Lecoq, 94 ans ; Robert Lesimple, 98 ans ; Geneviève Levacher, 97 ans ; Gilberte Mahieux, 96 ans ; Jacqueline Meslard, 96 ans ; René Prévost, 96 ans ; Roger Segouin, 94 ans ; Geneviève Valentini, 100 ans.

Et 11 anniversaires ont été fêtés

Le 2 mars : Geneviève Bidet, 73 ans ; Christian Reldler, 73 ans ; Eliane Roger, 70 ans ;

Le 3 mars : Maud Boléat, 69 ans ; Chantal Cerbera, 68 ans ; Alice Jullia, 83 ans ; Yves Pelletier, 90 ans ; Daniel Pillet, 72 ans ;

Le 4 mars : Jeannine Cantineaux, 94 ans ; Andrée

100 bougies ont symbolisé le centenaire de Geneviève Valentini le 22 février dernier. Une petite fête était organisée par le CCAS de Chartres au domicile de la centenaire, en présence de membres de sa famille, son aide à domicile Marie-Claude Leroy, sa voisine et amie Nelly Bigot, et d'Elisabeth Fromont, vice-présidente du CCAS.

Geneviève Valentini a vu le jour le 21 février 1916 à Chartres. À l'âge adulte, elle a travaillé comme modiste pendant une dizaine d'années.

Elle a rencontré Charles Valentini avec qui elle s'est mariée le 17 mars 1953 au consulat de France. Après avoir vécu jusqu'à fin 1956 en Tunisie, ils reviennent à Chartres en janvier 1957. Charles Valentini décède quelques semaines après.

Après avoir travaillé quelques temps avec maître Lelièvre à la salle des ventes, Geneviève Valentini est entrée au Fort d'Issy-les-Moulineaux comme piezzo électricien où elle est restée 37 ans dans la section d'études et de fabrication des télécommunications.

Elle a voyagé pendant quelques années avec le CCAS et elle participe toujours au banquet des seniors.

Le CCAS lui a mis en place un service d'aide à domicile en octobre 2015. Christine Manceau fut sa première aide à domicile. Après un changement de secteur, Marie-Claude Leroy a pris le relais.

Le Billard Club Chartrain en finale de la Coupe d'Europe des Clubs !

Le Billard Club Chartrain (BCC) recevait les 5 et 6 mars les clubs de Vitkov-Prague (République Tchèque), Eldense (Espagne) et Andernos (France) pour tenter d'obtenir un billet pour la finale européenne aux jeux de série, organisée à Prague les 23 et 24 avril prochains. Le club de Chartres n'a pas failli et a obtenu son billet pour la finale de fort belle manière : 9 matches disputés, 8 victoires et 1 courte défaite.



Le Chartrain Willy Gerimont à l'échauffement pour le cadre 47/2.

Is ne sont pas très médiatisés, pas professionnels, mais pourtant ils sont quasiment ce qui se fait de mieux dans leur discipline. Willy Gerimont, Jacky Justice et le Suisse Xavier Gretillat ont porté haut les couleurs de Chartres. Le Billard Club Chartrain, actuel champion de France de jeux en série, recevait la demi-finale de Coupe d'Europe les 5 et 6 mars. En lice contre eux : les Français d'Andernos, les Tchèques du Vitkov Prague et les Espagnols d'Eldense. Cette journée était importante pour le club de Chartres, et les joueurs n'ont pas failli.

Au premier tour, les Chartrains sont opposés à Andernos. La partie ne débute pas si bien que ça pour le BCC, Nicolas Gérassimopoulos dominant Willy Gerimont 250 à 220 au cadre 47/2.

Bien décidé à en découdre, Xavier Gretillat mène sa partie à vive allure et marque 119 points contre Jérémie Picart. De son côté, le Suisse du club de Chartres s'impose 200 à 105 en 4 coups au cadre 71/2. Enfin à la bande, Jacky Justice finit le travail en s'imposant, à la bande, face au très bon Bernard Baudoin 120 à 110. Un match marqué par des séries de

55 et 56 points de suite, pour le plus grand bonheur des amateurs venus assister à cette compétition. Chartres remporte donc son match contre Andernos 2 à 1 pendant que les Espagnols d'Eldense s'imposaient face au Vitkov Prague.

Au 2^e tour, Chartres fait carton plein en battant Eldense 3 à 0 : Willy Gerimont s'impose 250 à 107 au cadre, Xavier Gretillat 200 à 129 et, enfin, Jacky Justice remporte la bande 120 à 79.

Le BCC récidive pour finir face à l'équipe bis du Vitkov Prague. Les



Jérémie Picart du club d'Andernos.



Kovac au cadre pour Prague.

Chartains s'imposent au cadre 250-76 et 200-144 et Jacky Justice achève à la bande : 120 à 99.

Nouveau carton plein de Chartres qui remporte donc cette poule de qualification.

Mieux encore, Chartres est désormais le mieux classé des qualifiés et sera opposé au club hollandais de Etikon et aux Allemands de Bochum pour une qualification pour les finales.



Adam Baca du Vitkov Prague.

Francis Vautelin, le président du club, s'est dit « *heureux d'avoir décroché ce ticket pour la finale* ». C'est la seconde fois de son histoire que le Billard Club Chartrain disputera une finale de Coupe d'Europe. « *La remporter serait un exploit, une grande chose pour le club, la ville de Chartres, le département et la Ligue* ». Les Chartrains se rendront donc à Prague les 22 et 23 avril prochains pour y défier notamment l'équipe première du Vitkov Prague, le défi est de taille, mais l'exploit est possible.



Les trois Chartrains sont prêts.

Concours des Maisons fleuries

L'inscription, c'est maintenant !

Amoureux des fleurs, délaissez quelques minutes vos gants, sécateurs et binettes. Le moment est venu de vous inscrire au concours des Maisons fleuries. Une invitation que vous adresse Dominique Dutartre, adjointe à la Proximité et au Cadre de vie.

Le Concours des maisons fleuries est une institution à Chartres. Il met en valeur le soin que des Chartrains peuvent apporter à verdier et fleurir leur environnement personnel. Personnel, mais pas totalement privé pour autant, comme le souligne Dominique Dutartre adjointe au maire en charge de la Proximité et du Cadre de vie.

« L'un des engagements permanents de notre équipe municipale est d'embellir Chartres pour la rendre toujours plus attractive. Outre la valorisation du bâti et la rénovation urbaine, nous menons une action continue sur le cadre de vie à travers le végétal. C'est tout un travail d'entretien et de rénovation des parcs, de soin méticuleux apporté aux arbres que l'on taille, que l'on plante... et que l'on remplace quand cela s'avère incontournable. Et bien sûr de fleurissement de la ville : un fleurissement continu et en permanence renouvelé. Nous voulons que la ville soit belle, plaisante à vivre et à visiter, et que les Chartrains en soient fiers. Nous sommes récompensés : depuis l'obtention en 2002 de sa quatrième fleur, Chartres se main-

tient à ce niveau de reconnaissance, le plus haut label que décerne le Conseil national des Villes et villages fleuris (CNVVF), outre la Feur d'or qui nous a déjà été attribuée en 2011. La remise en jeu de cette distinction est réalisée tous les 3 ans et, c'est cette année que le jury du CNVVF visitera la ville de Chartres pendant l'été. Plus que tout donc, en 2016, le Concours des maisons fleuries va contribuer à l'image de notre ville, ce qui permet d'associer les Chartrains à cette Quatrième fleur. En effet, le CNVVF prend en compte toutes les fleurs et végétaux visibles, et pas seulement ceux que la mairie plante ! Alors à notre tour, nous souhaitons mettre à l'honneur ceux qui contribuent à la beauté de la ville. Et pas d'académisme entre nous : une généreuse brassée d'hortensias aux fenêtres a autant de chances que le plus savant agencement d'essences délicates. Ce que nous gratifions, c'est ce que le passant peut percevoir depuis la voie publique. »

Rappel des principes généraux

Le concours est ouvert à tous, par-



ticuliers et sociétés, sur inscription gratuite. L'inscription se fait dans une catégorie à choisir (voir le coupon joint).

La Ville constitue un jury composé d'élus et de professionnels des espaces verts. En juin, ce jury fait le tour des candidats et apprécie, depuis la rue, la qualité des fleurissements. Il délibère sur des critères d'aspect général et récompense les gagnants en novembre à l'occasion de l'exposition mycologique.

→ **Inscrivez-vous nombreux, avant le 31 mai, à l'aide du coupon ci-dessous.**



FICHE D'INSCRIPTION 2016

Nom du candidat :
(en lettres majuscules)

Prénom :

Adresse complète : n° rue

appt n° étage

n° tél. email

- | | | |
|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> Maison avec jardin | <input type="checkbox"/> Maison avec décor floral planté sur la voie publique | <input type="checkbox"/> Balcon ou terrasse |
| <input type="checkbox"/> Fenêtres et murs seulement | <input type="checkbox"/> Immeuble collectif privé | <input type="checkbox"/> Immeuble Chartres Habitat |
| <input type="checkbox"/> Hôtel, café, restaurant | <input type="checkbox"/> Autres commerces, entreprises artisanales ou industrielles | |

Bulletin d'inscription à retourner à
Mairie de Chartres, Direction de la Communication,
Place des Halles, 28019 CHARTRES Cedex

AVANT LE 31 MAI.



Ramassage des déchets sauvages

Chartres fait son nettoyage de printemps

La Ville de Chartres participe à l'opération *L'agglo fait son nettoyage de printemps*, le samedi 30 avril. Chacun est convié, en famille, ou entre amis, à participer au ramassage des déchets sauvages, le long des bords de l'Eure.

L'événement l'Agglo fait son nettoyage de printemps est organisé par Chartres métropole dans le cadre de la *Semaine nationale du développement durable*. Petits et grands sont appelés à se mobiliser pour ramasser les déchets dans un lieu désigné par chaque commune participante.

La Ville de Chartres a choisi un parcours le long des bords de l'Eure qui allie acte de civilité et beauté du site. Elle invite tous les habitants à participer à cette sensibilisation à la propreté, à la protection de l'environnement, notamment la pollution par les déchets sauvages, et à l'amélioration du cadre de vie.

Venez nombreux participer à cette action conviviale.

Les enfants devront être accompagnés d'un adulte.

→ **Prévoir une tenue appropriée.**

Sacs et gants seront fournis aux volontaires, après inscription préalable auprès de chaque maison pour tous, ou du Guichet unique, 32-34 boulevard Chasles, avant le 15 avril.

Samedi 30 avril 2016

L'AGGLO fait son **nettoyage de printemps**

Ramassage des déchets dans votre commune

Une Agglo plus propre, c'est notre affaire !

CHARTRES métropole

Le programme

Samedi 30 avril

10 h : rendez-vous devant la passerelle du parc des bords de l'Eure, rue du Faubourg-la-Grappe.

De 10 h à 12 h : ramassage des déchets jusqu'au secteur des Trois-Ponts. Retour par la rive opposée.

12 h 30 : rendez-vous à Morancez, au marché couvert, rue de Chavannes : remise de diplômes ; buffet familial offert par Chartres métropole avec *Objectif 0 déchet*.

14h45 : spectacle grand public sur le tri et la réduction des déchets.

Jardin d'horticulture

Un pavillon entièrement restauré

Le jardin d'horticulture, situé au 39 avenue d'Aligre, est un lieu emblématique pour des générations de Chartrais qui ont déambulé dans ses allées. La restauration de son pavillon a permis à la Ville de Chartres de candidater au titre des Rubans du Patrimoine, une mise à l'honneur du patrimoine.

La Ville de Chartres, dans le cadre d'une convention avec la Société d'Horticulture d'Eure et Loir (SHEL), a acquis le pavillon du jardin d'horticulture en 2014. La SHEL en conserve la jouissance. Les services de la Ville assurent l'entretien et les aménagements du jardin.

Situé dans un écrin de verdure de 1,7 hectare, parmi un patrimoine arboré de plus de 90 espèces (variétés et cultivars des régions tempérées), le parc arbore des arbres d'Amérique, d'Asie, d'Europe et du bassin méditerranéen.

Dès l'acquisition par la Ville, la restauration profonde du pavillon a été engagée en raison de son très mauvais état. Le bâtiment est une construction du XIX^e siècle, en maçonnerie de moellons de silex enduit, cerné de chaînes d'angles appareillées (alternance de pierres et de briques) et d'encadrements de baies en pierre de taille. L'aspect extérieur des façades a été mis en valeur par la réfection des enduits, la reprise des encadrements des fenêtres d'étage, et la mise en place d'un meneau en pierre pour la fenêtre de la salle de réunion au rez-de-chaussée. Les menuiseries ont été remplacées et intégreront notamment un double vitrage. La toiture a été restaurée en tuiles plates du pays. L'emploi du béton de chantres comme isolant, utilisé pour la première fois en Eure-et-Loir, permet



Photo : Stéphane Lebouché

d'atteindre une performance d'isolation de très bon niveau visant à maîtriser les coûts de chauffage très importants habituellement pour ce type d'ouvrage.

Le muret en pierre réalisé permet désormais d'intégrer la rampe PMR, et sert de bancs aux promeneurs.

La restauration de ce bâtiment contribue à restituer ce patrimoine aux visiteurs. Il le réintègre au circuit touristique de la ville, aux côtés de la cathédrale et des autres monuments historiques.

Le projet de restauration a permis de sauvegarder ce patrimoine et de réutiliser l'intégralité des locaux par la SHEL.

Le permis de construire et le suivi de travaux ont été réalisés par Jean-Marc Reymann, architecte DPLG de la Ville de Chartres. Les travaux, qui ont

commencé en mars 2014, ont duré 15 mois.

Les travaux, d'un montant de 296 628.12 € TTC, ont été financés intégralement sur le budget de la Ville de Chartres. Le bâtiment ayant été restauré en totalité, la maintenance ultérieure sera assurée par les services de la Ville.



Les prix des Rubans du Patrimoine mettent à l'honneur les actions des collectivités territoriales qui s'investissent dans l'entretien et la sauvegarde de leur patrimoine bâti, réhabilitent les lieux de mémoire, tout en transmettant le savoir-faire des métiers du patrimoine.



La chenille processionnaire du pin

La processionnaire est un insecte connu pour son déplacement saccadé en file indienne. Malgré l'originalité de son déplacement, ce ravageur peut entraîner bien des dégâts.

Tout commence l'été, quand la femelle papillon pond ses œufs (environ 200) dans les aiguilles des pins ou des cèdres.

Après quelques semaines, les chenilles apparaissent et tissent un cocon où elles resteront jusqu'au printemps pour grandir à l'abri des

prédateurs. Au printemps, les chenilles effectuent leur descente vers le sol pour s'enfouir afin de se transformer en papillon.

Les dégâts

Les chenilles, lors de leur présence dans le cocon, se nourrissent des aiguilles provoquant une défoliation voire un affaiblissement pouvant être la porte ouverte à d'autres insectes ravageurs.

Moyens de lutte

Si vous constatez des cocons dans vos arbres, vous pouvez faire appel à un paysagiste pour leur enlèvement. Il faudra prendre soin de brûler le ou les cocons enlevés. Autre moyen de lutte, la mise en place de nichoirs à mésange charbonnière, l'un des rares prédateurs des chenilles. Mettez les nichoirs de préférence hors

d'atteinte des prédateurs, avec un trou de 32 mm qui permet d'accueillir différentes espèces de mésanges, protégés du soleil en évitant une orientation à l'ouest.

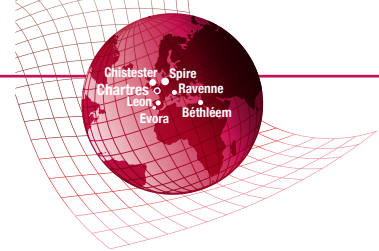
La période idéale d'installation est l'automne-hiver et prévoir également le nettoyage du nichoir tous les ans afin de continuer à accueillir les mésanges.

Danger

Cet insecte ravageur, est très urticant de par ses poils qui s'envolent à la moindre agression.

Si vous apercevez un cocon dans un arbre de la ville, appelez le 02 37 88 44 44 afin de participer à la lutte contre ce ravageur qui se propage au fil des années et détériore au fur et à mesure la population des pins.





Evora, terre de musique

A l'occasion d'un voyage d'échange, les élèves de la classe de 3^e « CHAM » du collège Jean-Moulin s'est produite à Evora, au Portugal, en mars.



Carlos Pinto de Sà, Maire d'Evora, reçoit la délégation du collège Jean Moulin à l'hôtel de ville, accompagné par Patrick Géroudet, adjoint au Maire de Chartres, et Aline de Frias, présidente de la commission d'Evora de l'Association les Amis des Jumelages de Chartres.

Pour le jumelage de Chartres et d'Evora, 2016 marque le début des échanges entre les collèges Jean-Moulin et Santa-Clara. Pour les collégiens chartresains, ce voyage fut l'occasion de rencontrer leurs camarades d'Evora, et de visiter la cité classée au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1983. Une semaine rythmée durant laquelle les élèves de la Classe à horaires aménagés musique (CHAM) de Valérie Laglaive ont enchanté le public portugais à l'occasion d'un concert donné au Conservatoire régional de l'Alentejo, situé à quelques encablures de la rue de Chartres. Sur la scène de la chapelle du couvent

du conservatoire, les collégiens de Jean-Moulin et de Santa-Clara ont partagé un beau moment de musique. Ces derniers furent également spectateurs et écoutèrent le cœur polyphonique Canteres d'Evora. A Lisbonne, les élèves ont découvert la capitale lusitanienne tout en poursuivant leur ouverture culturelle et musicale lors de leur visite du Museu da Música (Musée de la musique). Parmi les collections de ce dernier, les collégiens ont pu admirer le violoncelle Stradivarius du roi Louis I^{er}, roi de Portugal. Au pinnacle de leur séjour, le concert donné par l'Orchestre symphonique de la Fondation Gulbenkian a permis aux

jeunes Chartrains d'observer le travail et le talent de ses 66 musiciens. De quoi susciter de futures vocations, à Chartres ou Evora.

A ne pas manquer

L'Ensemble Eborensis d'Evora se produira en ouverture des soirées Les Estivales de Chartres le jeudi 30 juin à 21 heures en l'Eglise Saint-Aignan. Quatre chanteurs interpréteront des œuvres du XVII^e siècle composées par des musiciens d'Evora à l'époque où le roi du Portugal résidait à Evora, et où l'université d'Evora était l'un des grands centres européens de la création musicale.

2016
ANNÉE
JAPON
CHARTRES
SAKURAI

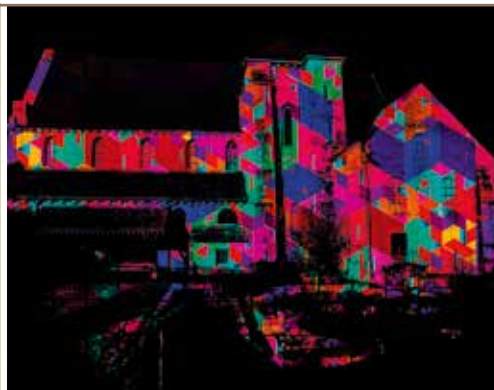
Séances de cinéma japonais organisées par l'Association des Amis des Jumelages

Le cœur régulier, sortie nationale, le 13 avril, à 20h, Les Enfants du Paradis.
Mon voisin Totoro, jeudi 14 avril, à 14h, Les Enfants du Paradis.

Agenda



**Patrick Yiette
expose !**
Du 16 avril au 8 mai
à la collégiale Saint-André.
Rencontre avec l'artiste
page 47.



CULTURE

Jeroen Meijer :
artiste mosaïste

Exposition

Jusqu'au 3 avril

Chapelle Saint-Eman

Association les 3R

02 37 88 05 34

Chartresles3r@wanadoo.fr

Chartres, les guerres du cloître

Conférence animée
par **Juliette Clément**

9 avril à 14h30

Office de tourisme

8 place de la Poissonnerie

Adulte plein tarif : 8,50 €

Tarif enfant (de 6 à 12 ans) : 4,50 €

02 37 18 26 26

info@otchartres.fr

Ventes aux enchères
publiques : photographies

9 avril à 14 h

Ventes aux enchères
publiques : dessins et tableaux
anciens

9 avril à 14 h 30

Galerie de Chartres

7 rue Collin-d'Harleville

02 37 88 28 28

chartres@galeriedechartres.com

Chemin des Arts : les 3R
invitent...

Exposition

Du 9 au 24 avril

Du mardi au dimanche de 14h à 18h
Artistes euréliens et de départements
voisins

Chapelle Saint-Eman

11 rue Saint-Eman

02 37 23 41 43

La saison du Ballet du Bolchoï :
Don Quichotte

Spéctacle

10 avril à 17h

Cinéma Les Enfants du paradis

Place Saint-Michel

02 37 88 19 30

www.cineparadis.fr/autres-

spéctacles/

Gens de Dublin de J. Huston

Film - Ciné-clap

12 avril à 20h30

Médiathèque l'Apostrophe

06 70 03 24 70

cineclap@wanadoo.fr

www.cine-clap.com

Laurel et Hardy conscrits
D'Edward Sutherland

Film jeunesse

14 avril à 15h30

Médiathèque l'Apostrophe

02 37 23 42 00

www.bm-chartres.fr

Les maisons remarquables

Promenade

16 avril à 14h30

Office de Tourisme

8 Place de la Poissonnerie

Adulte plein tarif : 8 €, enfant : 4 €

02 37 18 26 26

info@otchartres.fr

www.chartres-tourisme.com

Raconte-moi
l'histoire de Chartres

Jeune public

16 avril à 14h30

Office de tourisme

8 place de la Poissonnerie

Tarif enfant : 6,50 €

Tarif adulte : 4,50 €

02 37 18 26 26

info@otchartres.fr

www.chartres-tourisme.com

Metropolitan Opera
de New-York

Roberto Devereux

Opéra de Donizetti

Projection en salle

16 avril à 18h55

Cinéma Les Enfants du Paradis

02 37 88 19 30

Etienne

Exposition

Jusqu'au 16 avril

Espace be art concept store

4 place Billard

02 37 23 11 81

Chartres en Lumières

Festival - De la tombée de la nuit
à 1h du matin

Du 16 avril au 8 octobre

Centre-Ville

Office de Tourisme

02 37 18 26 26

02 37 21 51 91

info@otchartres.fr

www.chartres-tourisme.com

Trail urbain nocturne
et ouverture de Chartres
en lumières

Course nocturne à 18 h

16 avril

Départ devant la médiathèque
l'Apostrophe

Ouverture de Chartres en lumières
à 21 h 30

contact@trail-urbain-nocturne-

chartres.fr
www.trail-urbain-nocturne-

chartres.fr

Chartres en lumières

Visite guidée nocturne

16 avril à 21 h 30

Rendez-vous devant l'Office de
tourisme

Réservation : 02 37 18 26 26

info@otchartres.fr

www.chartres-tourisme.com

L'avez-vous lu ?

Spécial lectures à haute voix
21 avril à 18h

Médiathèque l'Apostrophe

1 boulevard Maurice-Viollette

02 37 23 42 00

Lumières du monde : regards
d'artistes contemporains sur
les couleurs du vitrail

Exposition

Du 23 avril au 31 décembre 2016

Centre International du Vitrail

5 rue Cardinal-Pie

02 37 21 65 72

Dis-moi dix mots en langue(s)
française(s)

Exposition

Jusqu'au 30 avril

Bibliothèque Louis-Aragon

Passage des Poètes

Mercredi de 10h à 12h

et de 14h à 18h30

Jeudi et vendredi de 14h à 18h

Samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h

Forum de la Madeleine

02 37 88 45 20

C'Chartres, en photo

Exposition

Jusqu'au 31 mai 2016

Boulevard Chasles

02 37 23 40 00



Camille Marcille : un illustre acteur chartrain pour le musée

Exposition
Jusqu'au 30 juin

Musée des Beaux-Arts
29 cloître Notre-Dame
Adulte plein tarif : 3,40 €
Tarif réduit : 1,70 €
musee.beaux-arts@agglo-ville.
chartres.fr
02 37 90 45 80

**Terreur en Beauce
La Bande d'Orgères
(1795-1800)**

Exposition
Jusqu'au 30 septembre 2016
Médiathèque l'Apostrophe
1 boulevard Maurice-Viollette
02 37 23 42 00
www.bm-chartres.fr

ANIMATIONS

Salon des vins et de la gastronomie

Gastronomie - Vin/oenologie
Du 1er au 3 avril
Parc des Expositions
Rue Jean-Mermoz
GL Events Exhibitions
02 98 44 25 33
jeanmarc.leduc@gl-events.com

**Ateliers archéologiques :
créer une poterie**

Jeune public
5 avril de 9h à 12h
Maison de l'archéologie
2 rue Georges-Brassens
Inscription obligatoire
Tarif enfants résidant à Chartres : 3,50 €
Tarif enfants autres communes : 4,50 €
02 37 23 41 75
francoise.jamais@agglo-ville.
chartres.fr

**Ateliers archéologiques :
découvrir les écritures de
l'Antiquité**

Jeune public
6 avril de 9h à 12h
Maison de l'Archéologie
2 rue Georges-Brassens
Tarif Enfants résidant à Chartres : 3,50 €
Tarif Enfants autres communes : 4,50 €
02 37 23 41 75
francoise.jamais@agglo-ville.
chartres.fr

**Ateliers gourmands pour
enfants : muffins aux petits
bonbons chocolatés**

Jeune public
6 avril à 14h30
Office de tourisme
10-12 place de la Poissonnerie
Atelier animé par Pierre Fournier,
artisan pâtissier
Tarif de 5 à 12 ans : 17 € - Adulte : 18 €
02 37 18 26 26
info@otchartres.fr

**Atelier multimédia : crée ton
personnage animé avec Scratch**

Jeune public
6 avril à 10h
Durée de l'atelier : 2h. Places limitées
Inscriptions : 02 37 23 42 07
Médiathèque l'Apostrophe
1 boulevard Maurice-Viollette
02 37 23 42 00

**Ateliers archéologiques :
création d'un blason**

Jeune public
7 avril de 14h à 17h
Maison de l'archéologie
2 rue Georges-Brassens
Tarif enfants résidants à Chartres : 3,50 €
Tarif enfants autres communes : 4,50 €
02 37 23 41 75
francoise.jamais@agglo-ville.
chartres.fr

**Rouleaux de printemps
classiques et revisités**

Atelier gourmand pour adultes
9 avril à 14h30
Office de Tourisme
8 place de la Poissonnerie
Réservations au 02 37 18 26 23 ou 24
ou par mail : resa@otchartres.fr
www.chartres-tourisme.com

Rendez-vous des chineurs

Antiquités-brocante
10 avril
Place des Epars-Boulevard Chasles
02 37 24 51 60
ohvl@orange.fr
www.ohvl.net

Courses hippiques

17 avril à 13 h 30
Hippodrome
Rue du Général Médecin-Beyne
02 37 34 93 73
Hippodrome.chartres@wanadoo.fr
www.hippodrome-chartres.com

Bric-à-brac/vidé-grenier

24 avril
Association de quartier Treuch
Rue du docteur Jules-Péan

SPORT

Water-polo N3

Chartres métropole natation/Laval
2 avril à 19h30

Complexe aquatique l'Odyssee
Rue du médecin Général Beyne

Basket Ligue 2 féminine

Avenir basket Chartres/Aulnoye
2 avril à 20h

Halle Jean-Cochet
Rue Jean-Monnet

Basket N1

Union basket Chartres métropole/
Mulhouse

9 avril à 20 h

Halle Jean-Cochet
Rue Jean-Monnet

FC Chartres - Vertou Ussa

Championnat de CFA 2

16 avril à 18h

02 37 34 21 19
Stade Jacques-Couvret
Route des Grands Prés

Handball D1

Chartres métropole handball/
Montpellier

16 avril à 20h30

Halle Jean-Cochet
Rue Jean-Monnet
www.cmhb28.com

Handball D1

Chartres métropole handball/Ivry
20 avril à 20h30

Halle Jean-Cochet
Rue Jean-Monnet

Rugby Fédérale B

Rugby Chartres métropole/Clamart
24 avril à 15h

Stade Claude-Panier
Rue Georges-Bransens

Basket N1

Union Basket Chartres métropole/
Caen

Vendredi 29 avril à 20h

Halle Jean-Cochet
Rue Jean-Monnet



Samedi 12 mars

Soirée de mécénat pour Chartres santuaire du monde

Un cadre de prestige pour un moment d'exception, au service d'une grande cause : c'est en quelque sorte le menu du dîner de charité organisé ce samedi 12 mars dernier, au Musée des Beaux-Arts, à l'invitation de l'association mécène de la cathédrale, Chartres Sanctuaire du Monde. Parmi la centaine de donateurs présents, Madame Servane de Layre, présidente, avait fait appel à Stéphane Bern, figure médiatique mais aussi locale, très engagée dans la conservation du patrimoine.

Une opération réussie, puisque la soirée aura permis à l'association de récolter près de 12 500 euros ainsi que plusieurs promesses de dons, en faveur de la restauration de la chapelle Saint-Piat, destinée à accueillir le trésor de la cathédrale.

La Ville de Chartres, représentée par Jean-Pierre Gorges et Isabelle Vincent, s'était particulièrement mobilisée : au-delà de la mise à disposition des lieux, la Ville avait fait appel au Conservatoire, pour un moment musical proposé par les élèves, ainsi qu'au Conservateur du Musée pour une présentation d'un recueil de Manessier, rarement présenté au public. Un partenariat fructueux, au service d'un joyau du patrimoine et du rayonnement de la Ville de Chartres.





Chemin des Arts

Danielle Burgart

Jusqu'au 1^{er} mai

Prieuré
Saint-Vincent

Si Danielle Burgart consacre tout son travail de création au corps humain, elle l'aborde comme un champ d'expression dépassant largement ses limites. Le corps, c'est la part visible de l'être, mais c'est aussi par lui que nous communiquons, que nous sommes reliés au monde et tout d'abord à nos semblables.

Peintre et graveur de formation, elle accorde une très grande attention aux mouvements de la lumière, passant sans cesse de l'ombre à la clarté. On ne peut cependant pas dire que ses huiles manquent de tonus ou de fermeté. Bien au contraire. On sent poindre en elles une violence souterraine, volcanique, mais qui n'est pas dévastatrice. C'est la violence même de la vie qui surgit, renaît, s'épanouit en gestes radieux ou se rebelle soudain, bouillonnante. Bien qu'on n'en voie jamais le visage, Danielle Burgart ne délaisse pas l'intériorité de ses sujets.

L'anatomie humaine, sa charpente et ses muscles et ses organes n'ont plus de secret pour cette artiste qui sait aussi se rendre caressante, comme on peut le constater à travers sa précieuse série de gravures. L'apaisement ainsi survient entre deux mouvements, deux gestes ou deux passes d'armes.



Tantôt le corps est seul, comme au repos, tantôt il se déploie, devient guerrier ou conquérant, s'épanouissant à même l'espace comme des notes sur une partition. Est-ce une réponse au monde virtuel qui tend à congédier la vie, à la placer hors champ, à nier comme une insulte? Il serait temps de ramener l'humanité à elle-même. L'actualité nous y enjoint.

D'une énergie bouleversante, les œuvres de Danielle Burgart semblent nées dans l'urgence. Une impérieuse nécessité les achemine vers nous

pour nous signifier notre essence. Nous sommes faits de chair et de sang, voués à empoigner la vie et à l'étreindre, à voir en l'autre (en tous les autres) un frère ou une sœur. Mais nous restons le plus souvent absents, fermés, repliés sur nous-même, comme si nous avions peur d'être vivants, peur du masque de peau dont nous sommes revêtus. Danielle Burgart nous encourage à vivre dangereusement. C'est-à-dire à sortir de nous-mêmes.

Louis Porquet



Atelier d'artiste Rue du Massacre

Ce collectif Artway est le fruit de rencontres et collaborations autour du verre. Son activité et son expression résulte du désir permanent d'intégrer les outils et processus de créations artisanales à une expression artistique contemporaine. La section Glass&Light développe un véritable domaine créatif impliquant le verre et la lumière.

Au sein de l'atelier transformé pour l'occasion en studio graphique, des ateliers, des projections, des rencontres, sont proposés pour découvrir ou participer aux activités pluridisciplinaires du collectif Artway.

Demandez le programme des activités...

Renseignements : Direction des Affaires Culturelles - Tél. 02 37 23 41 43



Patrick Viette

Peintre en décor, professeur... artiste avant tout !

Patrick Viette est autodidacte. Formé comme peintre décorateur par un maître artisan parisien, il s'oriente vers les métiers d'art. En parallèle il a toujours peint, pour lui, sans aucun projet de carrière. Et pourtant... De nombreux appartements haussmanniens portent aujourd'hui sa signature de renom. C'est aussi le cas de l'opéra de Hanoï, de l'Hôtel Victoria (Paris) ou encore de l'hôtel Georges V... Si le peintre décorateur a conquis ses pairs et ses prestigieux clients, c'est aujourd'hui l'artiste peintre qui exposera à la Collégiale Saint-André du 16 avril au 8 mai. Une première !

Votre Ville : Vous avez mis du temps à vous considérer comme un artiste... Expliquez-nous ?

Patrick Viette : Pour moi, peindre était un loisir, envahissant certes, mais je n'avais pas en tête d'en faire un métier. Je ne voulais pas que l'art devienne une obligation ou une activité qui me fasse vivre. L'artisanat d'art m'a peu à peu amené à réaliser des décors dans de très beaux appartements haussmanniens, puis des panoramiques réalisés sur toile que je marouflais ensuite chez les gens, des toiles de grand format, sans châssis... Une fresque en amenant une autre, et sans m'en rendre vraiment compte, mon travail artistique a pris le pas sur l'artisanat.

VV : L'artiste est alors né ?

PV : Lorsqu'on travaille sur commande on ne développe jamais sa véritable identité artistique. Le style est imposé. Vous n'avez pas vraiment la possibilité de vous exprimer. Mon parcours m'a imposé de m'adapter à tous les styles, ce qui m'a desservi au début car les tableaux que je réalisais étaient très éclectiques... Finalement je n'avais pas de style particulier. C'est l'enseignement qui a finalement été la vraie transition dans mon parcours. Ca a été le déclic.

VV : Comment êtes-vous arrivé à l'enseignement ?

PV : Je suis arrivé à Chartres en 1998, un peu par hasard... Monsieur Pontoire, à l'époque président de l'association Peinture et Réalités, et Claire Dezerces me proposent de donner des cours. Une idée qui ne m'avait jamais traversé l'esprit, car je n'en avais moi-même jamais pris. J'ai finale-



ment commencé à donner des cours en 2004 pour six élèves. Aujourd'hui, ils sont 60 chaque semaine.

J'ai énormément progressé par l'enseignement, en expliquant les techniques, en peignant par étapes...

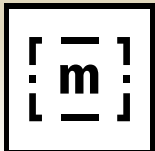
VV : Avec cette exposition à la Collégiale, c'est la première fois que vous exposez votre travail personnel... Qu'avez-vous voulu raconter ?

PV : Cette exposition est composée d'une cinquantaine de toiles. Une quarantaine autour de la nature, et une dizaine de portraits. La série principale montre la nature dans sa dimension écrasante, supérieure à l'homme, avec des toiles parfois à l'échelle 1, avec des sujets travaillés dans leur verticalité. Le sens de la visite, quasi scénographié, raconte lui aussi une histoire... Les visiteurs entreront dans un univers... parfois inquiétant... Des sous-bois où l'on découvre une nature dépouillée, des troncs où parfois la feuille n'est même pas évoquée... Ma peinture est instinctive, très épurée.

VV : Pourriez-vous parler de performance ?

PV : Je vais à l'essentiel. Je travaille à l'eau, à l'acrylique, avec des pigments et... de la colle ! Une technique particulière que je n'ai jamais vue ailleurs et que je tire de mon expérience de peintre en décors... J'utilise cette méthode pour retarder le temps de séchage et prolonger ainsi le temps d'intervention sur mes œuvres. Je travaille principalement au couteau, ce qui me permet d'obtenir un rendu très particulier sur des grandes surfaces. Ma peinture est très épurée, avec beaucoup d'aplats... La plus grande toile fait 3,60 m par 1,80 m... ce n'est effectivement pas très fréquent dans une exposition de toiles sur châssis...

→ **Collégiale Saint-André**
Du 16 avril au 8 mai
Du mardi au dimanche
de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h
Renseignements : 02 37 23 41 43
Entrée libre



Chaque mois, le musée des Beaux-Arts souhaite faire partager le plaisir de découvrir ou redécouvrir un des objets de ses prestigieuses collections.

Serpent courbe

inv. 12556, XIX^e siècle - Dim 0,82 x 0,42 x 0,11 m

De la famille des cornets, le serpent est un instrument à vent européen caractérisé par une perce conique, d'une série de trous et d'une embouchure. Les formes les plus anciennes remontent à l'utilisation de la corne animale, les cornets percés de trous apparaissent vers l'an 1000. Les plus petits étaient droits ou légèrement courbes, les plus graves adoptaient une forme sinueuse, d'où l'appellation de serpents.

La grande période des cornets fut l'époque baroque. Ils prenaient place dans les chapelles ecclésiastiques et princières, ainsi qu'au sein des formations de chambre. Le serpent fut très employé en France au XVII^e siècle, notamment pour soutenir le chant grégorien dans les églises. Répandu également en Allemagne et en Angleterre au XVIII^e siècle, pour renforcer la basse dans les harmonies militaires, il en fut de même en France vers la fin du siècle. Bien que

démodé, il survécut sous sa forme originale jusqu'au XIX^e siècle, puis fut remplacé par diverses formes d'instruments à corps droit, en particulier l'ophicléide, objets qui eux-mêmes disparurent.

Ce serpent courbe est un exemplaire assez rare du facteur André Forveille, connu pour avoir inventé en 1823 une nouvelle forme de serpent droit. De belle facture, il est réalisé en bois, recouvert de cuir teinté. La virole est en laiton avec 4 séries de 2 nervures et un bocal en laiton. Il dispose de 6 trous de jeux.

Parvenu jusqu'à nous dans un état authentique remarquable, il n'a pas été remanié, il porte la marque au fer « Forveille / a Paris » dans le pavillon.

Donné à la Société Archéologique d'Eure-et-Loir par M J. Dulong de Rosnay habitant Frazé, il est entré au musée en 1947 lors du leg de la collection de la SAEL.



Illustres Chartrains

L'artiste Guy Chabrol a reçu commande de cette peinture *Illustres Chartrains* par la Ville de Chartres en 1965, ainsi que deux bas-reliefs en bronze représentant Jean Moulin et Marceau. Cette toile en 3 lés fut exécutée pour la décoration de la nouvelle aile de l'hôtel de Ville inaugurée quelques années auparavant. Elle représente neuf personnages *Illustres Chartrains* ou liés à l'histoire de notre cité (de gauche à droite sur la photo) : Fulbert, évêque bâtisseur ; Chauveau-Lagarde, avocat ; Mathurin Régnier, poète ; Philippe Desportes, poète ; Henri IV ; Jehan Texier dit Jehan de Beauce, architecte ; Saint Yves, évêque ; Charles, comte de Valois et de Chartres et André Félibien, historien.



Témoin des goûts et styles artistiques de son époque, la toile fut installée par collage sur le mur au-dessus du passage entre le hall d'accueil et la salle Jehan de Beauce de l'aile Mounoury de l'Hôtel de Ville.

Pour l'aménagement du nouveau pôle administratif, la toile fut décollée de son support, puis transposée sur

trois panneaux. Ce travail fut exécuté par une restauratrice habilitée par les Musées de France et les Monuments Historiques. La peinture est désormais visible au lycée Marceau, dans l'escalier du bâtiment de l'ancien cloître de l'abbaye de Saint-Père-en-Vallée.

Mai au musée

Depuis 2014, la fréquentation du musée des Beaux-Arts prospère. Plus de 6500 visiteurs annuels pour les seules expositions permanentes, plus de 9800 avec les animations que propose l'équipe et l'association des amis du musée : concerts, ateliers, conférences... Une fréquentation que le musée compte bien encourager. Il prépare dès maintenant des ouvertures élargies, à venir en été.

Nouveaux horaires

Le musée est ouvert :

- En avril :

De 10 h à 12h30 et de 14h à 17h du mercredi au samedi et de 14h à 17h le dimanche

- A partir de mai :

De 10 h à 12h30 et de 14h à 18h du mercredi au samedi et de 14h à 18h le dimanche

Fermé le lundi, mardi et les 1^{er} et 8 mai.

Renseignements et informations :
musee.beaux-arts@agglo-ville.chartres.fr

Métabus et Camille

Nous vous avons régulièrement relaté l'opération de mécénat et la générosité des donateurs qui ont permis la restauration et la renaissance du tableau *Métabus, roi des Volsques*. Le musée a l'immense plaisir de vous annoncer le retour de ce grand tableau après une année de minutieuse restauration. Il sera visible dès le mois de mai avec un accrochage privilégié et revu.



Le Printemps, huile sur toile, François Daubigny

Le musée doit beaucoup à Camille Marcille (1816-1875) et lui rend hommage

En 2016, à l'occasion de la commémoration du bicentenaire de sa naissance, les visiteurs peuvent découvrir ou redécouvrir qui était ce collectionneur, érudit, peintre et conservateur du musée de Chartres. Une exposition dossier lui est consacrée depuis janvier 2016, pour tout le semestre. En mai un éclairage tout particulier sur cet altruiste personnage permettra de voir encore davantage de tableaux liés à son nom. Vous pourrez découvrir des tableaux sortis de réserve, au sein de la salle à l'italienne.

Journée dédiée à Camille Marcille : le 7 mai, le musée accueillera les porteurs de la carte Muse pour une visite spéciale consacrée à l'héritage Camille Marcille. Rendez-vous à 15h30.

La vie des collections, une sélection partielle des mouvements d'œuvres

Le musée des Beaux-Arts participe à des expositions aux quatre coins de la planète, par le prêt de ses œuvres. D'est en ouest, on recense ainsi pour avril :

- dix ornements et perçoirs et trois dessins des îles Marquises, présentés au musée du quai Branly dans le cadre de l'exposition *Mata Hoata, arts et société aux îles Marquises* (12

avril-24 juillet 2015)

- *Buste du philosophe Alain*, sculpture en verre d'Henri Navarre, exposé au musée du Verre de Conches-en-Ouche pour L'art verrier sur le thème du corps (5 mars-27 novembre 2016)

- *La Tuerie*, bas relief d'Auguste Préault, enrichit l'exposition *Visages de l'Effroi* du musée de La Roche-sur-Yon (19 mars - 19 juin 2016)

- *Le Printemps*, huile sur toile de François Daubigny, partie au Taft Museum of Art de Cincinnati pour l'exposition *Daubigny, Monet, van Gogh - impressions of Landscape* (19 février- 29 mai 2016).

Nuit des musées

Samedi 21 mai venez nombreux au cours de cette soirée avec entrée libre de 20h à minuit.

Le musée à la loupe

Ce livret jeu rencontre un vif succès, petits (et grands) visitent agréablement les salles du musée en apprenant à regarder et repartent avec une surprise une fois leur jeu- parcours intégralement complété.

→ **Renseignements et informations :** musee.beaux-arts@agglo-ville.chartres.fr
tél. 02 37 90 45 80.

Dans les bibliothèques

Mots en folie

Les bibliothèques font écho à l'opération nationale « *Le Printemps des poètes* » qui fête cette année sa 18^e édition avec la poésie du XX^e siècle, siècle de poésie majeure grâce à une grande diversité de l'édition.

Les mots, au cœur de la création poétique, sont également à l'honneur avec la *Semaine de la langue française* qui nous invite à redécouvrir des expressions francophones truculentes.

Le mois d'avril nous donnera donc l'occasion de lire et relire les œuvres poétiques et de profiter des événements littéraires proposés par les bibliothécaires et par la Caravane des poètes.

Exposition

Dans le cadre de la *Semaine de la langue française*

DIS-MOI DIX MOTS en langue(s) française(s)

Dix affiches très graphiques révèlent la richesse des régionalismes francophones. S'il y a une seule langue française partagée par 274 millions de locuteurs dans le monde, celle-ci est riche de la diversité de ses expressions. Les dix mots choisis invitent à partir à la découverte du français parlé dans les différents territoires de la Francophonie : chafouin et fada en France, poudrier et dépanneur au Québec, lumerotte et dracher en Belgique, ristrette et vigousse en Suisse, tap-tap en Haïti et champagné au Congo.

Jusqu'au 30 avril
Bibliothèque Louis-Aragon

Exposition

Dans le cadre du *Printemps des poètes*

RÉCLAME POÉTIQUE

Des poèmes choisis parmi le répertoire d'auteurs classiques de la littérature ou d'écrivains contemporains célèbrent plus particulièrement l'amour et la nature.

Selon les époques, ces thèmes servent différemment la langue poétique : au XVI^e siècle, la nature file la métaphore du discours amoureux ; au XIX^e siècle, le paysage exalte le lyrisme des sentiments ; au XX^e et XXI^e siècle, les sensations nées de l'évocation des éléments naturels rappellent le raffinement de la poésie japonaise.

Jusqu'au 30 avril
L'Apostrophe

Découverte

L'AVEZ-VOUS LU ? Spécial lectures à voix haute

Envie de lire ? De découvrir des auteurs ? Les bibliothécaires partagent leurs lectures à haute voix : des romans récents et des titres qui ont attiré leur attention.

Judi 21 avril
18h, l'Apostrophe, auditorium

Atelier multimédia

RÉVISER SES CLASSIQUES sur tablette numérique

Présentation de ressources libres de droits pour télécharger des livres sur une tablette numérique tactile Android. Possibilité d'amener son propre matériel. Niveau débutant. Durée : 1h30. Places limitées. Inscriptions préalables au 02 37 23 42 07.

Samedi 23 avril
14h30, l'Apostrophe, espace Multimédia

Intermèdes poétiques

Par la Caravane des poètes

ANIMOTS ET MOTS EN FOLIE

Les poètes aiment jongler avec les mots, les sons, les lettres, les syllabes pour les faire danser dans tous les sens, ils aiment aussi parler des animaux qui deviennent, sous leur plume...Animots. C'est le carnaval des mots, la grande parade des animaux, la ménagerie du rêve. On y entend des textes de Queneau, Desnos, Pierre Gamarra, Carl Norac, Paul Fournel, Michel Besnier, François David, Jacques Roubaud, Jacques Prévert, Claude Roy, René de Obaldia, Boris Vian...

3 séances impromptues de 10 mi-

notes, avec deux comédiennes et un musicien. Dès 6 ans.

Samedi 30 avril
10h30, 11h et 11h30, l'Apostrophe, espace Jeunesse

Spectacle poétique

Par la Caravane des poètes
AU CABARET DES MOTS EN FOLIE

Dans la tradition du cabaret littéraire qui a connu tant de succès à Montmartre au temps de Bruant et du Chat noir, un moment de bonheur dans l'humour et le délire verbal où des comédiens « *allumés* » jonglent, en textes et en chansons, avec les mots : humour noir, humour rose, humour rosse. Dans un désordre saugrenu et malicieux, les poètes tirent la langue ; ils font danser la grammaire et valser le bon sens. Une sarabande de textes, de sketches et de chansons, de Boris Vian, Robert Desnos, Bobby Lapointe, Raymond Queneau, Jacques Prévert, Charles Trenet,...

Durée : 50 mn. Dès 10 ans. Avec deux comédiennes, une chanteuse et un musicien. Places limitées. Inscription préalable à l'accueil de la médiathèque à partir du 2 avril.

Samedi 30 avril
15h30, auditorium



Au conservatoire

Prochain concert

Jeudi 28 avril - 20h30 - Dôme de la CCI

Les grands virtuoses du piano

Récital Aurélien Pontier

Programme :

Franz LISZT – 2^e ballade / Paraphrases sur des airs d'Opéra / Transcription d'œuvres célèbres.
Frédérique CHOPIN – Polonaise héroïque / Mazurkas / Valses.

Aurélien Pontier,
jeune pianiste
talentueux

Lauréat du Conservatoire National Supérieur de Paris et de concours internationaux est professeur au conservatoire de Chartres. Il mène à travers le monde une carrière déjà célébrée par les critiques. Il nous offre ce soir un florilège d'œuvres célèbres réputées pour leur virtuosité.

Ce récital, non seulement ravira les aficionados du clavier, mais émerveillera tous ceux qui simplement viendront y chercher la poésie et la tendresse qu'expriment toujours, même au travers de grands effets romantiques, les deux maîtres absolus de la littérature pianistique.

Partenariat : CRD de Chartres / CCI de Chartres / APEC du CRD

→ **Tarif : 10 € / 5€ (- de 12 ans / Membres APEC du CRD / Elèves du CRD)**
Réservations : 02 36 67 30 70





Au Théâtre de Chartres en avril

Salvatore Adamo

Chanson

Vendredi 1er avril // 20h30

Durée 1h30 // Grande salle

Tarif A : plein 38 € // réduit 26 € // - 12 ans 16 €

Nous avons tous en mémoire quelques-unes des chansons d'Adamo. *Tombe la neige, Les filles du bord de mer, Mes mains sur tes hanches*, sont de celles que l'on fredonne sans doute le plus, parmi les quelque 500 titres du chanteur.

Depuis 2013, Salvatore Adamo fête ses 50 ans de carrière avec toujours autant d'enthousiasme et d'énergie. En quelques minutes, il arrive à mettre le public dans sa poche, grâce à ses tubes planétaires, mais aussi à quelques reprises de Gilbert Bécaud, à qui il a consacré un hommage. Au fil de ses albums et de ses concerts, il laisse transparaître tour à tour romantisme, malice, gravité, humour ou engagement. Avec beaucoup de poésie, l'auteur-compositeur et interprète francophone nous livre sa vision de la vie et des relations humaines, avec leurs forces, leurs faiblesses, leurs dérapages.

Comme une invitation à la rêverie, laissez-vous enchanter le temps d'une soirée par les magnifiques mélodies de Salvatore Adamo.

Des gens bien

Avec *Miou-Miou*

Théâtre

Mardi 19 avril // 20h30

Durée 1h55

Grande salle

Tarif A : plein 38 € // réduit 26 € // - 12 ans 16 €

Miou-Miou retrouve enfin les planches dans une comédie sociale douce-amère. Elle y est surprenante, dans le rôle de Margaret, une femme à la fois forte et fragile, vulnérable et fière.

Margie est une mère célibataire. Elle habite dans les quartiers pauvres de Boston avec sa fille handicapée. Elle se débat au quotidien pour s'occuper d'elle et trouver du travail, mais sans mettre de côté son humour pinçant, qui lui permet de tenir bon. Sur les conseils d'une amie, elle veut retrouver la trace de son ancien amour, Mike, issu d'une famille d'ouvriers, devenu médecin reconnu. Une fois cet amoureux retrouvé, elle s'invite chez lui et remue le passé, dans l'espoir qu'il lui offre un travail. Mais, malgré leur complicité d'antan, lui est passé à autre chose, bien loin, dans les beaux quartiers. Est-il plus facile d'être quelqu'un de bien lorsque l'on gagne plus que correctement sa vie, où lorsque l'on est sans-le-sou ? Quels sont les critères pour être quelqu'un de bien ? Élever un enfant handicapé ? Trouver du travail à une amie ? Travailler dur pour s'en sortir ? Changer de classe so-

cial ? Autant de critères plus ou moins objectifs qui émailleront la pièce, pour tenter de départager ces personnages hyperréalistes au langage corrosif. Cette pièce dépeint une humanité qui se débat entre misère sociale, chômage et fatalité. Le bien surgira peut-être de là où on ne l'attend pas. Une histoire poignante, drôle et piquante.

Nocturnes & Estro

CCN Malandain Ballet Biarritz

Danse

Vendredi 22 avril // 20h30

Durée 1h10 // Grande salle

Tarif B : plein 26 € // réduit 16 € // - 12 ans 10 €

Pour cette soirée de danse contemporaine, Thierry Malandain et ses vingt-deux danseurs nous proposent deux pièces phares de leur répertoire, toujours aussi virtuose et accessible.

Dans la première pièce, *Nocturnes*, Thierry Malandain fait appel à Frédéric Chopin. Le compositeur traduit dans son œuvre, les langueurs de l'amour avec la profondeur de sa nature mélancolique. Ce goût du morbide, ce romantisme noir et presque gothique ont conduit Thierry Malandain à un rapprochement avec les danses macabres en vogue à la fin du Moyen Âge. Au-delà de l'idée d'associer deux choses aussi disparates que danser et mourir, les danses macabres symbolisaient le passage du temps et mon-



traient comment la mort réunit fraternellement les hommes de tous rangs. *Nocturnes* se présente comme une fresque, une sorte de rêve écrasé sous le poids d'une éternelle mélancolie.

Dans la deuxième pièce, le chorégraphe s'appuie sur le *Stabat Mater* et sur l'*Estro armonico* Op.3 d'Antonio Vivaldi, partition « *survitaminée* », presque soumise à la tyrannie du toujours plus : est-ce trop/estro ? Thierry Malandain met ici en lumière le désir d'élévation et les efforts à accomplir pour atteindre le sommet que l'on s'est fixé. Il se réfère à sa propre expérience, quand au début des années 80 il interpréta un grand nombre de fois *Estro armonico* de John Cranko, d'une précision et d'une technicité presque diaboliques. Un soir, à bout de souffle, il éclata en sanglots. C'était trop... il part de cette anecdote pour se réinventer d'autres souvenirs et nous présenter sa vision.

Une très belle soirée en perspective, pour voir toute l'étendue du talent de Thierry Malandain et de ses danseurs.

Le Joueur d'échecs

D'après l'œuvre de Stefan Zweig
Avec Francis Huster
Théâtre

Vendredi 29 avril // 20h30

Durée 1h30 // Grande salle

Tarif A : plein 38 € // réduit 26 € // - 12 ans 16 €

Francis Huster interprète seul ce monument de la littérature du XX^e siècle. Il incarne magistralement les différents personnages du *Joueur d'échecs*. Tout d'abord Stefan Zweig, personnage central de la pièce, prend

le bateau pour fuir la guerre, direction l'Amérique du Sud. Pendant la traversée, il se passionne avec les autres voyageurs pour un face-à-face devant un jeu d'échecs entre Csentovic, le champion du monde, une brute lente, cupide, inculte, antipathique, qui n'a jamais perdu une partie, et le mystérieux Monsieur B., un aristocrate viennois, sensible, raffiné, qui vient d'échapper aux griffes de la Gestapo. Toutes les subtilités des personnalités de chacun n'ont aucun secret pour Francis Huster, passant de l'un à l'autre avec une facilité et une justesse déconcertantes.

Dans cette version théâtrale du *Joueur d'échecs*, mise en scène par Steve Suissa, l'adaptation d'Éric-Emmanuel Schmitt montre comment cette fable sur les échecs est une confession de Zweig. Une œuvre sans doute en grande partie autobiographique, pour celui qui s'est battu toute sa vie pour la culture et une conception européenne de la civilisation. Mais l'intelligence et la culture ont-elles encore une chance dans ce monde qui sombre dans la barbarie ? Face à Hitler, il est bien obligé d'admettre qu'il a perdu. Plus radical que son héros, il se donnera la mort une fois son texte achevé, avec sa femme Lotte.

Cette histoire palpitante, qui nous emmène aux frontières de la folie, est considérée comme le chef-d'œuvre de l'écrivain. Une magnifique performance d'acteur pour Francis Huster, que le public retrouvera avec bonheur sur la scène du Théâtre de Chartres.

Les Invi-thés du samedi

Samedi 30 avril à 17h
au foyer du Théâtre de Chartres

Rencontre autour de deux œuvres mythiques : la *Sonate à Kreutzer* de Beethoven et la *Sonate pour violon* de Franck

Avec Jacques Bonvallet, Murielle Richard-Petit et la participation de Michel Bienaimé

En partenariat avec le CRD de Chartres
Entrée gratuite sur réservation

La Sonate à Kreutzer est le ressort de l'œuvre éponyme de Tolstoï et à l'origine d'un drame de la jalousie qui demeure l'une des œuvres les plus lues de l'écrivain russe. Avec la *Sonate* de Franck, c'est à Marcel Proust que l'on fait référence : la célèbre *Sonate* de Vinteuil fait passer Swann par tous les sentiments amoureux, et cette œuvre idéale que Proust nous dépeint pourrait bien être cette sonate. Pour les musiciens, ces deux pièces de Beethoven et de César Franck sont sans doute les deux plus grands chefs-d'œuvre qu'ait vu naître le duo piano et violon.

Renseignements :

Du mardi au vendredi

de 13 h 30 à 18 h 30

et le samedi de 10h à 13h,

sur place ou par téléphone

au 02 37 23 42 79

billetterie@theatredechartres.fr

www.theatredechartres.fr

Théâtre du Seuil



LES REINES

de Normand Chaurette
Théâtre

Juste avant la Cie / Mise en scène Liza Guez

Samedi 9 avril 17h et 20h30

Dimanche 10 avril 14h

Dans *Les Reines*, qui se jouera pour la première fois au Théâtre du Seuil, six magnifiques comédiennes seront assises parmi vous, à portée de main. Elles viendront d'un autre univers, vous emporteront dans leur poésie, se haïront, se déchireront, vous feront rire aux larmes, juste là, devant vous.

Dans un vieil entrepôt, Shakespeare a oublié six de ses personnages féminins : Marguerite, l'experte en malédiction, La reine Elizabeth, parvenue tyrannique, Anne Warwick, l'ado machiavélique, Isabelle Warwick, sa soeur, langue de vipère névrosée, La Duchesse d'York, vieille peau mégalo-maniaque, Anne Dexter, le bouc émissaire estropié... Six Reines potentielles, épouses de rois assassinés, mères de rois meurtriers, soeurs de rois gâteux.

Elles sont enfermées dans une tour. Elles attendent. Quoi? Qu'il se passe quelque chose, que vienne l'heure... de leur règne.

Depuis combien de temps sont-elles là? Une minute, une heure, un siècle?

Au dehors, une tempête de neige menace de tout emporter. Le monde est sur le point de disparaître et les reines se déchirent dans d'éternelles querelles, complots et jalousies...

Sont-elles réelles? Sont-elles un songe? Elles emploient un langage poétique et taillé en pointe, mais leur présence et leur passion sont incandescentes. C'est cette rage et cette férocité brûlant en chacune d'elle qui les empêchent de tomber dans l'oubli.

Réservations : 12 et 15€

www.theatreduseuil.com

theatre.du.seuil@wanadoo.fr

Fnac, carrefour...

Théâtre de Poche

CHIMÈRES

Musique et Poésie, avec les poèmes de Villon, Baudelaire, Nerval, Rimbaud, Pessoa, Desnos

Conception, musique et jeu : Jérémie Strauss

Mise en scène et lumières : Emmanuel Ray

Vendredi 22 et samedi 23 avril à 20h30



« Accompagné de mes instruments aux sonorités étranges et inspirantes, je crée des mélodies simples, aux rythmes hypnotiques.

À cette musique minimaliste, vient se répandre le flot poétique, visionnaire et universel des plus grands poètes aux travers des âges, eux, qui

ont si bien su mettre en mots tout ce que nous vivons au plus profond de nous-mêmes.

Je vous invite à venir partager, en toute simplicité, l'espace d'un instant, un songe poétique et musical où vous pourrez vous abandonner et laisser libre cours à votre imaginaire et à...vos propres Chimères.

Chimères est l'ouverture d'un nouveau chapitre de ma vie artistique, avec la douce impression d'être sur le bon chemin. C'est donc tout naturellement, comme un juste retour aux sources, que j'ai demandé à Emmanuel, mon premier maître, de m'accueillir et de m'aider à concrétiser ce travail, si cher à mon cœur. »

Jérémie Strauss

Tarifs : 15 et 10 € sur réservation au 02 37 33 02 10 ou par mail : theatre-en-pieces@wanadoo.fr



PAYSAGES URBAINS D'ALAIN PONÇON

Peinture - Entrée libre

Jusqu'au 17 avril 2016

Horaires d'ouvertures de l'exposition : lundi et mardi de 9h à 12h30 et 14h à 17h30 - du mercredi au vendredi de 9h à 12h30 et ouvert 1h avant les représentations.

« Des couleurs vives, des histoires simples, des personnages du quotidien... Une représentation naïve de la vie au premier abord... et puis l'angoisse, la peur, la violence, le désarroi, la solitude apparaissent. On a souvent envie de pleurer en regardant les toiles d'Alain mais la joie imposée par la couleur nous pousse à ouvrir nos yeux en grand, nous force à sourire, nous envoie ailleurs, nous propulse dans un autre monde. Cette nouvelle série de Paysages Urbains, avec des couleurs plus douces, avec des paysages proches de l'abstrait... et des solitudes qui cherchent où aller, nous émeut profondément. Nous pensons beaucoup à Tchekhov. »

Théâtre Portail Sud



CUCUL MAIS PAS QUE

Nathalie Miravette
en résidence au Théâtre Portail Sud

Bien plus qu'un tour de chant, un spectacle à la fois drôle et bouleversant, *Cukul mais pas que* ressuscite un genre oublié, la fantaisie féminine. Une heure de bonheur musical où Nathalie Miravette joue également la comédie. A merveille !

Les 7, 8, 9 avril à 21 h



CRAVATE CLUB

Comédie de Fabrice Roger-Lacan
avec Franck Duarte et
Thomas Zaghedoud
Mise en scène de Julien
Kirsche

Un secret peut-il briser une amitié ? Une pièce drôle, fine, intelligente, des dialogues virtuoses

Bernard est heureux ! C'est son anniversaire et il vient de décrocher un gros contrat avec son associé et

meilleur ami Adrien. Il a trois filles merveilleuses et une femme aimante qui lui prépare, comme chaque année, une fête surprise. Seulement, quand Adrien lui apprend qu'il ne pourra pas être des leurs ce soir, qui plus est, pour se rendre au dîner mensuel d'un mystérieux club dont Bernard n'a jamais entendu parler, tout se fissure...

Du 15 au 23 avril

Ven. à 21 h

Sam. à 21 h + Sam. 23 à 17 h

THÉÂTRE PORTAIL SUD

8 cloître Notre-Dame - 28 000 Chartres

Entrée: 15 €/ 11 €

Réservations: 02 37 36 33 06 -

www.theatreportailsud.com



LE CHAT BOTTÉ

Spectacle jeune public
Création du Théâtre Portail Sud
d'après le conte de Charles Perrault
avec Michel Crance et Danièle Zirah

Un spectacle pour les enfants qui ne laisse pas les adultes indifférents

Le plus jeune fils d'un meunier reçoit pour tout héritage, un chat. Il se désole de ce cadeau surprenant mais le malicieux animal est rusé et de plus, doué de la parole. Il va faire la fortune de son petit maître...

Une mise en scène originale et dynamique où se mêlent comédiens et marionnettes dans des paysages enchanteurs

Séances à 10 h 30 et 14 h 30 :

Mar. 5 - 12 - 19 avril - Jeu. 7 avril - Lun. 11 - 18 avril - Mer. 13 avril

Séance à 14 h 30 : Mer. 6 avril

MEILLEURS VOEUX

Comédie de Carole Greep
avec Constance Labbé et
Arnaud Lechien
Mise en scène de Philippe
Beheydt

Ils ont une seule chose en commun : tout les oppose...

Mais le soir du réveillon tout est possible, même l'improbable et surtout l'impossible.

Antoine est secrètement amoureux... Sandrine traverse un immense désert affectif. Elle est aussi pétillante qu'un jeune champagne... lui souhaite en finir avec une vie sans saveur et sans odeur.

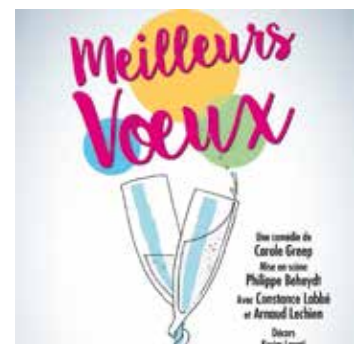
Mais, en ce soir de réveillon, les surprenantes révélations d'Antoine pourraient faire basculer leurs vies... ou pas !

Du 28 avril au 14 mai

Jeu. - Ven. à 21 h

Sam. 30 avr. et 7 mai à 21 h

Sam. 14 mai : 17 h



Salle



FORUM DE LA MADELEINE

DOUSSINEAU



Rappel :
pour vos enfants
*Les vacances
de Doussineau
avec Guignol*

**Mercredi 6 avril
à 10h30 et 15h30**

**GUIGNOL AMOUREUX
de Pierre GRIPARI**

Par la cie des Châteaux de sable
avec Hélène Bénard
et Jacques Legrand Joly

Durée 45 mn – Tout public à partir
de 3 ans Tarifs : 8 € et 5 €



Événement
une légende
de la pop à
Doussineau :
le groupe mythique
de folk-pop australien
The Apartments vient
en avant-première
de sa date parisienne

Vendredi 15 avril à 20h30

Peter Milton Walsh, leader charismatique, préfère l'intimité d'une tournée acoustique pour défendre son nouvel album *No song no spell no madrigal* plébiscité par *Les Inrocks*, *Télérama* et les meilleurs fanzines anglais et américains. Il sera accompagné par deux musiciens français, fans depuis toujours, Natasha Penot et Antoine Chaperon. Il n'avait pas enregistré d'album depuis quinze ans et celui-ci sonne comme une petite merveille. La voix de Peter Milton Walsh est belle et envoûtante, les textes sont sombres et le tout est hypnotique. Le concert offrira une chance unique aux connaisseurs et à quelques privilégiés de vivre un moment d'exception.

Tarifs : 15 et 10 euros
www.theatredechartres.fr
www.francebillet.com, www.fnac.fr
www.carrefour.fr
Réservation 02 37 23 41 44 (répondeur) ou reservation.doussineau@agglo-ville.chartres.fr

Alors on danse !

**« TACT » création Danse Hip-Hop/
Arts numériques**

par la Cie Stylistic & Mad En Slam #10
avec l'association The Underground
& Twice

Samedi 23 avril à 20h30

1^{re} partie : Tact : la compagnie lyonnaise Stylistik. Abdou N'Gom, chorégraphe hip-hop, et Damien Traversaz, musicien et concepteur d'Arts numériques, font une création chorégraphique à travers une pièce pour six danseurs. Ce nouveau projet capte les sens ; le goût du tactile.
2^e partie : pour ses dix ans, Mad En Slam#10, piloté par l'excellente association The Underground, nous offre un set de breakdance danse debout et danse au sol sur le thème commun de Tact, slam rap et arts urbains en prime.

www.stylistik.fr
theunderground28.e-monsite.com
Durée 2h30 avec entracte
Tarifs : 8 et 5 euros
www.theatredechartres.fr
www.francebillet.com, www.fnac.fr
www.carrefour.fr
Réservation 02 37 23 41 44 (répondeur) ou reservation.doussineau@agglo-ville.chartres.fr

Le programme de Ciné-Clap



Mardi 12 avril à 20h30

**à la médiathèque l'Apostrophe
GENS DE DUBLIN**

de John Huston (Irlande/États-Unis, 1988, 1h23, vostf)

Un repas du nouvel an dans la bonne société dublinoise du début du XX^e siècle. Cette réunion conviviale rythmée par des chants, des histoires et des conversations ravivera pourtant chez une jeune femme le souvenir d'un homme aimé et mort à dix-sept ans.

« Chef-d'œuvre absolu. Si un film a jamais mérité le qualificatif de sublime, c'est celui-ci. » Pascal Mérigeau

Adhésion

L'adhésion à l'association Ciné-Clap (15 € pour l'année 2015-2016, 10 € pour les moins de 25 ans) permet :

- d'assister gratuitement à toutes les projections organisées à la médiathèque (1 fois par mois le mardi à 20h30)
- de bénéficier d'un tarif réduit (5,70 €) aux séances que Ciné-Clap organise en partenariat avec le cinéma Les Enfants du Paradis : Ciné-culte, soirées-débat, courts métrages, cinéma-jazz, festival Regards d'ailleurs, etc.

L'adhésion peut être souscrite directement lors des séances.

Ciné-Clap : 02 37 28 28 87,
www.cine-clap.com

Judi 21 avril à 19h30

**au cinéma Les Enfants du Paradis
ROCCO ET SES FRÈRES**

de Luchino Visconti (Italie, 1960, 2h57, vostf) - Musique de Nino Rota Avec Alain Delon, Annie Girardot, Renato Salvatori, Claudia Cardinale

Fuyant la misère, Rosaria et ses quatre fils quittent l'Italie du Sud pour Milan où vit déjà l'aîné Vincenzo. Chacun tente de s'en sortir à sa façon. Mais l'harmonie familiale est rapidement brisée : Rocco et Simone sont tous les deux amoureux d'une jeune prostituée, Nadia.

Version restaurée inédite.

« Rocco et ses frères est l'un des films en noir et blanc les plus somptueux que j'aie jamais vus : le chef-d'œuvre de Luchino Visconti peut être vu à nouveau dans toute l'intensité de sa beauté et de sa puissance ». Martin Scorsese

Séance ciné-culte ; tarif réduit avec la carte ciné-clap.

Ciné Culte est une programmation de films de patrimoine qui ont marqué le public et les critiques lors de leur sortie. C'est l'occasion de découvrir ou revoir sur grand écran des films qui font partie de l'histoire du cinéma.

Mardi 26 avril à 20h30

**au cinéma Les Enfants du Paradis
LE CAFÉ DE TCHERNOBYL**

Documentaire de Mike Baudoncq (France, 2016, 52 min)

30 ans après la catastrophe nucléaire de Tchernobyl, la vie a repris.

Des personnes sont revenues pour vivre et travailler dans la zone interdite.

La radioactivité y est pourtant toujours fortement présente.

Un café s'est ouvert à dix kilomètres à peine de la centrale.

C'est là que se croisent et se retrouvent ceux qui ont choisi de vivre et de défier la mort au quotidien.

Tarif : 6€, 4€ avec la carte Ciné-clap et moins de 25 ans



Une falaise de craie de 10 mètres de haut !



1

Au mois de janvier 2016, la direction de l'archéologie a réalisé un diagnostic rue des Grandes-Filles-Dieu, dans un secteur connu pour sa grande densité de vestiges antiques. Une falaise de craie d'une dizaine de mètres de haut domine le site sur deux côtés et se prolonge dans les parcelles avoisinantes. Ce paysage inattendu posait la question de l'origine de ces escarpements : était-elle naturelle ou due à l'homme ?

La carrière et la fonderie

Les sondages ont révélé que la falaise constitue la trace visible d'une carrière de craie à ciel ouvert en partie remblayée (1). Sur l'un de ses bords, la craie paraît avoir été exploitée par paliers jusqu'à une profondeur de 2,50 m sous le sol actuel. À l'autre bout du terrain, la falaise se prolonge à la verticale sur 5 m de profondeur. Ici, le plancher de la carrière n'a pas été atteint et des cavités qui n'ont pu être vidées pourraient correspondre à des entrées de galeries d'extraction. À la fin de son utilisation, la carrière a servi de dépotoir pour les résidus inertes de la Grande Fonderie située au bas de la rue des Grandes-Filles-Dieu. Lors du diagnostic, la quantité de scories ferreuses et leurs dimensions étaient telles qu'elles faisaient perdre le nord à la boussole, malgré leur enfouissement sous plusieurs mètres d'un mélange de craie et de terre utilisé pour niveler le terrain.

Une exploitation des XIX^e-XX^e siècles

L'étude des documents anciens montre que la carrière a pu être exploitée entre 1826 au plus tôt, date du cadastre napoléonien sur laquelle elle n'apparaît pas, et 1924 au plus tard, date où les clichés aériens réalisés par l'Armée pour l'établissement du cadastre et des plans de Chartres la montrent entièrement comblée.

Un casque militaire de type Adrian, modèle 26 (2), a été trouvé lors du diagnostic. Il constitue un dérivé des casques mis au point au cours de la Grande Guerre pour l'équipement du Poilu. Ce modèle en acier, avec un cimier en duralium, est produit à partir de 1926 mais reste en circulation jusque dans les années 1970.



2

À écouter sur radio Grand-Ciel

Émission Histoire et Mémoire

du 4 au 10 mars : sous les jardins de l'hôtel Montescot
Possibilité de réécoute sur le site internet radiograndciel.fr

À lire

Archéo n° 22

Retour vers le passé des fouilles récentes
Disponible dans les lieux culturels de la ville ou sur archeologie.chartres.fr

À visiter deux fois par mois !

Exposition Les Objets mystérieux de votre ville

à la direction de l'Archéologie (ancienne abbaye Saint-Brice) chaque 1^{er} et 3^e mercredi du mois à 15h, prochain rendez-vous les 6 et 20 avril sur inscription au 02 37 23 41 75
Gratuit



Ateliers junior

Pour les 8-11 ans, du 4 au 8 avril
Sur inscription au 02 37 23 41 75
À découvrir page 21 et sur le site archeologie.chartres.fr

Il y a 100 ans, l'IUT de Chartres préparait l'avenir

Recherche ludique ou appliquée, sous les coursives de l'IUT on concevait et on fabriquait la technologie d'aujourd'hui.

Il y a cent ans, lors de leur Journée portes ouvertes, les étudiants des départements Génie Électrique et Électronique (GEII) et Génie industriel et Maintenance (GIM) de l'IUT de Chartres, dévoilaient aux visiteurs leurs dernières créations. Encadrés par leurs professeurs, ils avaient conçu et réalisé des systèmes électroniques permettant aux bases mécaniques qui leur étaient fournies de fonctionner.



Un karting électrique

Héritier du e-Kart de Vierzon et résolument ludique, leur kart à propulsion électrique doté d'une autonomie performante affichait déjà ses données cinématiques ou électriques. On pouvait l'essayer lors de la Fête de la science !

La Demoichellec

Dans la grande tradition de l'histoire de l'aviation, et avec un clin d'œil à

son aïeule, la Demoiselle de Santos Dumont dont elle était la version électrique, la Demoichellec suscitait l'intérêt des vétérans de l'armée de l'Air. Elle était appelée à figurer au Carrefour de l'Air du Bourget et au meeting aérien du premier centenaire de la Grande Guerre...

Un avion sans ailes

Un simulateur de vol réaliste fabriqué à partir d'une carlingue d'avion-école biplace, et équipé de capteurs et d'actionneurs connectés à un système informatique, permettait déjà de déposer sur un mur d'écran les images de son logiciel de simulation, en interaction avec les réactions du pilote...



Un véhicule électro-solaire pour Chartres Solar Cup

En partenariat avec le lycée Jehan de Beauce et avec le soutien d'entreprises locales, c'était l'ensemble



des départements de l'IUT qui se projetait vers l'avenir avec son second prototype éco-mobile. Présenté dans le décor d'un village de l'éco-mobilité, avec sa carapace de panneaux solaires, il prenait place dans l'Histoire.



→ **Juliette Clément (e-clone 3),
Directrice des Publications
de la Société archéologique
d'Eure-et-Loir
1, rue Jehan-Pocquet
www.sael28.fr
sael28@wanadoo.fr
02 37 36 91 93.**

Source : E. Fichou, Chargé de Communication de l'IUT de Chartres.

Crédits photographiques :
E. Anthoon, M. Duvivier,
IUT de Chartres.

Retour en images

Les cérémonies officielles du 19 mars

Le samedi 19 mars 2016, Chartres a commémoré la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Face au mémorial départemental de l'Eure-et-Loir des anciens combattants en Afrique du Nord, butte des Charbonniers, les autorités, associations d'anciens combattants, porte-drapeaux solennel et les Chartrains ont rendu un hommage solennel aux euréliens morts pour la France.



Morts au service de la nation

À l'invitation du comité de Chartres de la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Élisabeth Fromont, 1^{re} adjointe, et Daniel Guéret, adjoint au maire en charge de la Mémoire, se sont ensuite recueillis devant le monument des Chartrains morts au service de la nation en Afrique du Nord, dans le quartier de la Madeleine.



Aux hommes et aux femmes de tous les sacrifices

Le Chemin de Mémoire mettra à l'honneur ceux qui, au quotidien, assurent les missions de paix, de sécurité et d'assistance. Une première en France !

Stèle située entre le Monument aux Morts et le Mémorial d'Afrique-du-Nord, d'une hauteur de 2 mètres et recouvert de pierres de Berchères (de l'ancien Hôtel de Ville). Son socle accueillera trois niches éclairées de leds avec les couvre-chefs en bronze des trois corps, devant lesquelles seront déposées les gerbes lors des cérémonies. La carte d'Eure-et-Loir en acier sera illuminée d'un faisceau tricolore bleu-blanc-rouge en forme de V, couleur du drapeau français mais aussi symbole de chaque corps.



Mai 2015 : Jean-Pierre Gorges, député-maire de Chartres, confiait à Daniel Guéret le projet de pouvoir offrir aux personnels de la Gendarmerie nationale, de la Police nationale et du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) d'Eure-et-Loir un lieu recueillement digne de leur métier à risque et de leur engagement au service de tous. L'objectif est atteint.

«Aux hommes et femmes de tous les sacrifices et de toutes les abnégations» sera l'inscription portée sur la carte du département d'Eure-et-Loir rehaussant la stèle érigée sur la butte des Charbonniers. Une dixième station pour le 10^e anniversaire du Chemin de Mémoire.

Unité républicaine

«A l'initiative de la Ville de Chartres, la société civile reconnaît ses militaires, ses fonctionnaires et ses soldats du feu», se félicite le représentant de monsieur le préfet d'Eure-et-Loir, Frédéric Clowez. Les objectifs ainsi fixés sont remplis pour le lieutenant-colonel de gendarmerie Guyennon, le commandant de Police nationale Demusy et les colonels des Sapeurs-pompiers (engagés et volontaires) Allard et Lorthiois. Après une année de travail partagée à l'élaboration du projet, l'hommage sera rendu à leurs trois corps et à l'engagement citoyen de leurs personnels et de leur famille. L'échange et la concertation ont permis de présenter un projet architectural abouti élaboré par les collaborateurs d'Elisabeth

Barrault, adjoint au maire en charge des travaux, Jean-Luc Woisard et Rafik Hamdi, qui a recueilli la validation de Nicolas Pillet, préfet d'Eure-et-Loir, Albéric de Montgolfier, sénateur-président du Conseil départemental, et de Marie-Laure Petit, architecte des Bâtiments de France.

1^{er} octobre 2016

Ce monument sera dévoilé officiellement le premier samedi du mois d'octobre à l'occasion de cérémonies et festivités organisées pour le 10^e anniversaire du Chemin de Mémoire. Un évènement à noter puisque Chartres sera la seule ville-préfecture de France à réunir sur un même site une stèle dédiée à ses forces de sécurité et de secours. Rendez-vous est donc donné !



ANDRÉ COGNARD

UN CHARTRAIN ENGAGÉ AU SERVICE DE LA MÉMOIRE

Le 22 avril, André Cognard, secrétaire général de la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA) et président départemental de la FNACA d'Eure-et-Loir et de l'Union départementale des associations d'anciens combattants et victimes de guerre (UDAC), sera élevé au grade de Chevalier dans l'Ordre national de la Légion d'honneur.

Passionné de voyages, André Cognard a visité les cinq continents. Mais, le collectionneur de masques traditionnels africains ou asiatiques est avant tout un homme engagé.

Une jeunesse de Chartres à Alger

Né à Chartres en 1937, élève à l'école de la Cathédrale, il fut vendeur saisonnier à la Maison Verte, l'ancien grand magasin de la rue Marceau. Sa jeunesse est marquée par la conscription militaire et les conflits de décolonisation. A l'âge de 17 ans, il est appelé pour effectuer son service national sur la base aérienne de Chartres, puis celle de Château-dun. Le 21 septembre 1957, André Cognard embarque pour Alger pour



André Cognard en 5 questions :

Son meilleur souvenir

La rencontre de son épouse, dans le Métro, à Paris

Son poète préféré

Louis Aragon

Son artiste préféré

Jean Ferrat

Son animal préféré

L'éléphant

Sa devise

« Restons unis pour l'aboutissement de nos droits et pour la paix dans le monde »

être affecté à la base aérienne de Boufarik. « *Nous gardions une usine de réparation de véhicules de l'armée de l'air, au sein du service de protection. Et puis, j'ai été muté au deuxième bureau de l'état-major de la deuxième Région aérienne, à Alger. J'étais en même temps chauffeur du colonel.* »

Esprit de corps

André Cognard revient à Chartres en 1959. A son retour, il recherche la reconnaissance du titre d'anciens combattants et de la solidarité. « *Démobilisé, j'ai pensé être utile à tous ceux qui pouvaient rapprocher ceux qui souhaitaient une paix en Algérie.* » Représentant de commerce pour la firme Singer auprès de la succursale chartraine, implantée rue de la Tonnellerie, il structure au niveau départemental la cohésion des anciens combattants d'Algérie en parallèle. A Mainvilliers, accompagné d'une vingtaine de frères d'armes, il participe à la création de l'embryon de la FNACA d'Eure-et-Loir dont il prend la présidence en 1960. Pour fédérer le département, des comités cantonaux sont constitués. Conseiller municipal à Luisant de 1983 à 1995, membre du Comité de pilotage « *Mémoire* » de la Ville de Chartres, André Cognard s'est fortement impliqué au niveau local. Fort de cette expérience, il est élu secrétaire général national de la FNACA en 2008.

19 mars : la commémoration du cessez-le-feu

Pour André Cognard, le combat mené pour la reconnaissance officielle du 19 mars est sa plus belle bataille. La journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, jour anniversaire du cessez-le-feu proclamé le 19 mars 1962 en Algérie, sera officialisée par la loi du 6 décembre 2012. Depuis, à Chartres, sur le Chemin de Mémoire, cette cérémonie se déroule devant le mémorial départemental de l'Eure-et-Loir des anciens combattants en Afrique du Nord, inauguré le 7 décembre 2007. Pour André Cognard, vice-président de l'association du mémorial, « *ce monument symbolise ceux qui ne sont pas revenus, et qui ont donné leur vie pour le pays. Il faut toujours avoir cela en mémoire. C'est l'engagement de ces jeunes de 20 ans.* »

Récompense

C'est au prologue de cette année 2016 qu'André Cognard reçoit une lettre de monsieur Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Défense en charge des Anciens Combattants et de la Mémoire, faisant état de sa nomination au grade de chevalier dans l'Ordre national de la Légion d'honneur. André Co-

gnard, marié, père de deux filles, et arrière-grand-père, n'imaginait pas être distingué de la sorte pour sa vie d'action associative. « *Mon épouse a été très heureuse. Cette médaille lui appartient également. Nous sommes deux à la porter. Elle a des conseils précieux, judicieux. Elle travaille dans l'ombre. C'est de la compréhension mutuelle. Mon épouse m'a beaucoup apporté.* » Pour le récipiendaire de la haute décoration, cette distinction récompense 57 ans d'engagement associatif au service du devoir de mémoire et du monde combattant, à Chartres, en Eure-et-Loir et au niveau national.



Les mardis de la science

Les déformations de mains à travers les âges et les maladies rhumatismales



Par le docteur Ahmed Ould Hennia, rhumatologue

Mardi 19 avril à 20 h 30

Le conférencier se propose de faire un panorama des maladies rhumatismales déformantes des mains, mais aussi des déformations liées au vieillissement naturel, leur mécanisme physiologique ou pathologique, leur prévention et les traitements éventuels.

En effet, depuis 1999, de nouveaux traitements des rhumatismes inflammatoires chroniques sont à la disposition des rhumatologues avec un bénéfice réel bloquant la destruction articulaire et son corollaire la déformation des mains.

La main rhumatoïde déformée de la femme jeune des années 70 a complètement disparu avec ces nouveaux traitements.

Le conférencier conclut avec les différentes thérapeutiques médicamenteuses et non médicamenteuses pour éviter ces déformations et les perspectives d'avenir de la recherche clinique actuelle.

Le conférencier

Le docteur Ahmed Ould Hennia est rhumatologue à l'hôpital de Chartres. La déformation des mains est un motif fréquent de consultation rhumatologique.

À travers son expérience pratique depuis plus de 25 ans dans le traitement interventionnel percutané de la maladie de Dupuytren et les maladies

rhumatismales déformantes telles la polyarthrite rhumatoïde et l'arthrose digitale, et la revue de la littérature, le conférencier détaille le mécanisme de déformation des mains et le traitement de ces maladies.

→ **Au Pôle universitaire d'Eure-et-Loir, 21 rue de Loigny-la-Bataille à Chartres. Stationnement au parking « visiteurs ».**
Entrée libre dans la limite des places disponibles.
Renseignements :
Centre Sciences : 02 38 77 11 06.

→ **Pour vous tenir informé(e) des manifestations, vous pouvez vous inscrire à : centre.sciences@wanadoo.fr**

Chartres en toutes lettres... 51

574 : le point commun

Les deux premiers courriers illustrés, qui datent de 1945, ont en commun le nombre 574. Mais où ? Alors prenez cette chronique comme un jeu, et consacrez une minute à le débusquer, ce nombre ! Puis suivez-moi sur les routes de la Libération...



Après le débarquement, les troupes américaines avançaient en direction de Paris puis de l'Allemagne. Chaque unité avait son propre bureau de poste que les spécialistes appellent A.P.O. (Army Post Office), afin que les G.I. puissent donner de leurs nouvelles... Bien sûr, l'envoi était gratuit (franchise militaire). Sur la première lettre la mention «free» l'atteste. Celle-ci était expédiée en France, à Vannes. Mais pour un envoi aux U.S.A., il fallait compter au minimum un mois de trajet si on confiait son courrier à un bateau... La grande majorité des soldats sacrifiait donc 6 cents supplémentaires pour une expédition par voie aérienne : «AIR 6 MAIL» sur la flamme ! Ces lettres se ressemblent beaucoup, avec toujours l'adresse du militaire (en haut à gauche) qui donne son grade, son nom, sa formation d'affectation, son numéro de bureau postal...

C'est la mention 574, dans le cercle et sous la date, qui autorise donc ces deux lettres à prendre le titre de « chartreines » et à figurer sur cette page. En effet l'A.P.O. 574 était basé à Chartres depuis le 28 août 1944 et fonctionnait encore en 1947. Pas trop difficile de trouver un tel document !

D'autres A.P.O. ont « tamponné » dans notre ville, mais de façon très passagère. Ainsi le 313, entre novembre 44 et juin 45 ! Mais il y a encore plus court, pour le 580, par exemple, où si l'on veut du Chartres, il faut trouver un courrier expédié entre le 23 septembre et le 12 octobre 1944...

Pas facile, mais quel plaisir quand on en découvre un !



Jean-Francis RESSORT

Cercle philatélique Chartreain
philachartes.unblog.fr

CULTURE

Pré-inscriptions fête de la musique

La fiche de pré-inscription à la fête de la musique le 21 juin est disponible sur le site de la Ville de Chartres. Inscriptions avant le 3 avril.

Pour tout renseignement :
Direction de l'Événementiel
et des Animations (DAC) -
place de l'Étape-au-Vin
tél. 02 37 18 47 59.

L'atelier de Chartres

Un stage d'expression libre est organisé les mardi 5, mercredi 6 et jeudi 7 avril, de 10h à 11h30, à la maison pour tous de Bel-Air, 4 allée du Berry. Tarif : 10 euros la séance. Le matériel est fourni.

Informations et inscriptions :
tél. 06 63 23 96 85
latelierdechartres@hotmail.com
http://catherinealbanese.wix.com/latelierdechartres



Association des amis du musée des Beaux-Arts

Jeu 21 avril à 17h15
au Musée des beaux-arts :
conférence par Matthieu
Chambriou, conservateur du
Patrimoine : « *La statuaire
publique en région Centre (1789-
1945)* ».

Le conférencier retrace l'évolution de cet art particulier qui s'institutionnalise dans la première moitié du XIX^e siècle, s'apparente à la « statuo manie » vers 1900 et change de forme après la première guerre mondiale avant de décliner, avec notamment l'envoi à la fonte de nombreuses statues sous l'Occupation.

Jeu 28 avril
Visites guidées des châteaux de Bouges et de Valençay

Journée consacrée à la visite du château de Bouges avec sa remarquable collection de mobilier XVIII^e siècle et ses nombreuses œuvres d'art. Après le déjeuner qui sera fourni, boissons comprises, nous nous rendons au château de Talleyrand que celui-ci avait acquis sur les ordres de Napoléon afin d'y

recevoir avec faste tous les dignitaires européens. Le château présente deux styles d'architecture Renaissance et Classique. Entièrement meublé, il est aussi agrémenté de magnifiques jardins à la Française et d'un parc à l'Anglaise prévus d'être visités en golfettes.

Départ de Chartres en car.

Pour tout renseignement,
écrire à amismuseechartres@orange.fr ou téléphoner le mercredi après-midi au 02 37 36 25 60 pendant la permanence au 5 cloître Notre-Dame de 14 h30 à 17h. (pas de permanences pendant les vacances scolaires).



Portes ouvertes des ateliers de maîtres verriers

Les ateliers des maîtres-verriers de Chartres et d'Eure-et-Loir ouvrent leurs portes au public, les samedi 2 et dimanche 3 avril.

Atelier Duchesne : de 14h à 18h

Atelier Loire : de 14h à 18h
Claire Babet vitraux : de 14h à 18h. L'atelier accueillera également les travaux d'Aurélien Regue.

Atelier Picol : de 10h à 12h et de 14h à 18h. L'atelier accueillera aussi les créations de Vincent Pascal

Collégiale Saint-André de 10h à 19h : créations de l'atelier Vally Ratkoff et de Kevin Picol
Galerie du vitrail : samedi de 10h à 9h, dimanche de 11h à 19h

Centre international du vitrail : samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h, dimanche de 14h30 à 18h.

En avant-première, conférence table ronde sur les métiers du vitrail le 1^{er} avril à 14h30 à l'office de Tourisme, maison du Saumon, salon Nicot. Entrée libre.

Exposition

Le CAUE28, lieu relais du Frac Centre-Val de Loire, présente l'exposition *Habiter l'eau* (Collection Frac Centre-Val de Loire), jusqu'au 29 juin 2016. *Habiter l'eau* réunit un ensemble de projets architecturaux qui investissent

les étendues maritimes, fluviales ou lacustres. Entrée libre du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h (sauf vendredi 17h).

CAUE28 - 87, rue du Grand-Faubourg.



Le musée de l'École fête ses 40 ans

Exposition : Hier, Aujourd'hui, Demain, tous les jours du 4 au 15 avril de 14h à 17h au musée de l'École.

Tarifs : adultes : 3,50€
enfants (6-16 ans) : 2,50€ -
adhérents : 1€

- **Conférence : École d'hier et d'aujourd'hui** par Antoine Prost, le vendredi 22 avril de 17h à 19h, à l'amphithéâtre de l'ESPE - 5 rue du Maréchal-Leclerc - Tél. 02.37.32.62.13

- **L'anniversaire : Le musée en fête**, le dimanche 24 avril de 10h à 18h au musée de l'École.
Contact : musée de l'École de Chartres et d'Eure-et-Loir - 12 place Drouaise - 28000 Chartres - Tél. 02 37 32 62 13
museedelecolechartres28@orange.fr
http://museeecoledchartres.wix.com/museedelecole

Concert du Lions club Chartres la Belle Verrière

Le club-service féminin Lions Chartres la Belle Verrière organise un concert *Jazz and soul*, au profit de l'association Enfants et Santé (combattre le cancer des enfants), le vendredi 6 mai à 19h30, en l'église Sainte-Foy. Ce concert sera suivi d'un cocktail d'amitié.

Renseignements et réservation : 06 87 47 46 73 et 06 24 43 16 75

Atelier de réalisation de vitraux

Le Centre international du vitrail propose aux enfants âgés de 10 à 14 ans un

atelier de réalisation d'un vitrail représentant un détail des célèbres vitraux de la cathédrale de Chartres. Un atelier se déroule sur deux journées successives : les lundi 4 et mardi 5 avril ; 11 et 12 avril. Les jeudi 7 et vendredi 8 avril ; 14 et 15 avril.

Informations, inscriptions : Centre international du vitrail - 5 rue du Cardinal-Pie. Tél. 02 37 21 65 72 ou 02 37 21 97 51
secretariat@centre-vitrail.org

Café philo

Le prochain café philo aura lieu le samedi 9 avril de 17h à 19h au café Le Parisien. Thème : "L'Art médiation entre soi et soi, ou médiation entre soi et les autres ?"

Contact tél. : 06 80 40 93 41

Exposition Rechèvres 200

La maison pour tous de Rechèvres accueille jusqu'au 22 avril une exposition *Rechèvres 200*, mise en place par le CAUE 28, qui relate l'histoire d'après-guerre du plateau de Rechèvres. Entrée libre.

A la maison pour tous de Rechèvres - 52 rue Huysmans.

Thé poétique

Rencontre - lecture - partage
Cycle : des siècles de poésies
Venez avec votre poème, votre auteur préféré, pour réciter, débattre ou simplement écouter, le samedi 16 avril à partir de 16h au Trésor de Merlin, 11, cloître Notre-Dame, place de la Cathédrale. Libre participation.

Renseignements : 06 27 60 20 74 gallimanu@wanadoo.fr

Association Improphile

- Samedi 16 avril à 21 h : concert de Jasmina Petrovic, chant, et Nestor Ballesteros, piano.

Musique klezmer, standards de jazz et chansons d'amour.
- Vendredi 22 avril à 21 h : concert du Xavier Doré Trio : Xavier Doré, guitare. Fred Oddou, batterie, Raphaël Dever, contrebasse

Au Parvis, 3 place de la cathédrale et 5 rue du Cheval-blanc

Tarifs : 12€, réduit 10€ (membres Improphile, étudiants, chômeurs)

Réservation au 06 31 85 34 24 www.improphile.com

Tribunes de l'opposition

Tribune Réunir Chartres

FONCTION PUBLIQUE...
INTÉRÊTS PRIVÉS ?

Le mois dernier nous réagissons au projet de schéma intercommunal de mutualisation de Chartres Métropole. Ce document publicitaire affichait « *une ambition positive devant bénéficier à tous les acteurs, agents, partenaires et citoyens* » dans la gestion des services collectifs.

Les déclarations de ces dernières semaines, du maire-président-député, contre les fonctionnaires et la proposition de Loi qu'il entend déposer pour en supprimer plus des trois-quarts, prennent tout leur sens au regard de la politique chartreuse.

Cette idée de priver 4,7 millions de fonctionnaires de leur statut (sur 5,4 millions en limitant ce statut aux fonctions régaliennes de l'Etat) fait partie de la réforme de la fonction publique engagée par le précédent gouvernement, motivée par une réduction des dépenses publiques, qui a touché essentiellement la fonction publique d'Etat. En cela, le député-maire-président, reste fidèle aux idéaux de son camp, même si celui-ci tend actuellement à faire paraître des idées contraires.

L'un des problèmes est de s'entendre sur ce qui doit relever du champ de la fonction publique : c'est un vaste débat. Mais la proposition du maire-président-député suggère, de facto, que l'Education Nationale n'en fait pas partie, pas plus que les Hôpitaux...

Sur la fonction publique territoriale, le débat est plus ouvert : le service public sera-t-il mieux rendu (pour les citoyens) et à meilleurs coûts (pour la collectivité) sous statut public ou sous statut privé ? En fait, on imagine bien que les cas sont divers suivant le type de service public concerné : accueil scolaire, aides sociales, transports publics, gestion des déchets, gestion de l'eau, développement des infrastructures...

Du point de vue de l'analyse en termes de coûts, la délégation de service public concédée au secteur privé est en net recul partout, car on s'est aperçu qu'elle coûtait très cher à la collectivité. La tendance aujourd'hui est à la création de sociétés publiques (SEM, SPL) auxquelles sont confiées les missions de service public. Mais avec du personnel sous statut privé et des salaires versés... qui n'ont rien à voir avec la grille de la fonction publique.

De plus, supprimer le statut de fonctionnaire dans la fonction publique territoriale donnerait encore plus de latitude pour les élus locaux pour l'arbitraire dans la gestion des effectifs : embauches, promotions, avantages... non plus gérés dans le cadre d'un statut, mais par la hiérarchie politique. Un bien mauvais coup porté non seulement à la fonction publique mais également à la démocratie.

Imaginons Chartres avec plus de démocratie, Chartres en mieux...

Les élus de Réunir Chartres
reunirchartres@gmail.com

Tribune de la majorité

Tribune du Front de Gauche

LES SERVICES PUBLICS
DE NOUVEAU ATTAQUÉS

Je souhaite dénoncer ici la proposition de loi de notre député-maire. Il se prononce pour la suppression du statut de la fonction publique en dehors des services régaliens (Police, Justice, Etat, Armée). **Rappelons-nous que le service public existe pour le bien commun : la santé, l'éducation, le transport, services sociaux, etc... Il est garant de l'intérêt général humain.**

Privatiser ces services serait une atteinte grave à la vie en société, et les plus démunis seraient encore davantage isolés et méprisés. Le statut de la fonction publique garanti aux travailleurs assurant ces services un travail stable qui pourrait servir de référence pour tous, et aux usagers un traitement identique, indépendamment de leur situation sociale, géographique.

M Gorges propose également une hausse de la TVA, l'impôt le plus injuste qui soit puisque milliardaires et ouvriers le paient autant. Il peut bien se gargariser de faire baisser les impôts locaux, mais ce n'est qu'une farce de propagande électorale, comme le prouvent ses propositions.

Pendant ce temps à Chartres : **ce sont bien des écoles, des classes publiques qui ferment** et la réorganisation des collèges suite à la future fermeture du collège Jean Moulin laisse aussi craindre de nombreux problèmes...

Cependant, comme nous le rappelle la formidable mobilisation en cours contre la casse du code du travail, **ne perdons pas espoir. De l'éveil populaire peuvent naître bien des surprises ;** nous devons tourner la page de la 5^e république qui permet aux professionnels de la politique d'imposer des lois qui servent toujours les mêmes : les oligarques.

Denis Barbe
frontdegauche.chartres@gmail.com

Tribune du Rassemblement Bleu Marine

WORLD WIDE WONDERLAND

C' quoi ? Une véritable bombe atomique ! Ils vont voir ce qu'ils vont voir ! Que de superlatifs mensongers pour cet événement mondial ! Les Chartrains étaient conviés à grand renfort de pub et de peinture sur les trottoirs, façon d'jeun's, à une manifestation place des Epars. Sympa le village Mickey. J'ai kiffé la tente de scrapbooking et le vieux bus SC10, période giscardienne, grimé aux couleurs de la nouvelle marque locale. Si on avait eu un « binge watching » de l'île-aux-Enfants sur le mur d'écrans c'eût été l'extase !

Les politiciens veulent se débarrasser de l'image vieillotte de la cathédrale. Le territoire doit se faire une réputation sur d'autres qualités. Voyons grand : peut-être le conseil municipal devra-t-il voter une subvention de prospection à Dubaï, Doha, dans les grandes démocraties pétrolières quoi ! A quand un aéroport international *Notre-Dame-de-la-Liberté-guidant-le-peuple* ? Justement, *Son Altesse La Liberté Elle-même* paierait utilement de sa personne. Outre-Manche, elle est déjà connue sous le nom de *Timber* ou *the Serial Tree Killer*. Sachons en tirer avantage pour le plus grand bénéfice de tous les C(!)...

Venons-en au chapitre Histoire. Votre république a commémoré le 19 mars. La mienne pense surtout aux compatriotes algériens lâchement abandonnés et méprisés par les autorités françaises. Je ne dis que cela, loin de toute polémique inutile. La république gaulliste n'a pas su les accueillir. Pire, elle les a maltraités. Il en est de même des Vendéens génocidés : la république éclairée ne reconnaîtra jamais cette ignominie. Au contraire même, dans la plus grande tradition humaniste...

Vive les Harkis, vive la France !

Thibaut Brière-Saunier (Alliance Royale)

L'ÉTAT JACOBIN CENTRALISATEUR
DONNE L'ARGENT QU'IL N'A PAS.

L'État avait déjà diminué brutalement les dotations financières aux communes et aux collectivités territoriales. Aujourd'hui, beaucoup de municipalités, notamment les plus petites, n'arrivent pas ou peinent à boucler leur budget. Et cela ne fait que commencer.

C'est pour cela que Chartres métropole a créé la Dotation de Solidarité Communautaire, 8 millions d'euros qui viennent renforcer les budgets communaux. Elle est la seule à le faire dans le département, et depuis des années. Cette solidarité vise à sauver les petites communes.

Les 750 conseillers municipaux des 47 communes de Chartres métropole remplissent une mission de proximité irremplaçable. Environ 600 d'entre eux sont entièrement bénévoles. Imaginez qu'ils disparaissent, et que l'on doive les remplacer, car l'exigence de proximité demeurera chez nos concitoyens : il faudra donc créer des fonctionnaires supplémentaires, et les impôts qui vont avec.

Aujourd'hui, notre Parlement peut se mettre en grève pendant trois mois, la France continuera de tourner. Mais si les élus locaux se mettaient en grève ne serait-ce que quinze jours, la France serait bloquée...

Alors aujourd'hui, devant la levée de boucliers et à l'approche des échéances électorales que vous savez pour l'année prochaine, le gouvernement vient de promettre 3.7 milliards d'euros aux communes qui investissent. Chartres s'en réjouit, nos investissements plaident pour nous.

Mais où est passée l'autonomie financière des collectivités locales ? Deux pas en avant, un pas en arrière. Où est passée la cohérence de l'action gouvernementale ?

Et ce n'est pas tout. Le gouvernement nous applique désormais un mécanisme de péréquation qui va ponctionner les finances de certaines communes pour en aider d'autres.

Vous pouvez imaginer facilement vers qui ira prioritairement cette générosité... Vous pouvez être certains également que cette générosité finira comme toujours en France par bénéficier aux communes mal gérées au détriment des collectivités bien gérées.

Le pire, c'est que cette dépense publique nouvelle de l'État sera évidemment financée à crédit : ce sont les déficits budgétaires et la dette du pays, c'est-à-dire vos impôts et ceux de vos enfants, qui paieront la note.

Et la série continue.

Incapable comme bien d'autres de réformer l'État, ce gouvernement socialiste vient d'augmenter le traitement des fonctionnaires. Il y a en France trois fonctions publiques qui comptent au total 5.5 millions d'agents : la fonction publique d'État, la fonction publique territoriale, la fonction publique hospitalière.

Or ce gouvernement, si prompt à reprocher aux collectivités leurs dépenses et le nombre de leurs recrutements, se permet d'augmenter les charges de fonctionnement des collectivités tout en réduisant leurs ressources. Sans la moindre concertation.

Personne n'y comprend plus rien.

Comment voulez-vous gérer des collectivités à moyen terme dans ce désordre ?

Là encore, cette générosité à sens unique sera financée par la dette. Or regardez bien : les pays européens les plus endettés sont aussi ceux qui comptent le plus grand nombre de chômeurs.

On voudrait obliger les collectivités à augmenter les impôts locaux qu'on ne s'y prendrait pas autrement. Ce ne sera pas le cas à Chartres : vous connaissez nos engagements.

Certains diront peut-être : de quoi se plaignent-ils, chacun doit prendre sa part dans le redressement des finances publiques ?

Réponse, et objective : les collectivités locales et territoriales sont obligées par la Loi de présenter des comptes en équilibre. Elles ne peuvent emprunter que si elles donnent toutes les garanties aux banques qu'elles seront capables de rembourser leurs dettes. Comme vous.

L'État en revanche s'affranchit de ces règles de bonne gestion depuis toujours. Il distribue l'argent qu'il n'a pas. Mais cet argent, c'est le nôtre, né de la richesse que les entreprises privées et leurs salariés produisent.

Tout le reste est boniment idéologique.

Les élus de la majorité municipale

Déclarations Préalables déposées		
ERDF URE BEAUCE SOLOGNE	RUE CHARLES ISIDORE DOUIN	POSE DE 2 POSTES DE TRANSFORMATION
LEROUX GUY	6 PLACE MARCEAU	CHANGEMENT DE FENETRES
LA CRYPTTE	18 CLOITRE NOTRE DAME	CHANGEMENT STORE
DE OLIVEIRA ROGER	24 RUE AUX JUIFS	REPLACEMENT 2 VELUX
AMMEUX REMY	30 RUE DE LA TANNERIE	INSTALLATION PORTE POUR PIETONS
SCI 50RNR	50 RUE NOEL BALLAY	CHANGEMENT DE DESTINATION
BIGOT DAMIEN	35 RUE BROSSOLETTE	REPLACEMENT 2 CHASSIS DE TOITURE
BIGOT DAMIEN	35 RUE BROSSOLETTE	CHANGEMENT MENUISERIES
HERAUD JULIEN	17 RUE DES JUBELINES	REPLACEMENT DE FENETRES A L'IDENTIQUE + DOUBLE VITRAGE
VILLENAVE DOMINIQUE-ODILE	9 ALLEE DU CLOS BLIN	REPLACEMENT COUVERTURE + CREATION 2 FENETRES DE TOIT
ESSOR DES CARNUTES	10 RUE DU PUIIS BERCHOT	AGRANDISSEMENT ENTREE ET REPLACEMENT PORTAIL
ARNAUDO-JACOB SYLVIE	18 AVENUE TEXIER GALLAS	POSE 2 FENETRES DE TOIT ET VOILETS
AVELINE CAROLINE	20 RUE VINTANT	CHANGEMENT FENETRES
CHARTRES HABITAT	5 RUE DU 102 REGIMENT D'INFANTERIE	REPLACEMENT MENUISERIES ET RAVALEMENT DE FACADE
DAHAN Victor	3 PLACE DES HALLES	RAVALEMENT D'UN MUR
JUMENTIER Colette	5 RUE DE L'ABREUVOIR SAINT JEAN	CHANGEMENT DE VOILETS
SCI LAURALEX	30 RUE SAINT CHERON	REHABILITATION BATIMENT + EXTENSION RDC + DEMOLITION PARTIELLE
DEXHEIMER JEAN-JACQUES	3 RUE AVEDAM	PEINTURE SUR PORTES EXISTANTES
GUERBOIS ALAIN	7 PLACE MARCEAU	REPLACEMENT MENUISERIES
PEDRO AUGUSTHINHO	16 AVENUE DE LA REPUBLIQUE	EDIFICATION D'UNE CLOTURE
AZOULAY CATHERINE	5/7 RUE DE LA VOLAILLE	REPLACEMENT TOITURE
LE MOUE ISABELLE	11 RUE CLEMENT ADER	CONSTRUCTION D'UN GARAGE
STIVES ANNE-MARIE	7 RUE DE LA GLORIETTE	REFECTION ENDUIT
CRAMBAC CINDY	15 RUE JULES SIEGFRIED	POSE D'UNE FENETRE DE TOIT ET AMENAGEMENT DES COMBLES
EURL SALMAGNE IMMOBILIER	21-23 PLACE DES HALLES	REMISE EN ETAT DE LA FACADE
SENE Daniel	6 RUE DES CREPINIERES	REFECTION TOITURE + CREATION OUVERTURE GARAGE + REPLACEMENT PORTE HABITATION
SAS POULAC	11 PLACE DES EPARS	TRAVAUX SUR LE BATIMENT
DUHOUX ARNAUD	5 PLACE JACQUELINE DE ROMILLY	CHANGEMENT DE DESTINATION D'UN LOCAL EN BUREAUX
ROCAMORA FREDERIC	52 RUE GASTON COUTE	CLOTURE COTE JARDIN
MINISTERE INTERIEUR SGAMI OUEST	57 RUE DU DOCTEUR MAUNOURY	MISE AUX NORMES SYSTEME SECURITE INCENDIE
LOPEZ POIRIER ISABELLE ET LAURENT	4 RUE PIERRE MENDES FRANCE	REFECTION RAVALEMENT
MASSELUS FRANCK	64 RUE CHANZY	MISE EN PEINTURE PORTE PORTAIL ET VOILETS
GONTIER	41 RUE DE LA BRECHE	MODIFICATION DE SOUBASSEMENT DE FACADE ET PEINTURE VOLLETS ET PORTAIL
SCI G IMMO CHARTRES	53 AVENUE D'ORLEANS	MODIFICATION DE FACADES/CREATION ZONE ACCUEIL
CONSEIL DEPARTEMENTAL D'EURE ET LOIR	1 RUE JULES HETZEL	REFECTION TERRASSE + MISE EN PLACE DE GARDES CORPS
BOUQUET NICOLE	6 RUE DU QUATORZE JUILLET	CHANGEMENT DE VOILETS
Déclarations Préalables autorisées		
MAISIERE JEAN LUC	6 RUE DE LA POELE PERCEE	PEINTURE FENETRES
JURE CLAUDINE	96 RUE DES GDES FILLES DIEU	CLOTURE
BOULANGERIE DUBAN	31 RUE DES CHANGES	MODIFICATION DE L'HABILLAGE DE LA FACADE
PERDEREAU PHILIPPE	18-20 RUE DES BEGUINES	REFECTION PEINTURE DE LA FACADE
VILLE DE CHARTRES	27 RUE DES GRANDES PIERRES COUVERTES	CREATION ISSUE DE SECOURS/RAMPE D'ACCES/ENFOUISSEMENT PARTIEL CANALISATION GAZ
FONCIA BRETTE	25 RUE DES GRENETS	TRAVAUX REFECTION DE LA TOITURE
LORIN MATTHIEU	43 RUE DES RESERVOIRS	REPLACEMENT MENUISERIES EXTERIEURES
POINTERAU MARIE-ELISE	11 RUE VINTANT	MODIFICATION DE LA CLOTURE (ENDUIT ET BARREAUDAGE)
OGEC ENSEIGNEMENT BASSIN CHARTRAIN - M. GERNEZ ERIC	2 AVENUE BETHOUART	MISE EN PLACE D'UN ESPACE MODULAIRE
SCI MUSIQUE ET DANSE	8 RUE DES BEGUINES	PEINTURE SUR MENUISERIES
EURL ZORBRAL	24 RUE NOEL BALLAY	AMENAGEMENT ENTREE PRINCIPALE
LAME ANNICK	28 BOULEVARD CHASLES	CHANGEMENT MENUISERIES
SC DU CHATEAU COMTAL	25 RUE DES CHANGES	MODIFICATION FACADE
GRTGAZ - M. DECKER CHRISTIAN	3 Allée PROMETHEE	MISE EN PLACE DE GARDE CORPS
LENAIN Stéphane	13 RUE DE LA CONCORDE	EXTENSION DE L'HABITATION
NADO MANOU-CHARLOTTE	17 RUE DU PETIT BOUILLON	CHANGEMENT DE FENETRES
LE REST PASCAL	25 RUE DU GENERAL GEORGE PATTON	POSE DE 7 FENETRES DE TOIT
SOLECO	62 RUE DES PERRIERS	INSTALLATION PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
ARRONDEAU CATHERINE	2 RUE DES GDES PIERRES COUVERTES	REALISATION CLOTURE
PINEAU EL SALAMONY VANESSA	13 RUE DES HETRES	CREATION 3 FENETRES DE TOIT
ANTOINE MARIE	2 AV DE PLAISANCE	REPLACEMENT FENETRE
FAUVEL DAVID ET LISETTE	4 D RUE DE LA BRECHE	ISOLATION EXTERIEURE + CHANGEMENT FENETRES A L'IDENTIQUE
ERDF URE BEAUCE SOLOGNE	RUE CHARLES ISIDORE DOUIN	POSE DE 2 POSTES DE TRANSFORMATION
LEROUX GUY	6 PLACE MARCEAU	CHANGEMENT DE FENETRES
VILLENAVE DOMINIQUE-ODILE	9 ALLEE DU CLOS BLIN	REPLACEMENT COUVERTURE S + CREATION 2 FENETRES DE TOIT
CHARTRES HABITAT	5 RUE DU 102 REGIMENT D'INFANTERIE	REPLACEMENT MENUISERIES ET RAVALEMENT DE FACADE

LE MOUE ISABELLE	11 RUE CLEMENT ADER	CONSTRUCTION D'UN GARAGE
CRAMBAC CINDY	15 RUE JULES SIEGFRIED	POSE D'UNE FENETRE DE TOIT ET AMENAGEMENT DES COMBLES
Permis de Construire déposés		
SCI PIERRE ET INVESTISSEMENT 8	7 RUE DU CARDINAL PIE	REHABILITATION DE 6 LOGEMENTS
SCPI PIERRE INVESTISSEMENT 8	17 ET 19 RUE DES LISSES	MODIFICATIONS FACADE
SARL JSJ	47/49 RUE DU FAUBOURG ST JEAN	DEMOLITION ET CONSTRUCTION 51 LOGEMENTS
SCI SOP	5 RUE BLAISE PASCAL	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT AVEC BUREAUX
CHARTRES METROPOLE	RUE DU MEDECIN GENERAL BEYNE	EXTENSION DE VESTIAIRES
MAMADOU JEROME	RUE DE LA MARE A BOULAY - LOT D	CONSTRUCTION HABITATION
SARL AXMATEL	RUE REAUMUR - PARC D'ARCHEVILLIERS	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT AVEC BUREAUX ET LOCAUX SOCIAUX
SNCF	PLACE PIERRE SEMARD	RESTRUCTURATION DE LA GARE
JOUEN DANIEL	RUE DU MOULIN A VENT	CREATION D'UN GARAGE
SCI AUDIM	4 RUE CHARLES COULOMBS	EXTENSION D'UN LOCAL D'ACTIVITES
SNC GENERAL FOY INVESTISSEMENT	RUE DU COMMANDANT CHESNE	CONSTRUCTION DE 57 LOGEMENTS
SAS SYNGENTA FRANCE - M. DESCOURS VINCENT	2 AVENUE GUSTAVE EIFFEL	REAMENAGEMENT D'UN BATIMENT POUR UNITE DE SEMENCES
Permis de Construire délivrés		
CREDIT AGRICOLE VAL DE FRANCE	7 RUE AUX ORMES	RESTRUCTURATION DE LOCAUX
CONSEIL REGIONAL DU CENTRE VAL DE LOIRE	20 RUE DU COMMANDANT CHESNES	RESTRUCTURATION-EXTENSION DES ATELIERS TECHNIQUES ET DEMOLITION PARTIELLE
INVESTICORP HOLDING SAS	RUE BLAISE PASCAL	CONSTRUCTION DE 2 BATIMENTS DE BUREAUX
C.A.F D'EURE-ET-LOIR	10 RUE CHARLES VICTOR GAROLA	RESTRUCTURATION RDC + MODIFICATION ABORDS DU BATIMENT
JOUEN DANIEL	RUE DU MOULIN A VENT	CREATION D'UN GARAGE
BROUSSEAU JEROME ET LAURE	9 RUE DES VIGNES	CREATION HABITATION
PIERRAT GUY	33 RUE DE VILLAINES	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
BONITEAU FREDERIC ET KATIA	4 RUE GEORGES POMPIDOU	CONSTRUCTION HABITATION INDIVIDUELLE
BEAUCE PROMOTION	RUE GILLES DE ROBERVAL - ZAC ARCHEVILLIERS	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT
VILLE DE CHARTRES	RUE DES BAS BOURGS, GEORGES BRASSENS ET PLACE SAINT BRICE	EXTENSION DE LA COUVERTURE DES FOUILLES ARCHEOLOGIQUES
BONITEAU FREDERIC	4 RUE GEORGES POMPIDOU LOT A	CONSTRUCTION MAISON D'HABITATION
JOFFRE TEDDY	4 RUE DES LILAS	CREATION EXTENSION
Permis de démolir délivrés		
SARL ADVAL	11 RUE DU CHEMIN DES PETITES PIERRES COUVERTES	DEMOLITION TOTALE
VILLE DE CHARTRES	RUE DE SOURS	DEMOLITION

Rappel sur le règlement d'urbanisme

Obligation d'affichage

Nous vous rappelons que, conformément à l'article R 424-15 du code de l'urbanisme, l'affichage de votre autorisation de travaux est obligatoire, depuis la notification de l'accord de votre demande de travaux jusqu'à la fin du chantier.

Nous contacter
Secrétariat service urbanisme Chartres métropole
Tél : 02 37 88 44 61
Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (fermé au public mardi, mercredi et jeudi matin).

1. La permanence avec l'architecte des Bâtiments de France et l'adjoint à l'urbanisme.

La Ville de Chartres est dotée d'un plan de sauvegarde et de mise en valeur. Ce document est un règlement qui édicte les règles pour des travaux de construction, de rénovation ou encore de modification

de l'aspect extérieur (façade, cour, jardin). Ce règlement est particulièrement contraignant car il a pour objectif de conserver le patrimoine bâti et l'esprit des quartiers anciens. Il résulte d'une étude approfondie de chaque immeuble présent dans ce périmètre. Ce règlement est totalement indépendant du Plan local d'urbanisme de Chartres qui régit les règles de construction sur le reste du territoire de la commune. C'est pourquoi si vous décidez d'effectuer des travaux à l'intérieur des boulevards, nous vous recommandons fortement de prendre rendez-vous auprès du service urbanisme (02 37 88 44 36, monsieur Cedile). En effet, tous les 15 jours et de manière générale le mardi après-midi, une tournée de visite sur le futur site des travaux est organisée. Ainsi toutes les personnes qui auront à émettre un avis sur votre demande de travaux seront présentes : l'Architecte des Bâtiments de France, l'adjoint à l'urbanisme et l'instructeur qui sera en charge de traiter votre demande.

2. Les travaux dans les quartiers anciens

Le centre ville de Chartres, en raison de son riche patrimoine architectural, est

couvert par un document d'urbanisme particulier, le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV).

Alors que le plan local d'urbanisme, applicable sur le reste du territoire communal, réglemente les constructions secteur par secteur, le plan de sauvegarde, lui, édicte des prescriptions immeuble par immeuble. Il définit ainsi, pour chaque bâtiment, la nature des travaux qu'il est possible de réaliser.

Tous ces travaux, qu'il s'agisse de réhabilitation, ravalement, percement d'ouvertures, changement de menuiseries ou de couvertures, pose d'enseignes... doivent faire l'objet d'une autorisation du maire, après avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

L'objectif de ces procédures est de permettre aux services de la Ville de suivre l'évolution du patrimoine bâti qui compose ces secteurs et d'en assurer la protection et la mise en valeur.

Les services municipaux, avec l'appui de l'Architecte des Bâtiments de France, sont disponibles pour conseiller les maîtres d'ouvrage et leurs entreprises dans le montage des dossiers, y compris par des visites préalables sur le lieu des projets.

Les demandes de rendez-vous sont à faire auprès du service urbanisme, au 02 37 88 43 23

COMPTE RENDU SUCCINCT ET ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 29 FEVRIER 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence de M. Jean Pierre GORGES, Député-maire de Chartres :
DESIGNE Monsieur Alain CONTREPOIS, Secrétaire de séance

Etaient présents :

M. GORGES, Député-Maire ; Mme FROMONT ; M. MASSELUS ; Mme DORANGE ; M. GUERET ; Mme DUTARTRE ; M. ROLO ; Mme BARRAULT ; M. GEROUDET ; Mmes VINCENT ; MESNARD ; M. GORGE ; Mme CHEDEVILLE ; MM. CONTREPOIS ; LHUILLERY ; TEILLEUX ; BONNET ; BREHU ; Mmes CRESSAN ; DEVENDER ; ELAMBERT ; GAUJARD ; MM. MALET ; MAYINDA-ZOBELA ; Mmes MILON ; MOREL ; PIERRAT ; Mmes VENTURA ; RENDA ; M. CHEVEE ; Mme SIRANDRE ; M. BILLARD ; M. BARBE

Etaient représentés :

M. DUVAL pouvoir à M. BONNET ; M. YASAR pouvoir à Mme VENTURA

Etaient excusés :

Mme FERRONNIERE ; M. BRIERE-SAUNIER

Etaient absents :

Mme MAUNOURY ; M. LEBON

Approbation du procès-verbal du 21 janvier 2016, à l'unanimité, Mmes RENDA ; SIRANDRE, MM. BILLARD, CHEVEE, BARBE ne prennent pas part au vote.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. Avis sur le projet de schéma de mutualisation intercommunale proposé par Chartres Métropole

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 30 voix pour, 4 voix contre (Mme RENDA ; M. CHEVEE ; Mme SIRANDRE ; M. BILLARD) ; M. BARBE ne prend pas part au vote

EMET un avis favorable sur le projet de schéma de mutualisation intercommunale proposé par Chartres Métropole.

FINANCES ET PROSPECTIVE

2. Transfert de garantie d'emprunt

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 31 voix pour, 1 voix contre (M. BARBE) ; 3 abstentions (Mme RENDA ; Mme SIRANDRE ; M. BILLARD)

ACCEPTE le transfert de garantie vers l'OGEC Camille FAUQUET en lieu et place de l'OGEC Jean Paul II

AUTORISE le maintien de la caution à 50 % du capital restant dû et selon les conditions inchangées du prêt initial (les conditions avaient déjà été observées par le Conseil Municipal de janvier 2009).

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les actes liés à ce transfert.

3. Protocole – Participation 2016 de la ville de Chartres au budget de l'EPA Chartres International

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE le versement d'une participation financière de la Ville de Chartres pour l'Etablissement Public Administratif Chartres International d'un montant de 34 000 € en fonctionnement pour l'exercice 2016.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

4. Exonération droits de place – Terrasse

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE la possibilité d'exonérer quelques commerçants supplémentaires au Droit de Place / Terrasses (Le Shalimar, Au Sucre Salé, Le 13, le SAS Seventeen) pendant la durée des travaux des secteurs Places du Cygne et Marceau et du Pôle Administratif.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

5. Vente de panneaux « LED » Halle Jean Cochet

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE la vente de ces panneaux LED au prix de 5500€.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

6. Marché d'acquisition de consommables et matériels d'hygiène et d'entretien – lots n°1 et 2 – reconduction

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, M. Barbe ne prend pas part au vote
APPROUVE la reconduction des marchés n°G2013-029 et n°G2013-030 relatifs à l'Acquisition de consommables et matériels d'hygiène et d'entretien pour le nettoyage des locaux de la Ville de Chartres et de Chartres Métropole – lot n°1 : Acquisition de consommables et matériels d'hygiène et lot n°2 : Acquisition de consommables et matériel d'entretien avec la société ADIS SAS.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

7. Marché d'acquisition de consommables d'impression – reconduction

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, M. Barbe ne prend pas part au vote
APPROUVE la reconduction du marché n°G2013-028 relatif à l'acquisition de consommables d'impression pour les services de la Ville de Chartres et de Chartres Métropole avec la société MEDIAS PLUS.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

8. Convention groupement de commandes pour fournitures et services informatiques communs Avenant n°5 – approbation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°5 à la convention constitutive de groupement entre la ville de Chartres et la Communauté d'Agglomération « Chartres Métropole » en vue de passer des marchés pour les services de télécommunication et téléphonie mobile et la maintenance et évolution des systèmes de téléphonie fixe ;

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant n°5.

9. Bureau Information Jeunesse – Subvention attribuée par la Caisse d'Allocations Familiales d'Eure-et-Loir

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la couverture pluriannuelle de la sub-

vention de fonctionnement de la CAF pour les années 2015 à 2018 (et non plus 2015 uniquement).

AUTORISE le Maire ou son représentant pour signer ladite convention ou tout document y afférent.

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

10. Z.A.C. de Beaulieu – 8, rue du Chemin Doux – acquisition

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, M. BARBE ne prend pas part au vote
APPROUVE l'acquisition de la parcelle bâtie (maison) située 8, rue du Chemin Doux, cadastrée section BV n° 150, d'une superficie de terrain de 589 m², auprès de Chartres Habitat (Office Public de l'Habitat de Chartres), au prix de 128 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

11. Z.A.C. de Beaulieu – 4, rue Brissot – acquisition

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, M. BARBE ne prend pas part au vote
APPROUVE l'acquisition de la parcelle bâtie (maison) située 4, rue Brissot, cadastrée section BW n° 45, d'une superficie de terrain de 475 m², auprès de Chartres Habitat (Office Public de l'Habitat de Chartres), au prix de 230 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

12. Z.A.C. de Beaulieu – rue du Clos Brette – acquisition

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, M. BARBE ne prend pas part au vote
APPROUVE l'acquisition de la parcelle de terrain située rue du Clos Brette, cadastrée section BV n° 38, d'une superficie de 188 m², auprès de Chartres Habitat (Office Public de l'Habitat de Chartres), au prix de 8 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

13. 1 rue du 14 juillet – Parcelle bâtie AW n°194 – acquisition

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, M. BARBE ne prend pas part au vote
APPROUVE l'acquisition de cette parcelle bâtie, située 1 rue du 14 Juillet, cadastrée section AW n° 194, d'une superficie de terrain de 325 m², au prix de 169 000 € (net vendeur), auprès de Monsieur Frédéric CONORD ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

14. 1 bis rue de Sours – Parcelle bâtie BT n°167 – acquisition

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, M. BARBE ne prend pas part au vote
APPROUVE l'acquisition, au prix de 160 000 € auprès de Monsieur Philippe PORTHEAULT (ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer), de la propriété bâtie sise 1bis rue de Sours à Chartres, cadastrée section BT n° 167, d'une superficie de terrain de 1 665 m².

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

AFFAIRES SOCIALES, AFFAIRES SCOLAIRES, VIE ASSOCIATIVE, JEUNESSE ET SPORTS

15. ASPTT La Randonnée – Tour de Chartres en nocturne – Subvention 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, Mme MOREL ne prend pas part au vote

APPROUVE le versement d'une subvention d'un montant de 1 000 € à l'ASPTT La Randonnée, pour l'organisation en 2016, du tour de Chartres en nocturne.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

16. ASPTT 22^{èmes} foulées de la cathédrale – Subvention 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, Mme VINCENT ne prend pas part au vote

APPROUVE le versement d'une subvention d'un montant de 1 500 € à l'ASPTT, dans le cadre de l'organisation des 22^{èmes} foulées de la cathédrale, le samedi 25 juin 2016.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

17. Secours Populaire Français – Subvention de fonctionnement 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le versement d'une subvention de fonctionnement, au titre de l'exercice 2016, d'un montant de 2 000 € au Secours Populaire Français.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

18. Association des Parents du quartier de Rechèvres – Subvention 2016 – Compensation des frais de location

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, M. BARBE s'abstient

APPROUVE le versement d'une subvention d'un montant de 100 € à l'association des Parents du Quartier de Rechèvres correspondant aux frais de location de la salle de la Cité, MPT de Rechèvres, le 6 février 2016.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

19. Prise en charge des dépenses de fonctionnement pour les établissements privés sous contrat d'association – Année 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 2 abstentions (Mme SIRANDRE ; M. BARBE)

APPROUVE la participation financière de la Ville, pour les élèves chartains inscrits dans les établissements privés en contrat d'association pour l'année 2016 à :

- 809.63 € par élève de maternelle domicilié à Chartres

- 367.28 € par élève d'élémentaire domicilié à Chartres

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

20. Attribution de subventions aux coopératives scolaires – Année 2016

Pour l'année 2016, la ville a attribué 206 147,50 € pour le fonctionnement pédagogique des écoles, 86 481,50 € en maternelle (71 € par élève + 10,50 € pour les écoles en ZEP) et 119 666,00 € en élémentaire (59 € par élève + 10,50 € pour les écoles en ZEP).

Comme pour l'année précédente, il est proposé de fixer la subvention pour les coopératives scolaires au titre de l'année 2016 comme suit :

Pour les écoles maternelles

Les Cytises – 96 élèves : 81.60 €

Henry Farman – 62 élèves : 52.70 €

Henri IV – 193 élèves : 164.05 €

Le Grand Jardin – 87 élèves : 73.95 €

Paul Fort – 100 élèves : 85.00 €

Pauline Kergomard – 95 élèves : 80.75 €

Jules Ferry – 121 élèves : 102.85 €

Francine Coursaget – 77 élèves : 65.45 €

Annie Fournier – 74 élèves : 62.90 €

Emile Zola – 177 élèves : 150.45 €

Marie-Pape Carpentier – 78 élèves : 66.30 €

TOTAL – 1 160 élèves : 986.00 €

Pour les écoles élémentaires

Henry Farman – 101 élèves : 85.85 €

Maurice de Vlaminck – 162 élèves : 137.70 €

Rechèvres – 202 élèves : 171.70 €

François Villon – 112 élèves : 95.20 €

Jules Ferry – 198 élèves : 168.30 €

La Brèche – 148 élèves : 125.80 €

Le Grand Jardin – 141 élèves : 119.85 €

Henri Matisse – 125 élèves : 106.25 €

Henri IV – 283 élèves : 240.55 €

Maurice Carême – 283 élèves : 240.55 €

Jacques Prévert – 179 élèves : 152.15 €

TOTAL – 1 934 élèves : 1 643.90 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention (M. Barbe)

APPROUVE le versement de la subvention pour les coopératives scolaires maternelles et élémentaires d'un montant total de 2 629.90 € au titre de l'année 2016 selon la répartition ci-dessus.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

CULTURE, PROMOTION, ANIMATION

21. Délégation municipale à Toulouse – Conseil d'administration de l'Association des biens français du patrimoine mondial

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, M. GORGE s'abstient, Mme VINCENT ne prend pas part au vote

AUTORISE la prise en charge des frais engagés par Isabelle VINCENT pour son déplacement à Toulouse du 16 au 19 mars 2016 à l'occasion du Conseil d'administration de l'Association des biens français du patrimoine mondial.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

22. Conseil d'Etablissement du Conservatoire à Rayonnement Départemental – Composition et désignation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, APPROUVE, à l'unanimité, la composition du Conseil d'Etablissement du Conservatoire à Rayonnement Départemental ;

DECIDE, à l'unanimité, de procéder à l'élection de mains levées de deux représentants pour siéger au sein du Conseil d'Etablissement du Conservatoire à Rayonnement Départemental ;

SONT CANDIDATS :

Mme VENTURA ; M. DUVAL ; Mme SIRANDRE

Nombre de votants : 35

Suffrages exprimés : 35

SONT DECLARES ELUS, chacun ayant obtenu 35 voix, pour siéger au sein du Conseil d'Etablissement du Conservatoire à Rayonnement Départemental : Mme VENTURA ; M. DUVAL et Mme SIRANDRE.

23. « Orchestre à l'Ecole » 2016/2017 – Demande de subvention auprès de l'Agence Nationale de la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la demande de subvention auprès de l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances pour une participation

financière à hauteur de 6 000 €

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

24. Musée des Beaux-Arts, acquisition 2 dessins – Demande de subvention auprès de la DRAC et de la Région

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la demande d'une subvention au taux maximal auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et de la Région Centre-Val de Loire pour l'acquisition de ces 2 dessins.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents

25. Demande de subvention pour la protection des vestiges du lieu de culte antique de Saint-Martin-au-Val

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la demande de subvention de la Ville de 25 000 € auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer le dossier de demande de subvention et tout document y afférent.

26. Autorisation de répondre à une consultation pour une fouille archéologique à Mainvilliers

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le principe de la candidature de la Ville de Chartres à la consultation lancée par Chartres Métropole

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

27. Convention de partenariat entre la Ville de Chartres et l'Institut Médico Educatif de Luisant

Depuis 2015, le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Chartres a organisé un partenariat avec l'Institut Médico Educatif de Luisant.

Il est envisagé de renouveler ce partenariat en 2016, qui consiste à permettre aux enfants d'entrer dans une démarche de création en mettant en musique leur conte écrit en classe. Il s'agit également d'apporter une connaissance, une pratique et une technique instrumentale à chacun de ces enfants.

Il vous est proposé d'adopter la convention de partenariat entre la Ville de Chartres et l'Institut Médico Educatif de Luisant laquelle fixe les modalités pratiques de cette collaboration.

Avis favorable de la Commission Finances et Prospective réunie le 18 février 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE les termes de la convention de partenariat entre l'Institut Médico Educatif de Luisant et la Ville de Chartres

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer la présente convention et tout document y afférent.

28. Association DIVAN Théâtre Aide à la création 2016 « Je suis le Maître du monde »

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le versement d'une subvention d'aide à la création d'un montant de 2 000 € à l'association DIVAN Théâtre pour son spectacle « *Je suis le Maître du Monde* ».

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

COMMISSION CADRE DE VIE, TRAVAUX, PROXIMITÉ, TRANQUILLITÉ, URBANISME

29. Convention constitutive d'un groupement de commandes pour la gestion globale de l'éclairage public – approbation et élection de la Commission d'Appel d'Offres

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, Mme RENDA, Mme SIRANDRE, M. CHEVEE, M. BILLARD, M. BARBE ne prennent pas part au vote;

APPROUVE la convention constitutive de groupement entre la Communauté d'Agglomération « Chartres Métropole » et la ville de Chartres en vue de passer des marchés pour la gestion globale des équipements d'éclairage public et prestations annexes et associées

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ladite convention constitutive

APPROUVE les modalités de l'élection des membres de la Commission d'appel d'offres tels qu'exposées ci-dessus

DECIDE, à l'unanimité, de procéder à l'élection à mains levées d'un représentant titulaire et un représentant suppléant pour siéger au sein de la Commission d'appel d'offre relative au groupement de commande pour la gestion globale de l'éclairage public.

SONT CANDIDATS :

Titulaire : M. CONTREPOIS

Suppléant : Mme CRESSAN

Nombre de votants : 35

Suffrages exprimés : 30

SONT DECLARES ELUS, chacun ayant obtenu 30 voix, pour siéger au sein de la Commission d'appel d'offre relative au groupement de commandes pour la gestion globale de l'éclairage public : M. CONTREPOIS, membre titulaire et Mme CRESSAN, membre suppléante.

30. Convention constitutive d'un groupement de commandes de signalisation et signalétique – approbation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, M. BARBE ne prend pas part au vote

APPROUVE la convention constitutive de groupement entre la Communauté d'Agglomération « Chartres Métropole » et la ville de Chartres en vue de passer des marchés pour la réalisation de fourniture et pose de signalisation et signalétique ;

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ladite convention constitutive.

Cadre de vie

31. Schéma Directeur Accessibilité des points d'arrêts du réseau de transport urbain

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, M. BARBE ne prend pas part au vote (M. Barbe)

APPROUVE le schéma directeur d'accessibilité programmée (Sd'AP) tel que présenté en annexe ainsi que les coûts estimatifs afférents sur les 3 ans.

AUTORISE M. le Maire à signer tous les actes y afférents.

32. Création d'un groupement pour réponse à la consultation pour l'entretien des espaces extérieurs de Chartres Habitat – approbation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, M. Barbe ne prend pas part au vote

APPROUVE la convention constitutive de groupement momentané entre la ville de Chartres et la Communauté d'Agglomération « Chartres Métropole » en vue de répondre à une consultation pour l'entretien des espaces extérieurs de Chartres Habitat ;

APPROUVE le principe de la candidature de la ville de Chartres en tant que mandataire du groupement momentané solidaire avec Chartres Métropole à l'appel d'offres lancé par Chartres Habitat concernant l'entretien des espaces extérieurs ;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention constitutive et à signer toutes pièces de la candidature et de l'offre proposées par le groupement pour la procédure susvisée ainsi que tous les actes juridiques nécessaires à la bonne réalisation du marché.

33. Marché de travaux d'entretien, d'amélioration et de mise en conformité des clôtures – ap-

probation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, M. Barbe ne prend pas part au vote

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer le marché public suivant :

Travaux d'entretien, d'amélioration et de mise en conformité des clôtures de la Ville de Chartres, de Chartres Métropole et du CCAS

SAMELIS Protection

ZONE INDUSTRIELLE DU FOSSE ROUGE

10 RUE DE LA FRAMBOISIERE

28250 SENONCHES

Sans minimum ni maximum

34. Marché d'aménagement de la rue Nicolas Lorin (2 lots) – approbation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, M. Barbe ne prend pas part au vote

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer le marché public suivant :

Lot 1 : Voirie – réseaux divers

EIFFAGE ROUTE

Etablissement Eure et Loir

18, rue du Président Kennedy

28112 LUCE cedex

TF : 112 199,35 ; TC1 : 4 984,70 ; TC2 : 8 898,70 ;

TC3 : 27 584,50

Soit un total de 153 667,25 € toutes tranches confondues

Lot 2 : Espaces verts

ARPAJA

ZA de la Torche - Rue des Pierres Missigault

28630 BARJOUVILLE

TF : 21 180,97 ; TC1 : 2 305,00 ; TC2 : 3 777,60

Soit un total de 27 263,57 € toutes tranches confondues

35. Marché de requalification places Marceau et Cygne – lot n°6 – avenant

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, M. Barbe ne prend pas part au vote

APPROUVE l'avenant n°1 au marché n° 2015-149 pour la requalification de la Place Marceau et de la Place du Cygne – Lot n°6 Eclairage Public avec le groupement composé des sociétés LESENS CENTRE VAL DE LOIRE/CITEOS (mandataire) et EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS IDF CENTRE, tel qu'il est défini ci-dessus.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

36. Déclarations préalables - Autorisation de signature

La programmation des travaux sur le patrimoine communal nécessite le dépôt des différentes déclarations préalables suivantes :

- Butte des Charbonniers – Création d'une stèle.
- Serre des Perriers, 27 rue des Perriers – Remplacement de l'enveloppe extérieure.
- Complexe sportif de la Madeleine, rue des Eparges, – Travaux sur toiture et modification de façades.
- Groupe scolaire du Grand-Jardin, rue Philippe Desportes – Travaux de clôture.
- Ecole de Rechèvres, 13 rue de la Paix – Modification de façades.
- Ecole Pape-Carpentier, allée des troènes – Modification de façades.
- Ecole Gérard-Philippe, 1 rue de Bethléem – Modification de façades.
- Centre de loisirs Le Rigeard, chemin du Rigeard – Modification de façades.
- Stade Jacques-Couvret, route des grands-prés – Modification de façades.
- MPT Hauts-de-Chartres, 5 rue des Hauts-de-Chartres – Modification de façades.
- Charlie-Chaplin, 32 rue de Brétigny – Modification de façades.
- Trésorerie de la ville, 52 rue des comtesses – Modification de façades.

• Collégiale Saint-André, place Saint-André – Modification de façades.

• Ecole élémentaire Henri-Matisse, 3 allée des Troènes – Modification de façades.

• Groupe scolaire Henri-Farman, 6 rue Farman – Modification de façades.

• Ecole élémentaire de La Brèche, 10 place Drouaise - Modification de façades.

• CRJS, rue Jean-Monnet – Modification de façades.

• CTM, 2 rue Edmond-Poillot – Travaux de couverture.

• Presbytère Saint-Pierre, 29 rue Saint-Pierre – Travaux de couverture.

• Eglise Saint-Pierre, Place Saint-Pierre – Travaux de couverture.

• Camping de Chartres, De-Launay – Travaux de couverture.

• Site Saint-Martin-au-Val, 1 rue Saint Martin-au-Val – Travaux de couverture.

En application du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé d'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer et déposer les déclarations correspondantes.

Avis favorable de la Commission Cadre de vie, Travaux, Proximité, Tranquillité et Urbanisme réunie le 17 février 2016.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, M. Barbe ne prend pas part au vote

APPROUVE les déclarations préalables susvisées.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer les déclarations préalables susvisées.

37. Permis de construire - Autorisation de signature

La programmation des travaux sur le patrimoine communal nécessite le dépôt de différentes autorisations :

Permis de construire

• Théâtre de Chartres, boulevard Chasles – Restauration et travaux de désenfumage.

• Stade James-Delarue, rue de Sours – Construction vestiaires, tribunes et déplacement du club house.

• Ecole élémentaire Georges-Sand et logement de fonction, 19, 21, 23 rue des Grandes-Pierres-Couvertes – Travaux pour installation de la maison des syndicats.

• Ecole élémentaire Jacques-Prévert, 2 rue Florent-d'Illiers – Mise en place d'un ascenseur et isolation par l'extérieur.

Permis de démolir

• Bâtiment 34B rue de Sours

En application du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé d'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer et déposer les permis de construire ou de démolir correspondants.

Avis favorable de la Commission Cadre de vie, Travaux, Proximité, Tranquillité et Urbanisme réunie le 17 février 2016.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE les permis de construire et de démolir susvisés.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer et déposer les permis de construire et de démolir susvisés.

Le Maire,

Jean-Pierre GORGES

Salle



LA VILLE DE CHARTRES PRÉSENTE

DOUSSINEAU

THE APARTEMENTS
FOLK POP / AUSTRALIE
VENDREDI 15 AVRIL À 20H30

PETER MILTON WALSH
AVEC NATASHA PENOT
ET ANTOINE CHAPERON

TARIFS : 15€ / 10€

RÉSERVATIONS

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

TÉL. 02 37 23 41 44 (RÉPONDEUR)

RESERVATION.DOUSSINEAU@AGGLO-VILLE.CHARTRES.FR

RÉSERVATIONS EN LIGNE

WWW.THEATREDECHARTRES.FR

WWW.FRANCEBILLET.COM / WWW.FNAC.FR / WWW.CARREFOUR.FR

Capitale de la lumière et du parfum



CHARTRES